

Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Bretagne

SEPNB CREN Bretagne

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA
NATURE EN BRETAGNE

ANNUAIRE DES RÉSERVES



1997

BRETAGNE
VIVANTE



SEPNB



**Conservatoire Régional
d'Espaces Naturels de
Bretagne**

Annuaire 1997
Réseau d'Espaces Naturels

Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne



REMERCIEMENTS

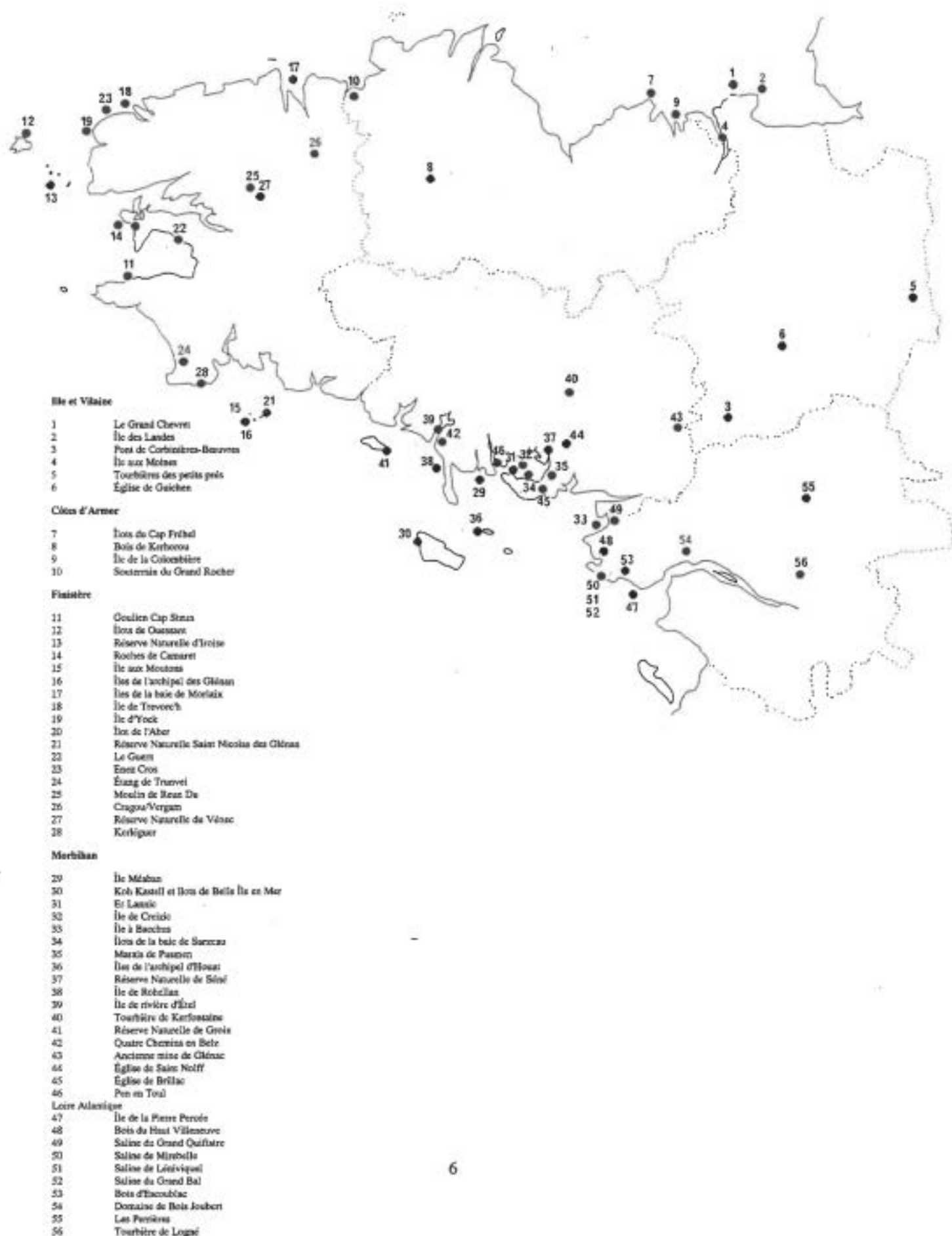
La SEPNB tient à remercier ses partenaires

Le Conseil de l'Union Européenne- DG XI - programmes LIFE
Le Ministère de l'Environnement
La Direction Régionale de l'Environnement de Bretagne
La Direction Régionale de l'Environnement Pays de Loire
Le Conseil Régional de Bretagne
Le Conseil Régional des Pays de Loire
Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres
Le Conseil Général du Finistère
Le Conseil Général des Côtes d'Armor
Le Conseil Général du Morbihan
Le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine
Le Conseil Général de Loire Atlantique
Les nombreuses communes sur lesquelles se situent les réserves
Les administrations départementales souvent sollicitées
Les propriétaires privés des sites confiés à la SEPNB
Les conservateurs bénévoles, animateurs saisonniers et adhérents
Le Directoire des réserves (y compris l'Université Bretagne Occidentale et le Conservatoire National Botanique de Brest)
Le Crédit Mutuel de Bretagne
Le public sympathisant, respectueux, participatif

et les réseaux auxquels la SEPNB participe activement aux niveaux national et international

Le Réseau ESPACE
Espaces Naturels de France (ENF)
Eurosite
France Nature Environnement (FNE)
Groupement d'Intérêt Scientifique Oiseaux Marins (GISOM)
Réserves Naturelles de France (RNF)
Royal Society for the Protection of Birds South West (RSPB SW)
Seabird Group

CARTE RÉSEAU RÉSERVES SEPNB



INDEX

Afin de faciliter la lecture de ce document, les réserves ont été classées par l'ordre alphabétique (par le nom du site : par exemple "Guichen" pour l'église de Guichen ou encore "Camaret" pour les roches de Camaret). Suivent les observatoires et groupes thématiques classés par ordre alphabétique également.

Des index thématiques regroupant les réserves selon plusieurs entrées font suite à ces deux listes.

LES RÉSERVES

Réserve	Type milieux	Repère ¹	Statut	Département	Page
Aber	îlot	20	Réserve d'association	29	13
Bacchus	îlot	33	Arrêté de Biotope	56	14
Baie de Morlaix	îles	17	Arrêté de Biotope	29	15
Béganne	église		Réserve d'association	56	18
Bois Joubert	marais drainés	54	Réserve d'association	44	19
Brillac	église	45	Arrêté de Biotope	56	22
Camaret	îlots	14	Réserve d'association	29	23
Chemin du Roy			Réserve d'association	44	25
Colombière	île	9	Arrêté de Biotope	22	26
Corbinières-Boeuvres	viaduc	3	Réserve d'association	35	29
Cragou-Vergam	Landes /tourbière	26	Réserve d'association	29	30
Cros	îlot	23	Réserve d'association	29	36
Escoublac	bois	53	Réserve d'association	44	37
Etel, rivière	îles	39	Arrêté de biotope	56	38
Evens	îles		Réserve d'association	44	41
Fréhel	îlots		Réserve d'association	22	42
Garde-Guérin	galerie		Arrêté de Biotope	35	46
Glénac	galerie	43	Réserve d'association	56	47
Glénan, îlots	îlots	16	Réserve d'association	29	49
Glénan, Saint Nicolas	île	21	Réserve Naturelle	29	50
Goulien-Cap sizun	falaises littorales	11	Réserve d'association	29	52
Grand bal	Saline inculte	52	Réserve d'association	44	60
Grand Chevret	île	1	Réserve d'association	35	61
Grand Rocher	Souterrain	10	Réserve d'association	22	62
Groix	géologie	41	Réserve Naturelle	56	64
Guern	littoral rocheux	22	Réserve d'association	29	pas de CR
Guichen	église		Réserve d'association	35	73
Haut Villeneuve	bois	48	Arrêté de Biotope	44	74
Houat	îles, archipel	36	Réserve d'association	56	75
Iroise	îles	13	Réserve Naturelle	29	76
Kerfontaine	Tourbière	40	Réserve d'association	56	82
Kerhorou	bois	8	Réserve d'association	22	84
Kerléguer	mares	28	Réserve d'association	29	85
Koh-Kastell, Belle-Ile	île	30	Réserve d'association	56	86
Landes	île	2	Réserve d'association	35	88
Léniviquel	Saline inculte	51	Réserve d'association	44	pas de CR
Logné	Tourbières	56	Arrêté de Biotope	44	91
Mirebelle	Saline exploitée	50	Réserve d'association	44	95
Moine	île	4	Réserve d'association	35	97
Mor Bihan et Mor Braz	îles	31-32-34	Arrêtés de Biotope	56	99
Moutons	île	15	Réserve d'association	29	103

¹ repère sur la carte du réseau des réserves

Ouessant	îlots	12	Réserve d'association	29	107
Pen en Toul	marais	46	Réserve d'association	56	108
Perrières	station orchidées	55	Réserve d'association	44	110
Petits Prés	Tourbière	5	Réserve d'association	35	111
Pierre percée	îles	47	Réserve d'association	44	112
Pusmen	marais	35	Réserve d'association	56	pas de CR
Quatre Chemins	lande, prairie	42	Arrêté de Biotope	56	113
Quifistre	saline inculte	49	Réserve d'association	44	115
Renac	église		Réserve d'association	35	116
Reun Du	moulin	25	Réserve d'association	29	pas de CR
Rohellan	île	38	Arrêté de Biotope	56	117
Saint Nolff	église	44	Réserve d'association	56	118
Séné	Marais	37	Réserve Naturelle	56	119
Tertre Corlieu	littoral dunaire		Hors SEPNB	22	126
Tremblais	mare		Réserve d'association	35	128
Trévaly	bois		Réserve d'association	44	129
Trevor'h	île	18	Réserve d'association	29	130
Trunvel	marais	24	Réserve d'association	29	131
Vénec	lande/tourbière	27	Réserve Naturelle	29	133
Yock	île	19	Réserve d'association	29	135

LES OBSERVATOIRES ET GROUPE THÉMATIQUES

<i>Regroupement thématique</i>	<i>page</i>
Animations sur les sites protégés	136
Assemblée Générale du Réseau des réserves	141
Groupe Tourbière	146
Guérande : données hérons et aigrettes	149
Observatoire des chauves-souris	151
Observatoire de sternes de Bretagne	155
Observatoire des oiseaux marins nicheurs de Bretagne	171

INTÉRÊT NATURALISTE

Botanique exceptionnelle

- ☞ Glénan, Saint Nicolas narcisse
- ☞ Kerléguer renoncule
- ☞ Quatre Chemins panicaut

Chauve-souris

- ☞ *Observatoire chauves-souris*
- ☞ Béganne
- ☞ Brillac
- ☞ Corbinières-Boeuvres
- ☞ Garde-Guérin
- ☞ Glénac
- ☞ Grand Rocher
- ☞ Guichen
- ☞ Renac
- ☞ Saint Nolff

Géologie

- ☞ Groix

Héronnières

- ☞ Chemin du Roy
- ☞ *Guérande (hérons/aigrettes)*
- ☞ Haut Villeneuve
- ☞ Quifistre
- ☞ Trévaly

Marais

- ☞ Pen en Toul
- ☞ Pusmen
- ☞ Séné
- ☞ Trunvel

Orchidées

- ☞ Escoublac
- ☞ Perrières
- ☞ Tertre Corlieu

Oiseaux Marins

- ☞ *Observatoire oiseaux marins*
- ☞ Aber
- ☞ Bacchus
- ☞ Baie de Morlaix
- ☞ Camaret
- ☞ Cap Fréhel
- ☞ Colombière
- ☞ Cros
- ☞ Etel, rivière
- ☞ Evens
- ☞ Fréhel
- ☞ Glénan, îlots
- ☞ Goulien-Cap sizun
- ☞ Grand bal
- ☞ Grand Chevet
- ☞ Groix
- ☞ Guern
- ☞ Houat
- ☞ Iroise
- ☞ Koh-Kastell, Belle-île

- ☞ Landes
- ☞ Mirebelle
- ☞ Moine
- ☞ Mor Bihan et Mor Braz
- ☞ Moutons
- ☞ Ouessant
- ☞ Pierre percée
- ☞ Rohellan
- ☞ Trevorc'h
- ☞ Trunvel

Salines

- ☞ Grand bal
- ☞ Léniviquel
- ☞ Mirebelle
- ☞ Quifistre

Sternes

- ☞ *Observatoire sternes*
- ☞ Baie de Morlaix
- ☞ Colombière
- ☞ Cros
- ☞ Glénan, îlots
- ☞ Grand bal
- ☞ Iroise
- ☞ Mirebelle
- ☞ Moine
- ☞ Mor Bihan et Mor Braz
- ☞ Moutons
- ☞ Séné
- ☞ Trunvel
- ☞ Yock

Tourbières

- ☞ *Groupe tourbière*
- ☞ Cragou-Vergam
- ☞ Kerfontaine
- ☞ Logné
- ☞ Petits Prés
- ☞ Vénec

Tritons

- ☞ Tremblais

STATUT PARTICULIER

Réserves Naturelles

- ☞ Groix
- ☞ Iroise
- ☞ Séné
- ☞ Saint Nicolas des Glénan
- ☞ Vénec

Arrêtés de biotope

- ☞ Bacchus
- ☞ Baie de Morlaix
- ☞ Brillac
- ☞ Colombière
- ☞ Etel, rivière
- ☞ Garde-Guérin
- ☞ Haut Villeneuve
- ☞ Logné
- ☞ Mor Bihan et Mor Braz
- ☞ Quatre Chemins
- ☞ Rohellan

Nouvelles réserves

- ☞ Béganne
- ☞ Garde-Guérin
- ☞ Renac

Sites Hors SEPNE

- ☞ Tertre Corlieu

AVANT PROPOS

Les années se suivent... banalité. Et ne se ressemblent... pas toujours !

Cet avant-propos se place exactement dans le prolongement de celui de 1996, dans la mesure où l'année 1997 aura également été marquée par l'actualité sur la réserve naturelle de Séné. Nous avions, de longue date, l'habitude du combat pour la protection de la nature, voilà que cette année il a aussi fallu apprendre à se battre pour ne pas se faire déposséder du fruit de notre travail, de notre investissement militant, des incalculables heures bénévoles qui ont sorti Falguérec de l'anonymat, pour pouvoir gérer la réserve naturelle qui n'existerait pas sans la SEPNB... dur, dur ! Mais le combat - car ce fut un combat - est gagné et la paix revenue sur le marais, le vrai travail a commencé en partenariat avec la commune et l'amicale locale des chasseurs. Il faut, cela dit, reconnaître que cette issue doit plus aux jeux de la politique qu'à une approche sereine et rigoureuse du dossier, ne l'oublions pas, car le vrai problème était là et il y demeure.

En 1997, trois nouveaux sites protégés dans le réseau pour les chauves-souris (Béganne, Renac et Saint Briac), un stage au printemps pour les fans des chiroptères et une collaboration étroite et des projets avec la SFEPM¹. Si nous ajoutons les gros soucis occasionnés par le vison d'Amérique en baie de Morlaix et l'évasion du castor de son piège du Yeun Elez, nous devons reconnaître que l'image ornithologique pure de la SEPNB et de ses réserves appartient aux archives. Et cela d'autant plus que ayant, sans doute rapidement en cédant à la mode, introduit divers et nombreux herbivores ça et là sur le réseau, nous commençons à avoir plus de problèmes d'animaux domestiques à gérer que de patrimoine naturel à conserver. Les ânes ont été retirés de Saint Nicolas des Glénan où l'expérience n'est pas concluante et sur les autres sites les questions se posent et l'urgence d'un bilan s'impose.

La SEPNB, déjà partenaire de projets européens portés par d'autres associations (RSPB, ENF), a pris en charge un projet LIFE, financé par l'Europe et l'Etat, dont elle assure la coordination européenne entre les partenaires grands bretons, espagnols, néerlandais et français. Gros travail réalisé par Guillemette et Luc Raoul sur les fondations solides établies par l'équipe de Falguérec. Déjà, à l'automne, un séminaire européen est venu acter les premiers résultats (LIFE "Oiseaux d'eau de la façade atlantique"). Pour la SEPNB, cela se traduira par de nouvelles possibilités de protection concrète sur Séné et Pen en Toul, mais aussi, souhaitons-le, sur l'ensemble du Golfe du Morbihan.

Enfin, 1997 retiendra des changements dans le fonctionnement du réseau. Guillemette a quitté la coordination du réseau pour celle du LIFE et Maïwenn Magnier l'a remplacée à l'automne. Cette situation, dans un contexte difficile au niveau de la gestion régionale du réseau, a entraîné une réactivation du "Directoire des réserves". Depuis septembre, avec une belle et encourageante régularité, deux fois par mois, une équipe² se réunit au siège pour assurer une gestion collégiale du réseau décidant, chaque fois que nécessaire, des réunions bilans sur les sites qui le justifient.

Cela, beaucoup d'autres choses et notre réseau d'hommes et de femmes mobilisés sur le terrain rassurent sur nos propres ressources, sur le dynamisme et sur l'avenir.

Max Jonin

8 mars 1998

¹ Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères

² Fred Bioret, Louis Brigand, Bernard Cadiou, Bernard Fichaut, Christian Hily, Fred Jean, Max Jonin, Sylvie Magnanon, Maïwenn Magnier, Jean-Yves Monnat

ÎLOT DE L'ABER (29)

Statut de protection : réserve d'association

Commune : Crozon

Propriété : État (autorisation d'occupation temporaire jusqu'au 31 décembre 2004)

Conservatrice : Edmée Baltz

SUIVI NATURALISTE

recensement oiseaux marins nicheurs le 14 mai (Edmée & Jean Baltz, Claude Humeau, Michel Rollet)

- | | | |
|--------------------------|---------------|---------------|
| • <i>Goéland argenté</i> | 68-70 couples | (130 en 1988) |
| • <i>Goéland brun</i> | 1 couple | (0 en 1988) |
| • <i>Goéland marin</i> | 13-15 couples | (0 en 1988) |

présence de rats sur l'îlot : 1 individu observé, nombreuses galeries

ÎLOT DE BACCHUS (56)

Statut de protection : réserve d'association créée le 4 février 1976 ; arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 12 janvier 1982 (interdiction d'accès du 15 avril au 31 août)

Commune : Pénestin

Propriété : privée (convention de gestion signée le 4 février 1976)

Intérêt patrimonial :

Animaux : Oiseaux marins nicheurs : goélands argenté et brun, tadorne de Belon

Conservateur : Rémy Gautron

Assisté par : Marie-Claude Beaubatie et Gaël Simonet

SUIVI NATURALISTE

77 couples de goélands argentés nicheurs ; un minimum de 5 couples de tadornes de Belon (sites avec œufs cassés) ;
Peu de production de poussins

INFORMATION

Présence de ragondins (crottes) et de rats noirs (cadavre).

ÎLOTS DE LA BAIE DE MORLAIX (29)

Statut de protection : arrêté ministériel du 23 janvier 1991 ; arrêté préfectoral de protection de biotope n°91.1957 du 23 octobre 1991 : « interdiction d'accès du 1er mars au 31 août sur et autour des îles dans une zone de 80 m. comptés à partir de la laisse de haute mer de coefficient 120 »

Commune : Carantec

Propriété : État (totalité des îles)

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : - végétation de pelouse acrohaline en régression, remplacé par des zones à bette maritime et lavatère.

Animaux : - colonie plurispécifique de sternes : sterne Caugek, sterne de Dougall, sterne Pierregarin ; colonie importante de grand cormoran et cormoran huppé et d'aigrette garzette ; quelques macareux ; hivernage de faucon pèlerin et de bruant des neiges ; présence intermittente auprès de la réserve de phoques gris et cétacés (grand dauphin, dauphin de Risso, dauphin commun, globicéphale).

Conservateur : Ewenn de Kergariou

Garde : Michel Querné

Surveillants : Arnel Kerdoncuff, Emmanuel Quéré

Avec la participation de J.R. Perrot, F. Diard, X. du Boisguenneuc, R. Masson, X. Floch, B. Prouff, L. Magny, L. Jeantot

Piégeage : Philippe. Quéré (SEPNB), L. Lafontaine (Maison de la Rivière), G. Moal (ONC)

SUIVI NATURALISTE

Oiseaux nicheurs

Suite au mauvais temps et au déroulement plus que perturbé de la saison de nidification, le recensement a été impossible. La plupart des espèces devaient avoir des effectifs proches de ceux de 1996.

• Macareux moine

Il y a quelques couples nicheurs sur Ricard.

Les macareux présents sur l'île aux Dames en avril-mai ont été tués par le vison d'Amérique (au moins 1), ont changé d'îlot ou sont partis.

L'espèce n'a pas été vue à Beclem.

• Cormoran huppé

Il y a eu plus de 35 individus tués par des visons de septembre 96 à mai 97, dont 16 à Kamlaz et 12 à l'île aux Dames. Parmi eux, 4 étaient bagués : CF 22318 et 22321 bagués à Ricard le 11/6/84, CF 29325 bagué à ar C'hlaaz Koz le 16/6/85 et 1 oiseau portant la bague London 1335820 (bagué à Melledgen island dans les Scilly le 14 juin 1996). Toutes les bagues ont été expédiées aux muséums concernés. L'espèce a été très perturbée par les visons, les oiseaux changeant d'îlot au gré des déplacements de ceux-ci.

Les 45 couples présents à Dames au début mars n'ont laissé qu'un seul Cormoran couvant le 8 mai.

Sur ar C'hlaaz Koz, la reproduction a également été limitée.

- **Grand cormoran**

Un oiseau a été retrouvé mort le 15 décembre 1996 (tué par un vison ?) sur l'île aux Dames, bagué Arnhem 9003361 + vert AY, le 5 juin 1993 en Hollande. Ce cormoran avait été noté en hivernage en baie de Morlaix lors de l'hiver 94/95 et en octobre-novembre 1996.

Il y a plus de 100 couples sur l'île Ricard et une nouveauté : 1 couple sur l'île Beclem.

- **Aigrette garzette**

Elle a niché dès le mois d'avril, avec semble-t-il une bonne réussite. Le comptage de septembre donne 57 nids sur ar Chlaz et 24 sur Ricard, avec peu de cadavres de jeunes. Le total est estimé à 81 couples.

- **Sternes**

La colonie avait probablement des effectifs proches de ceux de 1996, mais le carnage effectué par un vison d'Amérique a limité la reproduction à la colonie de Caugek et à un faible nombre de Pierregarin et de Dougall. En septembre, au total, 92 cadavres de sternes adultes ont été comptés (49 Dougall, 19 Caugek et 24 Pierregarin), en général tués sur leurs nids et pontes entre le 5 et le 15 juin. Parmi ces oiseaux morts, 1 Pierregarin et la Dougall était baguées (London XR25025, bagué poussin à YNYS Goran Goch au Pays de Galles, en G.B. le 18 juillet 1986 et british XR 31979). Une autre bague CO 77 (sur nid) a été trouvée. Elles ont toutes été transmises au BTO.

Oiseaux hivernants ou de passage (notés sur les îlots ou auprès d'eux)

Grand corbeau - martin pêcheur - bécasseau violet - harle huppé - fulmar - plongeon arctique - petit pingouin - guillemot - traquet motteux - verdier - guiffette noire - merle noir - grive musicienne - étourneau - rouge-gorge - pouillot véloce - bécassine des marais - linotte mélodieuse - troglodyte - corneille noire - barge à queue noire - barge rousse - tourne-pierre - canard siffleur - canard colvert - canard souchet - faucon pèlerin - courlis cendré - héron cendré - etc.

Hivernage important de Bruants des neiges : plus de 100 d'octobre à février, habituellement sur Ricard et Dames.

Mammifères marins

- **Phoque gris**

Un individu de petite taille a été repéré le 29 avril près de Béclém. Signalée régulièrement par des plaisanciers, l'espèce est aussi notée dans l'estuaire de la Penzé où un phoque est présent de décembre 96 à juillet 97.

- **Dauphins**

Une vingtaine de Grands dauphins ont été vus le 17 mai près des îlots.

GESTION

Aménagements :

- **Fauche de la végétation pour nidification des sternes.**
- **L'éradication des goélands a été limitée à l'île aux Dames cette année**

318 appâts ont été utilisés en 3 opérations les 8, 14 et 26 mai, et 14 cadavres de goélands ont été récupérés. Sur l'île aux Dames, les nids de goélands ont également été détruits les 14 mai et 9 juin.

Gardiennage :

- **Surveillance :**

Effectuée par A. Kerdoncuff, E. Quéré (sternes), M. Querné (toute la saison) et E. de Kergariou les jours fériés jusqu'au 8 juin.

- **Difficultés rencontrées :**

Certains plaisanciers ne font aucun effort pour comprendre la signalisation et il y a régulièrement des passages dans la zone des 80 mètres. Les kayakistes surtout ne veulent pas admettre cette mesure de protection.

Équipements :

• État du matériel :

Signalétique : 3 nouveaux panneaux ont été posés sur l'île aux Dames, le 4ème sera installé cet hiver. Les bouées jaunes ont été ramassées en septembre. Les caravelle, longue-vue et les 4 brassières sont en bon état. Le moteur 9,9 CV Force marche encore correctement. Il y a 8 belettières neuves, dont 4 sont posées à ce jour sur les îlots.

LA PRÉDATION

Les visons présents sur les îlots présentent un réel danger pour la survie des oiseaux marins et des sternes en particulier. Le bilan de l'année 1997 est malheureusement le plus catastrophique depuis vingt ans.

Relevé des oiseaux tués par le vison d'Amérique du 1er septembre 1996 au 15 juin 1997

(au minimum, car certains oiseaux sont cachés sous les rochers ou complètement dévorés)

Île aux Dames : 1 macareux moine, 1 aigrette garzette, 2 tournepierres, 4 goélands argentés, 2 goélands bruns, 12 cormorans huppés, 1 bernache cravant, 1 barge à queue noire, 4 courlis cendrés, 6 courlis corlieux, 2 chevaliers gambette, 16 sternes Caugek (ad), 23 Pierregarin (ad) et 45 Dougall (ad).

Beclem 2 tourne-pierres

Ricard 5 Goélands argentés, 5 Cormorans huppés, 4 Aigrettes garzette

Ar C'hlaiz Koz 6 Goélands argentés, 16 Cormorans huppés

Vézoul 2 Cormorans huppés

Île de Sable 1 Goéland argenté

Soit un minimum de 159 oiseaux pour 2 ou 3 visons.

De nombreuses plumées ou cadavres découverts sur les îlots après la période de froid de janvier 1997 peuvent être en partie l'œuvre des visons : Bruants des neiges, Verdiers, Pipit farlouse, Roitelet, Bécasseau violet, Pluvier doré, Pouillot véloce, etc. Les visons fréquentent surtout les zones comportant des parties rocheuses : leur gîte est dans les trous sous les rochers. Ils creusent parfois des galeries, y compris pour rejoindre certains terriers à Macareux. Leur capture est bien plus difficile que prévu, car ils semblent refuser tout cadavre d'oiseau ou les poissons et la viande-appât. Ils ne mangent qu'une faible partie des oiseaux tués, ainsi presque tous les Cormorans, Goélands, Aigrettes étaient intacts.

Ils se déplacent souvent d'une île à l'autre, voire rejoignent la côte. Actuellement, le vison est très présent sur Plougasnou, Plouézoc'h et aussi à Carantec, (y compris sur l'île Callot). Il n'a aucun mal à rejoindre les îlots à la nage, grâce aux nombreux rochers qui lui permettent de se reposer en cours de route. Pour la capture sur les îlots, il semble bien qu'une méthode plus élaborée soit indispensable. Il est dommage qu'après la capture du premier vison le 14 mai, le système de capture n'ait pu être mis en place autour de la colonie de sternes. Pour l'instant, on ne peut dire que le système est bon à 100 %, la capture ayant pu se faire accidentellement.

ÉGLISE DE BÉGANNE (56)

Statut de protection: le public ne peut entrer dans les combles, la trappe d'accès située dans l'église n'étant accessible qu'au moyen d'une grande échelle.

Commune: Béganne

Propriété: Une convention est en cours de négociation.

Intérêt patrimonial :

Animaux: Site d'importance régionale, abritant depuis au moins 1994 une importante colonie de reproduction de grands murins (chiroptères). 6 gîtes de reproduction de cette espèce sont actuellement connus en Bretagne

Conservateur: Jacques Ros

SUIVI NATURALISTE

du 16 novembre 1996 au 30 septembre 1997

La colonie semble être en augmentation par rapport aux années précédentes, avec 100 adultes environ le 12 juin (50 individus le 1er juin 1995).

SENSIBILISATION

Un programme d'animation destiné au grand public et aux scolaires de la commune est en cours d'élaboration en partenariat avec la commune.

DOMAINE DU BOIS JOUBERT (44)

Statut de protection : réserve d'association créée le 31 octobre 1984

Commune : Donges

Propriété : SEPNB

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : Groupements végétaux prairiaux caractéristiques d'un marais drainé de l'Ouest de la France qui se banalise en beaucoup d'autres endroits du fait de la déprise agricole ; une espèce protégée régionalement : *Hippuris vulgaris* ; deux espèces assez rares : *Sonchus maritimus* et *Ranunculus tripartitus*

Animaux : Deux espèces de diptères connues seulement à cet endroit en Bretagne (1989) : *Brachyopa scutellaris*, *Helophylus hyvridus*

Conservateur : Michel Garnier

Avec la participation de Boris Amand, Erwan Balança, Patrice Bernier, Régis Fresneau, Damien Guihard, Christian Milcent, Thomas Radigois.

Après six ans de fonctionnement de la réserve et face au désir d'objecteurs particulièrement motivés ou de personnes rendues plus disponibles par la fin des grands travaux de s'investir davantage dans sa gestion, le besoin d'un premier bilan s'est traduit en janvier par une assemblée générale de toutes les personnes impliquées actuellement ou antérieurement en tant qu'usagers du site. Elle a permis de définir l'orientation des actions à venir dans le domaine de l'hydraulique, de la gestion des prairies et du troupeau de vaches nantaises, des suivis naturalistes et de l'entretien du bocage et des abords des bâtiments mais aussi de favoriser le travail en symbiose de tous les membres de l'équipe bois-joubertienne, si divers par leur statut et leurs préoccupations.

SUIVI NATURALISTE

Avifaune

- Oiseaux nicheurs

Le recensement des vanneaux nicheurs a été étendu, dans la continuité de celui de l'année passée, aux prairies avoisinantes pour disposer de données plus significatives. La prospection de toute la surface parcourue l'année passée dans le cadre de l'OLAE du bassin du Brivet n'est cependant pas apparue indispensable et elle sera désormais, sans inconvénient, restreinte à une zone périphérique plus étroite.

Sur les prairies du Bois Joubert, les effectifs restent stables dans une fourchette de 3 à 5 couples. Ils sont cependant plus nettement cantonnés aux limites du domaine, avec une fidélisation à certains sites (par exemple le nord du marais Launay). Le mode d'exploitation des prairies n'ayant pas changé, il semble que cette répartition soit à mettre en rapport avec une fréquentation humaine accrue du milieu. Si l'on y ajoute les 6 à 8 couples des marais du nord et les 11 à 14 couples des marais du sud, le total de 20 à 27 couples ainsi recensés est en retrait dans tous les secteurs par rapport aux 32 couples de l'année passée. On peut finalement tabler sur 7 à 8 couples pour le Bois Joubert et la périphérie immédiate.

Un couple de hibou moyen-duc a niché avec succès à proximité de l'observatoire : 4 jeunes à l'envol.

- Observations hivernales

Hormis les observations habituelles (rassemblements de vanneaux et de courlis cendrés, quelques chevaliers gambettes, et couples), deux espèces nouvelles pour le site : la perdrix rouge et, dans la roselière en bordure immédiate du domaine, le butor étoilé.

- Passages pré-nuptiaux

De nombreux barges à queue noire et courlis corlieu ont été observés.

- Observations estivales

Long séjour d'une spatule blanche immature (fin juin à septembre) à l'entrée de la douve aménagée du marais du gué. Cette zone semble aussi avoir été attractive pour le chevalier culblanc.

- Autres

Première observation de la mouette mélanocéphale, sur les terres cultivées.

Entomofaune

L'inventaire des insectes est progressivement complété par quelques-uns d'entre nous. L'aide précieuse d'un spécialiste de l'université de Rennes, Alain Guéguen, a beaucoup fait avancer la connaissance des orthoptères, particulièrement des criquets, très bons indicateurs de la flore et de l'hygrométrie du milieu. À côté d'espèces classiques, telles que le criquet *Chorthippus albomarginatus* particulièrement abondant dans nos prairies à glycéries ou la sauterelle *Conocephalus discolor*, fréquente sur les touffes de jonc maritime, il est intéressant de remarquer dans les zones subhalophiles où croît, entre autres, le triglochin maritime, la présence d'un criquet souvent rencontré sur les schorres : *Aiolopus strepens*.

Les libellules, en revanche, dans l'état actuel de l'inventaire, ne semblent présenter qu'une diversité relativement limitée.

Flore

Aucun fait marquant à signaler.

GESTION DES PRAIRIES ET DU TROUPEAU DE VACHES NANTAISES.

Avec 24,6 tonnes de foin, chiffre supérieur à la moyenne, les prairies ont eu une production satisfaisante après deux années difficiles. Le mauvais temps persistant de la deuxième quinzaine de juin n'a malheureusement pas permis de faire la fenaison au moment optimal.

L'intervention de Régis Fresneau et de Michel Garnier dans le cadre d'une conférence consacrée à la gestion des zones humides (organisée par une association nantaise) a, une fois de plus, fait mieux connaître notre action en faveur de la vache nantaise et l'intérêt écologique du pâturage extensif tel que nous le pratiquons. La venue d'un jeune aurochs à l'École vétérinaire de Nantes a été l'occasion de comparer, avec le responsable de l'opération, les mérites respectifs des deux herbivores dans l'entretien de ces milieux : si l'un a pu être assimilé à un débroussaillier, l'autre s'apparente plutôt à une tondeuse ; dans ces conditions, loin de se faire concurrence, ils peuvent se compléter dans certains sites.

ARBRES ET HAIES

La restauration de certaines haies et l'entretien des arbres ont été étudiées avec les conseils d'un spécialiste : plantations et protections iront de pair avec l'élagage des arbres qui ont souffert de sécheresses successives (chênes pédonculés essentiellement). Si l'attaque d'insectes xylophages pourra ainsi leur être évitée, la survie de certains d'entre eux figurant sur la liste des espèces d'intérêt communautaire de la Directive habitats (lucane cerf-volant et grand capricorne) doit aussi être assurée par le maintien d'arbres morts susceptibles de les héberger.

L'alignement d'ormes disparus près du parc à voitures sera reconstitué avec des espèces voisines résistantes à la graphiose.

La plantation de nouveaux fruitiers dans l'enclos de la ferme pédagogique est prévue pour prendre la relève des pommiers vieillissants qui subsistent encore.

LIGNE THT SAINT-MALO DE GUERSAC/PONTCHATEAU

L'obligation pour EDF d'arriver à un consensus et la fermeté de notre position aux côtés de la LPO expliquent la lenteur des négociations concernant ce projet situé à faible distance du Bois Joubert. Il a été malheureusement impossible d'éviter le parcours « plein marais » soutenu et adopté par les élus et la population. Les compensations obtenues sont d'une grande importance : pas seulement à proximité de la ligne mais dans l'ensemble du Parc naturel régional de Brière. Nous avons jugé qu'à court ou moyen terme, les aménagements proposés sont incontestablement de nature à améliorer l'état global de l'environnement dans le Parc par rapport au simple maintien de l'actuelle ligne vétuste, sous réserve que le tracé de la moitié nord de la nouvelle ligne soit étudié avec beaucoup de soins. Ce sera l'objet des réunions à venir et nous serons très vigilants sur ce point.

GESTION DU TROUPEAU DE VACHES NANTAISES

PERIODE d'une mise à l'herbe à l'autre	PDN		CONSUMATION DU TROUPEAU		BALAN en t	EVOLUTION DES EFFECTIFS		REMARQUES
	production grains en t	proportion en 24h	consommation en t d'aliments	durée de l'herbage		SELAGES	VENTES, PERTES	
1985-86	8,8 (marais du gât)	1,03	9 vaches 4 génisses de 1 an 1 taureau 12,4 UGB	106 j décembre janvier février mars (17 jours)	15500 achet de 11 t de four pour les vaches et de 7,5 t pour les autres animaux pour constituer le déficit	5 femelles 10 4 mâles	Vente de 3 génisses de 2 ans de 2 génisses de 1 an et demi de 6 veaux (4 mâles et 2 femelles) de 2 vaches à l'automne 96 1 génisse laquée au janvier au titre du lait	MISE A L'HERBE fortement retardée à la suite de l'inondation prolongée des prairies. Rendement du marais du gât, désormais seul réservé à la laitière avec celui de gât, très diminué par le phénomène du "galibet". OPTIMUM DE FENAISSON : dernière semaine de juin 2 mois exceptionnels de sécheresse estivale résolue
1986-87	17,9	1,89	8 vaches 2 génisses 0,2 UGB	105 décembre janvier février mars (15 jours)	21000 (animaux de la ferme compris)	2 femelles 6 4 mâles	mort d'une vache (de 18 ans) à la mise à l'herbe vente de 2 génisses de 18 mois et de 6 veaux et du taureau à l'automne 96	printemps très et peu ensoleillé OPTIMUM DE FENAISSON : dernière semaine de juin
1987-88	24,6	2,6	8 vaches 1 taureau 2 génisses de 1 an 2 veaux 10,8 UGB			3 femelles 6 3 mâles	vente de 2 génisses de 2 ans et de 4 veaux à l'automne 97	hiver très sec OPTIMUM DE FENAISSON : mi-juin en raison d'une très forte pluviosité la fenaison a dû être différée de quinze jours été très chaud et très sec

Pour entretenir les marais de Loire-Atlantique

Après la vache nantaise, l'aurochs

OF 2/4/97

La Loire-Atlantique arrive aussi après la Camargue pour l'importance de ses zones humides qui couvrent de 7 à 8 % du département. C'est une richesse naturelle menacée qui sera jeudi soir à Nantes au centre d'un débat organisé par les Amis de l'Erdre. Pour assurer la pérennité des marais, faudrait-il réintroduire l'aurochs comme cela se fait déjà dans les polders hollandais ?

Avec la déprise des terres, les interrogations se multiplient sur l'entretien de la nature : niches agricoles et milieux humides qui ne sont pratiquement plus exploités. Les marais, s'ils ne sont plus économiquement rentables dans la logique productiviste d'aujourd'hui ou rendements risquent avec mécanisation, n'en présentent pas moins un très grand intérêt écologique. De leur sauvegarde dépend le maintien des plantes et des animaux dans leur grande diversité.

A l'inverse, un milieu qui se banalise, s'appauvrit et disparaît. C'est le sort réservé aux marais qui se banalisent inéluctablement si rien n'est fait, et la qualité de l'eau elle-même n'a rien à gagner à cette disparition. Poser le problème en disant que les marais doivent être entretenus pour être maintenus, ce n'est pas le résoudre. Quelles solutions ? C'est l'enjeu du débat jeudi soir à la Maru. Les Amis de l'Erdre, confrontés à ce problème sur leur rivière, savent que le problème est plus général et ils ont invité pour cette soirée ceux qui ont déjà exploré ou expérimenté des pistes novatrices comme la réintroduction de l'aurochs et la sauvegarde de la vache nantaise.



De gauche à droite : Claude Guillard, Réjean Fresneau, Guy Coupy et Michel Garnier.

L'aurochs, « c'est l'ancêtre de nos bovins domestiques et dont les hommes de la Préhistoire nous ont laissé l'image sur les peintures des grottes. Un gibier royal disparu chez nous dès le Moyen-Âge. La race s'éteint définitivement en Pologne au XVIII^e. A partir de croisements à rebours des races bovines les plus rustiques, deux zoologistes allemands, les frères Heck, ont réussi à le reconstituer », indique Claude Guillard, maître de conférence à l'École Vétérinaire de Nantes et président du Syndicat International pour l'élevage, la réintroduction et le développement de l'aurochs de Heck. Il explique : « Très rustique, l'aurochs s'adapte aussi bien à la montagne qu'en zone côtière ou en plaine. Il offre des possibilités d'utilisations in-

ressantes pour la gestion des milieux défavorisés, forêts, bords de rivières. Vivant en petits groupes, il est particulièrement indiqué pour le pâturage extensif sur de grands espaces ».

Débroussaillouse et tondeuse

Autre exemple : la vache nantaise, cousine de la maraichine et de la parthenaise : encore 150 000 têtes en 1949. Et seulement 45 vaches en 1985. La Société de la protection de la nature en Bretagne a entrepris de créer un conservatoire de la race nantaise sur son domaine de Bois-Joubert, dans le marais de

Donges. « Les bonnes qualités rustiques promettent à cette race un bel avenir dans un rôle écologique », souligne Michel Garnier, le conservateur du domaine en tirant les leçons de l'expérience. Et Michel Fresneau, qui milite au sein de l'Association pour la promotion de la race bovine nantaise, d'ajouter : « Pour passer du stade actuel de la sauvegarde à un véritable redéploiement de la nantaise dans son berceau traditionnel, il faut maintenant trouver une finalité de production pour cette race mixte qui produisait autrefois du lait très riche et de la viande très grasse ». La combinaison de la recherche de solutions écologiques pour les zones humides et le goût nouveau du consommateur pour la qualité sauvera-t-elle la vache nantaise ?

Guy Coupy, le président de la Fédération des Amis de l'Erdre met l'accent pour sa part sur la complémentarité entre l'aurochs et la vache nantaise : « Le premier joue plutôt le rôle d'une débroussaillouse et le second celui d'une tondeuse ». Jeudi soir, une autre expérience d'entretien des marais sera présentée par Jean-Paul Gourel : celle des marais de Lognon-sur-Erdre où fonctionne une tourbière artisanale.

Jacques BOISLEVE

Pour une gestion écologique des zones humides. Quels développements durables, respectueux du milieu et favorisant le maintien d'activités ? Débat public. Le jeudi 2 avril à 20 h 30, à la Manufacture des Tabacs, 17 boulevard de Stalingrad à Nantes.

ÉGLISE DE BRILLAC (56)

Statut de protection : Arrêté préfectoral de protection de biotope, en date du 9 juillet 1992 ; la porte d'accès aux combles est fermée à clé en permanence. Par ailleurs, l'église reste fermée en dehors des offices religieux.

Commune : Sarzeau

Propriété : commune

Intérêt patrimonial :

Animaux : Colonie de reproduction de grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* ; Présence régulière du murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* (reproduction probable) ; Présence irrégulière du petit rhinolophe, du grand murin et de l'oreillard gris

Conservateur : Jacques Ros

aidé par : Jean-Pierre Artel

SUIVI NATURALISTE

du 16 novembre 1996 au 30 septembre 1997

Les températures minimales et maximales enregistrées dans les combles par un thermomètre mini-maxi ont été respectivement de - 6,5° C (vague de froid de décembre 1996) et de + 45,5° C en été. Les températures estivales sont ici supérieures à l'optimum thermique de l'espèce.

2 comptages "en sortie de gîte" ont été réalisés à la tombée de la nuit. Les observateurs, de l'extérieur de l'église, dénombrement les individus qui quittent leur gîte par les ouvertures du clocher.

13 juin : 115 individus. Ceci constitue l'effectif potentiellement reproducteur.

29 juillet : 141 individus (J.P. Artel). Aux adultes viennent s'ajouter des juvéniles volants.

Le nombre de jeunes non volants a été estimé à une centaine début juillet, par comptage nocturne après le départ des adultes.

GESTION DU SITE

2 couples de pigeons "urbains" se sont installés cette année, le premier dans le clocher, le second à l'entrée des combles.

Afin d'éviter l'installation durable de ces volatiles et les problèmes de cohabitation qui pourraient en découler tant avec les chauves-souris qu'avec les riverains, les oiseaux ont été capturés de nuit à l'épuisette... et relâchés en Loire-Atlantique. Affaire à suivre.

Dans le cadre de recherches menées par Laurent Duverge (Vincent Wildlife Trust) sur les milieux environnant des gîtes de reproduction de grands rhinolophes d'Europe de l'ouest, une première cartographie des paysages a été réalisée en juillet, dans un rayon de 1,5 km autour du gîte, rayon d'action supposé des juvéniles volants.

Le paysage est pour partie composé de prairies pâturées ou de fauche, milieux de chasse de prédilection des grands rhinolophes. De tels usages sont favorables au succès de la reproduction de la colonie de Brillac car la survie des juvéniles volants durant leurs premières semaines d'activité est fonction de la présence de tels milieux de chasse favorables à proximité du gîte.

ROCHES DE CAMARET (29)

Statut de protection : réserve d'association créée en 1960 (interdiction d'accès pendant la période de nidification (avec zone de tolérance pour les alpinistes hors période de reproduction - convention avec FFME - mai 1995)

Commune : Camaret

Propriété : État (le Lion ou Toulinguet et les Tas de Pois avec autorisation d'occupation temporaire) ; commune (le Grand Daouet : Convention de gestion en 1996)

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : végétation pauvre, absente ou en régression du fait de la présence d'oiseaux marins, d'un sol peu épais et de l'exposition aux embruns.

Animaux : Oiseaux marins nicheurs ; mouette tridactyle, fulmar boréal, océanite tempête, cormoran huppé et goélands argenté, brun et marin ; guillemot de Troil (population rélictuelle) ; pingouin torda , macareux (disparus) ; présence de grand corbeau et de crabe à bec rouge à proximité

Conservateur : Claude Humeau

Aidé de : Claude Le Fur

Autres personnes ayant participé aux recensements : Bernard Cadiou, Pierre Corlay, Jean-Pierre Horeau, Alain et Colin Thomas, Emmanuel Quéré (obj. SEPNE), Émilie Drunat et Olivier Baudu.

SUIVI NATURALISTE

Bilan ornithologique (oiseaux marins nicheurs) : synthèse réalisée par Bernard Cadiou

dates des sorties : 28 et 31 mai, 13 juin, 18, 22 et 29 juillet, 20 août

Mouette tridactyle

Secteur	Nb. nids 1995	Nb. nids 1996	Nb. nids 1997	Production (Nb. produits)	Production (Nb. J/couple)
Toulinguet	31	35	26	11	0,42
Daoué Vihan	101-106	105-106	97-101	55 ⁽¹⁾	0,66 ⁽¹⁾
Benn C'hlaaz	32	28	24-25	14	0,57
Total	164-169	168-169	147-152	80 ⁽¹⁾	0,60 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ seule une partie des nids est considérée pour le calcul de la production (83 nids pour Daoué Vihan et 133 nids au total)

Première tentative de suivi à partir de la pointe de Pen-Hir ; efficace pour le suivi d'une majorité des sites, mais nettement moins pour la lecture des bagues couleur !

Premières pontes vers le 7 mai aux Tas de Pois, vers le 14 mai au Toulinguet. Premiers envols vers la mi-juillet aux Tas de Pois et vers le 20-22 juillet au Toulinguet.

L'estimation de la production est nettement meilleure cette année, les visites ayant eu lieu aux périodes les plus favorables.

Effectifs en baisse et production moyenne. Seule la falaise PB, sur Daoué Vihan , se porte bien.

Guillemot de Troil

Nombre de couples dénombrés	5
Nombre de poussins observés	0

3 couples aux Tas de Pois (oiseaux en position d'incubation le 31.05), 2 au Toulinguet (2 couveurs sur oeuf le 13.06, sur des sites occupés en 1995 puis désertés en 1996), la situation est plutôt inquiétante !

Petit pingouin

Aucun indice de présence à terre.

Fulmar boréal

	D. Vihan	B. C'hilaz	Total
<i>Sites occupés</i>	3-4	12	≥ 15-16
<i>Pontes</i>	≥ 1	≥ 8	≥ 9
<i>Éclosions</i>	≥ 1	≥ 7	≥ 8

Le nombre de sites occupés et de pontes sont nettement sous-estimés en raison d'une seule date de décompte exhaustif (29 juillet). De plus, le suivi depuis Pen-Hir est beaucoup plus difficile que pour les mouettes tridactyles.

Océanite tempête

Les secteurs prospectés sont Ar Gest, Le Lion (rochers du Toulinguet) et Bern Ed (Tas de Pois). La roche à terre d'Ar Gest a été prospectée cette année, ce qui a permis de découvrir 3 nouveaux couples.

Secteur	Nombre de couples en 1996	Nombre de couples en 1997	Observations
Le Lion	13 (15+)	16-17+ [12]	1 poussin bagué le 20.08
Ar Gest	28-30 (30-35)	34+ [28]	4 poussins bagués le 20.08
roche à terre d'Ar Gest	NR	3 [3]	seule mention ancienne = 0-1 en 1988
Bern Ed	3-4	1+ [0]	
TOTAL	50+	55+ [43]	

entre [] = nombre de sites avec reproduction prouvée (œuf ou poussin vu)

55 couples au minimum ont été recensés, et la reproduction a été prouvée pour 43 des sites. Ces effectifs représentent 11-12% de la population bretonne. 50% des pontes ont eu lieu début juin. Aucun indice de prédation par les goélands n'a été découvert.

Goélands et cormoran huppé

Secteur	goéland argenté	goéland brun	goéland marin	cormoran huppé
Daoué Vras	0	0	0	0
Daoué Vihan	122	3	11	103
Ar Chelod	7	1	1	22
Bern Ed	79	1-2	6	42

Les rochers du Toulinguet n'ont pu être recensés. La présomption de présence du faucon pèlerin sur Benn C'hilaz a empêché le recensement sur cet îlot (1 individu observé 2 fois en vol, et une fois posé, mais aucun indice de nidification).

Autres suivis

Surveillance des pigeons nicheurs sur Ar Gest (les quelques couples présents constituent une gêne potentielle pour les océanites tempête).

Observation de chenilles et cocons de *Cleorodes lichenaria* sur une paroi de Daoué Vihan.

GESTION

Balisage - signalétique

La signalétique mise au point pour délimiter la zone de tolérance pour la pratique de l'escalade reste à mettre en place.

ERRATUM ANNUAIRE 1996

p.57 : Roches de Camaret, mouette tridactyle ; production : estimation de 0,65 à 1,14 jeunes par couples

CHEMIN DU ROY (44)

Statut de protection : aucun

Commune : Batz sur Mer

Propriété : privée (autorisation orale pour accès)

Conservateur : Rémy Gautron

SUIVI NATURALISTE

Chiffres minimum : 6 hérons cendrés nicheurs (+3 / 96), 12 aigrettes garzettes (-38 / 96)

Le recensement est difficile à cause de la hauteur des nids et de l'épaisseur du feuillage (vieux cyprès).

INFORMATION

Présence régulière des ibis sacrés ; présence d'un faucon crécerelle ; 1 ibis sacré bagué (patte gauche : 2 bagues rouge brique / patte droite : 2 bagues rouge brique).

ÎLE DE LA COLOMBIÈRE (22)

Statut de protection : Arrêté interpréfectoral de protection de biotope n°42/85 du 1 août 1985 (interdiction d'accès sur la partie émergée de l'île sur une zone de 100 m. autour de l'île comptée à partir de la laisse de basse mer de coefficient 90 du 15 avril au 31 août)

Commune : Saint-Jacut-de-la-Mer

Propriété : Conseil Général (convention signée le 4 mars 1985)

Intérêts écologiques :

Habitats/végétaux : communautés de plantes halophiles régressant au profit de plantes nitrophiles ; lichens des rochers maritimes.

Animaux : oiseaux nicheurs : sterne caugek, sterne pierregarin, sterne de Dougall, huîtrier-pie et pipit maritime ; reposoir important pour les goélands, quelques cormorans huppés et grands cormorans.

Conservateur : Jean-Paul Rivière

Aidé de : Jocelyne Rivière, Didier Lamy et de Bernard Cadiou pour les suivis naturalistes, avec la participation de Yannick Bourgaut

Surveillants : Armel Kerdoncuff (Gouesnou), Sébastien Trémeau (Bourgogne)

SUIVI NATURALISTE

Effectifs des sternes sur l'île de la Colombière en 1997 (nombre de couples nicheurs)

SITES	sterne pierregarin	sterne caugek	sterne de Dougall
La Colombière - 22	≥ 40-50	10-15 à 50	0-1 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ reproduction probable : plusieurs observations de transports de proies vers la colonie

Dans le cadre du contrat nature « oiseaux marins nicheurs de Bretagne », soutenu par le Conseil Régional de Bretagne et le Conseil Général des Côtes d'Armor notamment, Bernard Cadiou a effectué une visite le 8 juillet en compagnie de Didier Lamy. Les comptages ont ensuite été effectués régulièrement par Jean-Paul Rivière et Armel Kerdoncuff.

L'arrivée des premières sternes a été notée fin avril, puis les premiers accouplements le 18 mai et les premiers nids le 23 mai. Les premiers jeunes volants sont notés le 13 juillet, et les départs se sont échelonnés jusqu'au 17 août. Des passages migratoires de sternes naines ou arctiques ont été notés début septembre. Néanmoins, aucun débarquement n'a pu avoir lieu pour le recensement exhaustif. Les comptages effectués le 8 juillet permettent d'estimer les effectifs à au moins 40-50 couples de sternes pierregarins (dont certains avec de grands jeunes et d'autres couvant leurs oeufs). Pour les sternes caugeks, l'estimation est beaucoup plus délicate. En effet, si les comptages d'oiseaux en vol permettent d'envisager la présence d'une cinquantaine de couples, l'observation de poussins ne donne qu'une estimation d'au moins 10-15 couples. De plus, la colonie s'est installée côté mer cette année, ce qui n'a pas facilité les comptages de terre.

Les autres oiseaux présents ont-ils échoué dans leur reproduction, ou ne se sont-ils pas reproduits ? Aucune sterne de Dougall n'a été observée le 8 juillet, mais une semaine plus tard, environ un individu se nourrissait avec les sternes pierregarins, puis ramenait du poisson sur la colonie. Le 21 juillet, 2 individus sont présents, dont un rapportant un poisson sur l'île, et les observations se sont poursuivies les jours suivants. La reproduction d'au moins 1 couple apparaît donc très probable (et dans ce cas, les poussins n'étaient sans doute pas nés le 8 juillet).

GESTION

Prévention contre la prédation

Aucune opération de limitation des goélands n'a été effectuée, si ce n'est la pose de quelques cailloux empêchant l'installation des goélands sur les sites qu'ils occupaient préférentiellement les années précédentes. En revanche, une dératisation préventive a été faite par Jean-Paul et Jocelyne les 9 février et 9 mars. Apparemment, il n'y a pas eu de

prédation par les goélands qui se posent régulièrement sur l'île. Par contre, en début de saison, la prédation par le faucon pèlerin sur les sternes caugeks a été constatée.

Signalisation

Les panneaux sont installés comme chaque année en début de saison, mais le problème de l'absence de signalisation efficace à terre demeure toujours (notamment lors des période de forte fréquentation humaine aux grandes marées).

Surveillance

Chacun s'accorde à dire que 1997 a été une année calme. Arnel et Sébastien ont assuré une présence quotidienne entre les 30 juin et 30 juillet.

Progressivement, l'information dispensée localement par le conservateur et sur le terrain par les surveillants porte ses fruits, constat déjà fait sur d'autres sites comme en baie de Morlaix dans le Finistère. L'absence d'assermentation ou de statut « officiel » des surveillants ne posent plus de problèmes mis à part quelques cas de personnes peu aimables. Le fait que Arnel Kerdoncuff assure la surveillance pour la seconde année consécutive a facilité son installation et lui a permis de renouer rapidement de bonnes relations avec des riverains dont il avait fait connaissance la saison précédente. Il a même trouver un « allié » en la personne du propriétaire de l'Avel Mad.

Afin de prévenir les éventuels problèmes au cours des grandes marées, un communiqué de presse a été diffusé auprès de la presse locale en juillet et deux surveillants ont assuré ensemble une présence à la limite de l'arrêté de biotope.

A noter que la gendarmerie maritime de Saint-Brieuc a dressé procès verbal au cours d'une inspection du matériel nautique, pour absence d'immatriculation inscrite sur le zodiac. Cette affaire est close. La SEPNB n'est en effet pas en infraction puisque le moteur installé est inférieur à 10 CV, limite inférieure pour l'immatriculation visible des bateaux. Le gendarme en service ce jour-là n'a malheureusement pas voulu tenir compte de la carte d'immatriculation (manuscrite) fournie par les affaires maritimes de Brest mais d'un document informatisé des services d'immatriculation, qui ne prend en compte que les chiffres sans décimale ! Au-delà de ce contre temps, qui a sollicité trois gendarmeries, engendré un dossier auprès de deux procureurs, on regrette que la gendarmerie maritime de ce secteur refuse parallèlement d'assurer les missions de police de la nature qu'ils ont à assurer pour faire appliquer l'arrêté de protection de biotope.

INTÉGRATION DE LA RÉSERVE-VALORISATION

Le dépliant d'information sur les sternes de Bretagne et de sensibilisation à leur protection édité l'an passé est diffusé par les surveillants et les gardes.

Une animation gratuite a été proposée à deux reprises sur le littoral de Saint-Jacut-de-la-Mer

Texte du communiqué de presse :

L'île de la Colombière est un espace protégé par arrêté préfectoral

Gérée par la SEPNB et acquise en 1984 par le Conseil Général des Côtes d'Armor, la réserve ornithologique de la Colombière (Saint-Jacut-de-la-Mer) dispose d'un arrêté préfectoral de protection de biotope. La réglementation (affichée en Mairie) interdit l'accès au site et sur une zone de 100 m autour de l'île, entre le 15 avril et le 31 août de chaque année.

La Colombière est l'une des rares îles de Bretagne à accueillir les sternes (ou hirondelles de mer), puisque l'on compte aujourd'hui seulement 6 sites d'importance pour la nidification sur les 4 départements. Cet oiseau au ventre blanc et dessus des ailes gris, gracieux symbole de notre région, se reconnaît à sa finesse, à sa calotte noire et à ses piqués fréquents et rapides pour pêcher au ras de l'eau. On distingue 3 espèces : la sterne pierregarin, la sterne caugek et la sterne de Dougall, dans le secteur de Lancieux. Le moment de la nidification est très important : tout dérangement peut entraîner la désertion de la colonie, donc l'échec de la reproduction. L'envol occasionné par des approches de la colonie éloigne les parents, exposant œufs et poussins au soleil et aux prédateurs.

L'information dispensée par la SEPNB aux plaisanciers et professionnels depuis 6 saisons au moment de la nidification porte ses fruits, et nous avons un large soutien des habitués de ce secteur, comme de la commune.

Les grandes marées sont synonymes d'affluence en baie de Lancieux. Pêcheurs à pied et promeneurs arrivent en grand nombre sur la vaste étendue de sable qui émerge à marée basse pour quelques heures.

La SEPNB a pour vocation et mission de permettre à la colonie de mener à bien sa reproduction chaque année. Elle fait appel aux citoyens responsables, aux amoureux de la nature et de ses richesses pour l'aider et la soutenir dans les efforts de protection de cette réserve.

Au cours de la prochaine grande marée, restez à bonne distance. Deux jeunes passionnés de nature seront présents sur le site pour répondre à vos questions et vous indiquer les limites de la zone de protection (près du collet).

La SEPNB remercie par avance tous ceux qui lui apporteront sa collaboration.

Pour en savoir plus, un numéro de téléphone : 02.98.49.07.18.

**La SEPNB accueille
les curieux de nature de Saint-Jacut-de-la-Mer
vendredi 18 juillet à 10 h 30
au Chef de l'Isle (Pointe du Chevet)
pour une balade découverte.**
Participation 25 F - gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
Prévoir son pique-nique, des bottes et si possible des jumelles.

VIADUC DE CORBINIÈRES-BOEUVRES (35)

Statut de protection : réserve d'association créée le 3 octobre 1989 (interdiction d'accès en tout temps)

Propriété de la SNCF sous convention de gestion (1989)

Intérêt patrimonial :

ANIMAUX : Chauves-souris en hivernage : environ 100 individus de cinq espèces : grand murin et grand rhinolophe principalement, murin à moustache et murin de Daubenton

Conservateur : Guy-Luc Choqué

SUIVI NATURALISTE

Chauves-souris : 2 recensements en période hivernale.

Maxima observées au cours de l'hiver :

grand rhinolophe	37
grand murin	33
murin à moustaches	1
murin de Daubenton	2
total	73 chauves-souris

Les difficultés de recensement sont peut-être à l'origine de l'absence de quelques individus. Toutefois, la baisse de l'effectif semble réelle. Un suivi plus régulier du site semble nécessaire.

GESTION

La porte de la grille de Corbinières a de nouveau été dégradée au cours de l'hiver. Un scellement de celle-ci a été réalisé.

Hivernage dans la réserve de Corbinières-Boeuvres

espèce	hiver									
espèces \ hivers	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97
Grand Rhinolophe	39	36	28	28	42	33	34	37	37	43
Petit Rhinolophe	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Grand Murin	71	51	60	65	64	77	44	41	33	41
Murin de Daubenton	3	3	3	3	1	1	2	2	2	0
Murin à moustaches	7	2	3	0	1	2	4	4	1	1
Murin de Natterer	0	1	1	1	3	0	0	0	0	1
Murin à oreilles échan	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Murin de Beichstein	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	121	93	97	97	111	113	84	84	73	86
Nombre d'espèces	5	5	7	4	4	4	4	4	4	4

espèce	moyenne		maximum	
espèces \ hivers	avant réserve	depuis réserve	avant réserve	depuis réserve
Grand Rhinolophe	38	35	39	43
Petit Rhinolophe	0	0	0	1
Grand Murin	61	53	71	77
Murin de Daubenton	3	2	3	3
Murin à moustaches	5	2	7	4
Murin de Natterer	1	1	1	3
Murin à oreilles échan	0	0	0	1
Murin de Beichstein	1	0	1	0
TOTAL	107	93	121	113
Nombre d'espèces	5	4	5	7

LANDES DU CRAGOU - VERGAM (29)

Statut de protection : réserve d'association créée le 26 novembre 1986

Communes : Le Cloître-Saint-Thégonnec - Scrignac - Plougonven

Propriétés : SEPNB (55 ha sur le Cragou et 26 ha sur le Vergam) ; Conseil Général (convention de convention du 4 décembre 1995) ; privés

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : landes de fauche à courlis, landes hautes à busards, tourbières à sphaignes, bas-marais et prairies naturelles acides, tous groupements botaniques des landes des Monts d'Arrée, rochers humides à *Hymenophyllum*, landes à *Arrhenatherum terei*, boisement de crête à chêne et poirier sauvage

Animaux : courlis, busard cendré, busard Saint-Martin, traquet tarier, pipit des arbres, escargot de Quimper

Conservateur : François de Beaulieu

Permanents : Danièle Pesquer, Nathalie Desanti (jusqu'à fin août 1997) et Boris Prouff (service civil)

Stagiaires : Erwan Talbot ; BTS Gestion et protection de la nature (Auray), Sylvain Bablée ; BTS Gestion et protection de la nature (Auray), Patricia Oury ; MST Aménagement et mise en valeur des régions (Rennes), Thomas Escudie ; MST Patrimoine Montpellier (avec la mairie du Cloître), Christophe Brigognen ; IREO Foresterie (Arradon), Xavier Blanchard ; IREO Foresterie (Arradon)

Bénévoles : Michel Audoucinex (vétérinaire), Daniel Chicouène (botaniste), Bernard Clément (écologie végétale), Jean Coadour (gestion), Philippe De Zuttere (bryologue), Marcel Guillou (agriculteur), Alain Hascoet (expert forestier), René-Pierre Bolan (photographe), Marijke Kerbourc'h (traductrice), Monique L'Hostis (parasitisme), Raymond Lachuer (gestion), Sylvie Magnanon (botaniste), Jacques Maout (ornithologue), John Molyneux (transport), Eric Prigent (agriculteur), Philippe Quéré (gestion), Jean-Marie Rellini (gestion), Hervé Ronne (photographe), Hervé et Jean-Pierre Saout (agriculteurs), François Seité (botaniste)

Entomologie : Philippe Fouillet

GESTION

Ce rapport d'activité a été réalisé dans de bonnes conditions dans notre nouveau local situé dans l'enceinte du Musée du Paysage et du Loup, grâce à la convention signée avec le Musée.

L'équipement a été complété par un téléphone-fax-répondeur et une boîte aux lettres. Le travail de bureau prend une part de plus en plus importante du temps de l'équipe mais ne lui fait pas oublier le terrain. On notera que, cette année encore, stagiaires, bénévoles et partenaires divers ont largement contribué au fonctionnement de la réserve.

Le comité de gestion s'est réuni le 1er octobre 1997 en Mairie du Cloître-Saint-Thégonnec.

Gardiennage

Aucun problème particulier n'est à noter.

Le troupeau

Poneys et vaches ont pâturé 15 jours au début du printemps sur les 3,5 hectares de prairie humide nouvellement clôturée avant d'être transférés :

- les poneys sur l'enclos 6
- les vaches sur l'enclos 1 qui nécessite une pression de pâturage importante.
 - Poneys Dartmoor

Sur les deux juments saillies en 1996, une seule a pouliné le 27 avril 1997. Le poulain est mort trois jours plus tard des suites d'une congestion pulmonaire due aux mauvaises conditions météorologiques. La réserve a accueilli un étalon Dartmoor en juin et juillet : sept poulains sont attendus l'été prochain. Une jument qui présentait des faiblesses au niveau des sabots et des risques de mammite en cas de mise bas a été vendue à des particuliers.

- Vaches

Deux inséminations effectuées sur les vaches n'ont donné aucun résultat. La vache 231 a eu une mammité sévère mais les soins rapprochés que l'équipe lui a prodigué ont permis d'éviter l'ablation d'un pis.

Saisie des données

La saisie des données ZNIEFF du Cragou et du Vergam est en cours. La saisie des données concernant le suivi de la gestion par le pâturage sur le logiciel du réseau ESPACE (données rétroactives des saisons 95-96 et 96-97) est faite en totalité ; la saisie se fait maintenant au fur et à mesure des suivis.

Travaux et aménagements

- Amélioration de l'accueil
 - Installation d'une chicane à l'entrée ouest de la réserve.
 - Reconstruction de l'escalier enjambant le talus, sur le sentier botanique.
 - Pose de grillage antidérapant sur l'escalier, la passerelle et entre les chicanes près de l'affût.
 - Tronc distributeur de prospectus et recueil de messages dans l'affût.
 - Tronc et vente de tourbe en libre service à l'entrée de la réserve.
- Entretien et amélioration des infrastructures
 - Remplacement de la barrière en grillage à moutons en haut de la voie romaine (suite à la destruction de l'ancienne).
 - Amélioration du parc de contention (reprise des vaches plus fréquente).
 - Réalisation d'une porte sur le parc (qui n'a pas résisté au caractère de la vache 231).
 - Installation d'arrivées d'eau près du parc de contention et de l'abris à matériel.
 - Entretien, débroussaillage et restauration des clôtures.
 - Mise en place du sentier botanique et de la signalisation d'été.

Génie écologique

- Restauration d'une prairie humide en limite nord de l'enclos 6 :
- Suite aux contacts établis avec Jean-Guillaume Féat, agriculteur au Bouillard, l'équipe a obtenu de faire pâturer le cheptel sur 3,5 hectares de prairies naturelles en contact avec le site. Ces prairies abandonnées depuis une vingtaine d'années sont en contrat OGAF de type D (restauration de la prairie humide). Une fauche a eu lieu en 1996. Le pâturage aura une action complémentaire intéressante et permettra de diminuer la période d'affouragement. Cette gestion par le pâturage a nécessité des travaux importants : enlèvement des ronciers, éclaircie des arbres, élagage des haies et pose d'une clôture (200 poteaux de châtaignier, 3 rangs de fils galvanisés). Les travaux ont duré 13 jours à 3 personnes.
- Molinaie, enclos n°1 : Abattage et dégagement des saules surplombant les mares (2 jours de main d'œuvre). Ces travaux visent à limiter l'assèchement des mares en été et à dégager la vue de la réserve à partir de l'observatoire.

Restauration de landes après enrésinement

- Croix Courte : Après le dessouchage au bulldozer (septembre 1996) des parcelles C743, 744 et 749 acquises par le Conseil Général du Finistère, les analyses de terre effectuées n'ont pas montrées de différences significatives entre ces parcelles et les parcelles de lande proches. Suite à la concertation avec les botanistes de la RSPB puis du Conservatoire botanique de Brest, des expériences de gestion différentes sont envisagées pour chacune des parcelles.
- Parcelle 744 : Épandage de broyat de lande sur deux bandes séparées par deux bandes témoins fin août 1997. Une des bandes sera constituée de broyat de lande à prédominance de *Erica ciliaris* - *Erica tetralix* et l'autre de broyat à prédominance de *Erica ciliaris* et *Erica cinerea*.
- En prévision du futur pâturage sur ces parcelles, une clôture en poteaux de châtaignier a été posée (300 poteaux et 3 jours de travail avec moyens mécaniques).
- Un nettoyage des talus a été réalisé (enlèvement des arbres penchés ou des résineux faisant écran).

Restauration de milieux tourbeux

- Dans le cadre de son stage de BTS, Sylvain Bablée a ouvert une fosse de tourbage dans l'enclos 6. Le but est double : rajeunir le milieu et sensibiliser le public à la gestion des tourbières par la vente de briquettes de tourbe (des sacs sont en vente en libre service à l'entrée de la réserve). Contrairement aux Britanniques avec qui la RSPB n'a aucun problème pour des ventes de ce type, certains visiteurs de la réserve sont si distraits qu'ils oublient de verser l'argent correspondant dans le tronc prévu à cet effet. La vente pourrait être concentrée sur les points d'accueil contrôlés (musée, maison de la réserve).

Réserve du Vergam

- Fauches programmées avec les agriculteurs en contrat OGAF.
- Les négociations pour l'achat de la parcelle enrésinée AE 18 (2,83 hectares) ont abouti à un accord verbal du propriétaire. Il reste à trouver le financement (au maximum, 14 000 F). Dans ce cas, d'autres négociations seront entamées avec les autres propriétaires.
- Des travaux d'élagage ont été poursuivis dans le boisement de résineux appartenant à la SEPNB mais la rentabilité n'est pas prouvée, même si les coûts de main d'œuvre sont particulièrement réduits grâce au bénévolat et aux stagiaires. La section de Morlaix a pu se fournir en sapins de Noël. L'opération sera renouvelée au profit de la réserve.
- Un contact avec B. Menez, propriétaire riverain (250 ha) permet d'envisager à terme des opérations de restauration après enrésinement.

Formation

Danièle Pesquer a suivi une formation d'initiation à l'informatique de 40 heures à Brest et une formation spécifique à l'utilisation du logiciel ESPACE pendant deux jours. Boris Prouff et Danièle Pesquer ont participé à un stage de l'IRPA sur la lecture du paysage. Nathalie Desanti est garde particulière sur les réserves SEPNB de l'Arrée. Boris Prouff est piégeur agréé suite à une formation de deux jours dispensée par l'Office National de la Chasse et a suivi une formation de bûcheronnage en Angleterre pendant une semaine dans le cadre des échanges avec la RSPB, débouchant sur un diplôme européen bientôt obligatoire pour utiliser tronçonneuses et débroussailleuses.

INVENTAIRES ET SUIVIS NATURALISTES

Ornithologie (J. Maout et B. Prouff)

Le présent rapport a été établi à la suite de 8 visites effectuées entre le 15 mars et le 7 juillet. Le suivi a été simplifié par rapport à l'année précédente consacrée au suivi régional des courlis nicheurs. Ne sont fournies ici que les données de Jacques Maout et les quelques observations communiquées par B. Prouff, F. Sèité et R. Lachuer notamment.

Les mauvaises conditions météorologiques de juillet ont sans doute perturbé la reproduction des rapaces. Néanmoins les effectifs restent stables.

Les couples de courlis du Cragou se sont installés : 3 d'entre deux sur des landes mésophiles fauchées et 1 sur une lande mésophile pâturée. Une famille (au moins) est observée sur les pâtures à l'ouest de la voie romaine le 7 juillet. Au Vergam, on observe l'éclosion de poussins sur l'un des sites le 11 mai, alors que le 24 mai, les poussins n'ont pas éclos sur deux des 3 autres sites.

Landes du Cragou

- Espèces nicheuses (nombre de couples)

busard cendré	1
busard Saint-Martin	1
courlis cendré	4 (1 disparu pour cause de prédation par mammifère)
engoulevent d'Europe	3 (sur le flanc nord du Cragou)

- Espèces présentes mais non nicheuses

tarier des prés observés au niveau du bois de pin dans la lande pâturée par les vaches

Vergam

- Espèces nicheuses (nombre de couples)

busard cendré	1 à 3 (nourrissages concernant un couple ont été observés en juillet sur ce site).
busard Saint-Martin	1
courlis cendré	4 (sur les mêmes sites que l'année passée)

- Espèces présentes mais non nicheuses

bondrée apivore	1 le 5 juillet
hiboux des marais	2 individus sont présents en mars. L'un est levé de jour, dans les plantations près du ruisseau le 24 mai.

hiboux moyen-duc découvert en fin d'hiver. Sa reproduction probable dans le secteur, n'a cependant pas été recherchée.

Végétation

- Suivi de l'impact du pâturage (Nathalie Desanti et stagiaires)
 - Reconstitution des suivis annuels sur les points permanents des enclos 1, 5, 6 et 8.
 - Suivis complémentaires sur les parcelles de retrait LR2, les prairies humides PF (nord réserve).
 - Suivi de l'utilisation de l'espace par les troupeaux (Sandrine Letort 1996, Erwan Talbot 1997)
 - Suivi des parcelles en restauration de lande après enrésinement : Croix Courte et ancien bois de pins maritimes.
 - Sur la parcelle anciennement plantée de pins maritimes dont la coupe a été réalisée avec la RSPB en octobre 1996, le suivi de végétation 1997 fait apparaître une dominance saisonnière de la fougère aigle, la présence d'*Erica ciliaris* et l'abondance de *Molinia caerulea*. La reconstitution d'une opération de ce type sur les boisements situés au nord compléterait heureusement la restauration paysagère. Le propriétaire serait vendeur.
 - Suivi des fauches 1997 : versants nord et sud (Nathalie Desanti)
 - Fauche de la station à Malaxis des marais *Hammarbya paludosa* à la débroussailluse en mars 97 avec enlèvement du produit par l'équipe et R. Lachuer.
 - Compte-rendu des observations 1997 de F. Seite
 - *Hammarbya paludosa* (Malaxis des marais) : Cragou nord

Total pieds	25
Pieds fleuris	12 soit 48%
Pieds non fleuris	13

Décomposition des stations :

Exclos	20 pieds	8 fleuris	12 non fleuris
Nouvelle station (Boris Prouff et Danièle Pesquer)	5 pieds	4 fleuris	1 non fleuris

Pourcentage par rapport à la population du Finistère : 11%

- *Spiranthes aestivalis* (Spiranthe d'été) :

Une vingtaine de pieds a été découverte cette année par Boris Prouff. Lors de sa visite en 1994, 1995 et peut-être 1996, cette espèce avait été activement recherchée sur le site, y compris à l'endroit exact où ils ont été vus, et à l'époque où l'espèce fleurit (début août) sans en voir aucun pied. Au départ, cette zone était assez envahie par la végétation (molinie et narthécies). Depuis, les poneys ont créé de petites sentes permettant à ces pieds enfouis de pouvoir se manifester, d'où l'intérêt du pâturage extensif pour la biodiversité et pour *Spiranthes aestivalis* en particulier. Si les stations les plus importantes de cette espèce en tourbières et landes tourbeuses sont des zones pâturées, ce n'est pas un hasard.

- *Gentiana pneumonanthe* (Gentiane pneumonanthe) :

Suivi et recherche des populations de gentiane pneumonanthe au Vénec et les alentours, au Cragou nord (recherches vaines au Cragou sud, sur les landes fauchées) et au Vergam où l'espèce a été découverte l'an dernier sur une lande pâturée (quelques pieds) à la saison de floraison (mi août). Il s'agissait de trouver des pontes d'azuré des mouillères sur les corolles, mais ce fut en vain.

D'autres stations existent. Elles sont suivies par les gestionnaires et P. Fouillet. Il serait intéressant de cartographier toutes les stations connues.

Insectes et arachnides : P. Fouillet

Réserve du Cragou

- Étude des coléoptères carabiques

Les pièges (pots de verre remplis de formol dilué) posés en début avril sont régulièrement relevés par le personnel SEPNEB (avril à octobre). Les stations choisies permettent une comparaison des peuplements des différentes landes pâturées par les poneys et les vaches (lande mésophile, lande humide, bas-marais acide à touradons, zone de tourbières à sphaignes près des sources) ainsi que des zones non pâturées (lande mésophile, lande hydrophile).

- Étude du peuplement d'insectes de la strate herbacée (landes à molinie dominante)

Les prélèvements par filet-fauchoir (une demi-heure par site) ont été effectués au niveau de quatre stations des landes du Cragou : une zone de lande humide pâturée, une zone de lande mésophile pâturée (enclos d'hiver), une zone de lande humide non pâturée et une zone de lande mésophile non pâturée (pente le long de la voie romaine).

- Étude du peuplement d'orthoptères

Les suivis des populations d'orthoptères ont été effectués sur les quatre mêmes zones que celles définies pour les prélèvements par filet-fauchoir. Ils correspondent à des comptages d'une demi-heure (individus vus et entendus) le long de parcours dans chaque site.

- Analyse du peuplement d'arthropodes des touradons de molinie.

Elle correspond au prélèvement sur le terrain d'un touradon entier qui est ensuite finement disséqué afin d'en retirer tous les arthropodes présents. Deux touradons ont déjà été analysés avec l'aide du personnel SEPNEB : récolte d'environ 50 à 100 petits arthropodes en 6 heures. D'autres seront analysés régulièrement en automne et en hiver.

Réserve du Vergam

Les mêmes types de suivis ont été réalisés dans les landes du Vergam afin d'analyser les caractéristiques entomologiques de ces sites de landes mésophiles et humides non pâturées mais fauchées sur quelques secteurs.

- Étude des coléoptères carabiques :

Quatre stations de pièges ont été déterminées : une zone rase fauchée en 1996, une zone fauchée il y a quelques années, une zone non fauchée (à Ulex et Callune) ainsi qu'une zone de tourbière de pente. Les pièges sont régulièrement relevés d'avril à octobre. À signaler la découverte du carabe à reflet d'or *Chrysocarabus auronitens subfestivus*, sous-espèce rare et protégée endémique de Bretagne.

- Étude du peuplement des insectes de la strate herbacée (lande à molinie dominante).

Il a été comparé une zone de lande fauchée en 1996 et une lande fauchée il y a quelques années. D'autres prélèvements sont prévus en septembre et octobre.

- Étude des peuplements d'orthoptères :

Un premier comptage a été réalisé le 15 juillet (lande rase) et le 1 août (lande plus haute), un autre en septembre et le dernier le sera en octobre.

Chiroptères : début d'inventaire avec Jacques Ros

(Jacques Ros est responsable du Groupe mammalogique de la SEPNEB)

Premiers résultats : 1 murin de natterer, 1 sérotine commune, 1 pipistrelle commune. Un gîte a été repéré dans les rochers (fissure avec guano). L'équipe poursuit les recherches de gîtes occupés selon une méthodologie mise au point par P. Pénicaut.

ANIMATION ET PROMOTION

Accueil

L'équipe des réserves de l'Arrée a conçu un nouveau document présentant les animations proposées aux scolaires. Il a été diffusé sur l'ensemble des écoles primaires du Finistère en partenariat avec le musée du loup. Au total, les animateurs, bénévoles et permanents ont accueilli 2157 personnes sur les réserves et équipements des Monts d'Arrée où la SEPNEB est impliquée. 763 l'ont été sur la seule réserve du Cragou. Il s'agit donc d'une intéressante progression.

La réserve du Cragou a participé dans le cadre du réseau ESPACE à la réalisation de panneaux d'exposition sur la gestion par le pâturage extensif dans les zones protégées et de fiches de présentation des races utilisées.

Le Syndicat mixte pour la gestion des cours d'eau du Trégor et du pays de Morlaix souhaite développer pour des scolaires de cycle 2 et 3 des animations sur le thème de l'eau en 1997-98. Plusieurs associations sont impliquées dans le projet dont l'équipe des monts d'Arrée.

Presse

Les animations d'été ont paru plus ou moins régulièrement dans *Ouest France* et le *Télégramme* (fax envoyés toutes les semaines aux rédactions) et deux journalistes ont assisté aux animations.

Les articles diffusés dans *l'Estivant* et le *Trégor* ont amené un public nombreux sur la réserve du Cragou, la réserve du Venec qui se trouve hors du périmètre d'action de ces journaux n'a pas pu en profiter.

Les annonces diffusées sur RBO ont aussi attiré les vacanciers.

L'affichage dans les campings, points information, et commerces de Landivisiau à Lannion n'a eu que peu de retombées. Il faudra le cantonner l'année prochaine aux campings et points information locaux, ainsi qu'aux gîtes et hébergements.

L'opération « Parrainez un poneys » connaît un vif succès. De nombreux parrains sont déjà venus voir leurs filleules sur la réserve et le siège SEPNB à Brest a reçu de nombreuses demandes de renseignements. Un excellent article d'André Fouquet est paru dans *Ouest-France*. Au premier septembre : 70 parrains ou maraines...

La SEPNB Monts d'Arrée était présente à la fête des associations du Parc Naturel Régional d'Armorique, à la foire exposition du Cloître Saint Thégonnec et à la fête des associations à Morlaix.

La Lettre de la réserve n°6 a été tirée à 800 exemplaires et distribuée le 15 mars 1997 sur les communes du Cloître Saint Thégonnec, Plougonven et Scrignac.

DIVERS

240 heures de Travail d'intérêt général ont été effectuées sur la réserve (un autre contrat a été signé au Vénec). Cette formule a donné satisfaction à tous. Les contacts pris avec les services du tribunal de Morlaix permettent d'envisager d'autres contrats. La mairie du Cloître a couvert administrativement le premier contrat et a permis un démarrage rapide car la SEPNB n'avait pas d'agrément. C'est désormais régularisé et, a priori, valable dans tout le Finistère, voire au-delà.

La réserve a accueilli une très intéressante sortie du Conservatoire botanique de Brest le 26 juillet 1997, animée par Daniel Chicouène.

L'équipe a été sollicitée pour régler un problème de salissures causées par un couple de chouettes effraies logées dans une cheminée. Il s'agit probablement des chouettes qui occupaient le clocher du bourg et qui ont été délogées par les travaux de réfection. La pose d'un nichoir dans le clocher devrait permettre aux chouettes de s'y réinstaller tout en limitant les salissures.

Conformément à la convention passée avec l'amicale des chasseurs du Cloître, son président J.M. Scanff a transmis le bilan de la campagne de chasse 1996-1997 sur le site du Cragou. « Deux battues au renard ont été organisées, deux renards ont été tués, les gardes chasse de l'amicale en ont tué trois. Une cage piège installée au Bouillard a permis la destruction d'une dizaine de pies. D'après les renseignements recueillis, peu de chasseurs fréquentent le site hormis quelques bécassiers qui auraient prélevé 4 ou 5 pièces ».

ENEZ CROS (29)

Statut de protection : réserve d'association créée le 30 mai 1983

Commune : Ploudalmezeau

Propriété : privée (convention de gestion signée à la création)

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : Pelouse aérohaline en bon état, d'un intérêt esthétique important au printemps notamment

Animaux : Ancien site à sterne

conservateur : Prigent Lamour

SUIVI NATURALISTE

Aucune nidification n'a eu lieu

Deux dératisations efficaces ont été effectuées.

La végétation est très saine et belle en 1997 grâce à une météo favorable : pluie et soleil.

BOIS D'ESCOUBLAC (44)

Statut de protection : réserve d'association créée le 8 décembre 1983

Commune : La Baule

Propriété : commune (convention de gestion signée le 8 décembre 1983).

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : Orchis homme-pendu *Aceras anthropophorum*

Conservateur : Gilles Mahé

SUIVI NATURALISTE

Orchidées : aucun pied fleuri

Gel l'hiver, sécheresse au printemps.

INFORMATION

Gilles Mahé passe le relai à Armelle Dujardin pour le suivi de cette réserve.

RIVIÈRE D'ÉTEL : INIZ ER MOUR ET LOGODEN (56)

Statut de protection : Arrêtés de protection de biotope pris pour Inizi er Mour le 14 avril 1980 et pour Logoden le 12 avril 1983 (interdiction de débarquer du 1^{er} avril au 15 juillet)

Commune : Saint Hélène (Inizi er Mour) et Plouhinec (Logoden)

Propriété : État (Inizi er Mour) et ? (Logoden)

Intérêt patrimonial :

Animaux : Oiseau marins nicheurs : sterne pierregarin sterne Caugek ; loutre présente

Conservateur : Arnaud Guillas

SUIVI NATURALISTE

Recensement d'oiseaux nicheurs fait le 10 juin par Yannick Le Guennec, Arnaud Guillas et Hervé Le Gall ; second débarquement le 24 juin par Patrick Limon

Inizi er mour

Sterne pierregarin	1æ	2æ	3æ	æ=œuf ; p=poussin			1p	2p	3p
				1æ + 1p	1æ + 2p	2æ + 1p			
Ilot nord ⁽¹⁾ : 54 nids	2	14	31	2	1			2	2
Ilot sud : 106 nids	6	22	53	2	5	5	2	3	6

⁽¹⁾ + 6 œufs abandonnés à la limite de l'estran à la pointe nord de l'île

Logoden (Observation le 10 juin)

Pas de nidification cette année.

3 grands cormorans immatures, 2 aigrettes, 2 tadornes (1 couple), 2 goélands marins (1 couple), 30 goélands argentés immatures,

Ilot du Moustoir

Pas de nidification de sternes

2 couples pipit maritime nicheurs, 1 chevalier guignette

Total effectif nicheur rivière d'Étel :

Sterne pierregarin: 160 nids.

Oiseaux immatures (plumage 2^{ème} été ou adultes non nicheurs) : Nombreuses observations entre la fin mai et fin juin autour d'Inez er Mour ou posés sur l'estran : 3 le 24 mai, 5 le 1^{er} juin, 12 le 10 juin, 7 le 22 juin.

Les années précédentes, un maximum de 2, 3 ou 4 sternes pierregarin étaient observées sur la colonie.

Types de proies :

Observations nouvelles: à 4 reprises, une sterne pierregarin adulte avec une anguille dans le bec (15-25 cm) est observée, les jeunes essaient de l'avaler mais sans succès. Finalement c'est l'adulte qui l'avale. 2 heures plus tard, la queue du poisson dépasse toujours du bec de l'oiseau. Ce qui est intéressant, c'est que la sterne va pêcher des jeunes anguilles "à pied" et remue les algues avec son bec ou va se poser sur un parc ostréicole et observe ce qui se passe dans les flaques d'eau à marée basse.

Autre observation : 1 jeune récemment volant pourchasse un papillon pendant 10 minutes, réussit à l'attraper et le gobe.

Nombre de jeunes

1er poussin volant le 26 juin, 30 poussins volants le 6 juillet, Environ 160 poussins volants le 12 juillet, Il reste environ 30 poussins récemment envolés le 4 août. Sont recensés sur l'estran d'Iniz er Mour et les vasières alentours 180-200 jeunes le 9 juillet, poussins volants ou proches de l'envol. Plusieurs dizaines de jeunes quittent l'île après la mi-juillet.

Globalement, on peut en déduire que la production en jeunes est très bonne cette année, autour de 250 jeunes produits à l'envol, peut-être plus.

Mortalité

2 adultes morts trouvés lors du recensement (la moyenne habituelle). 4 poussins et 1 adulte trouvés le 22 août, tous avec un hameçon dans le bec.

Prédation

1 couple de goéland marin reste cantonné sur Logoden de fin mars à mi-juillet, empêchant toute installation de sternes sur cet îlot. Prédation ciblée sur les grands cormorans en pêche. A plusieurs reprises, ils les font régurgiter leurs proies avec succès.

Pas de prédation sur les sternes.

SUIVI NATURALISTE INIZ ER MOUR (SYNTHÈSE):

31 mars : 4 Caugeks et 1 pingouin Torda en pêche

14 avril : 70 Pierregarin en alarme + 1 couple pipit maritime nicheur + 1 mouette tridactyle adulte

40 grands cormorans sur Logoden + 1 couple goéland marin

20 avril : 200 martinets noirs passent en migration

11 mai: 1 labbe parasite

22 juin : 90 pierregarin adultes + 4 immatures + 3 dougall en pêche au Pont Lorois

08 juillet : 1 sterne naine adulte posée sur Iniz

12 juillet : 1 Caugek juvénile nourrie par 2 adultes sur l'estran

04 août : 4 Caugek + 12 bécasseaux variables + 7 chevaliers gambette posés sur les vasières d'Iniz

GESTION - SURVEILLANCE- FRÉQUENTATION:

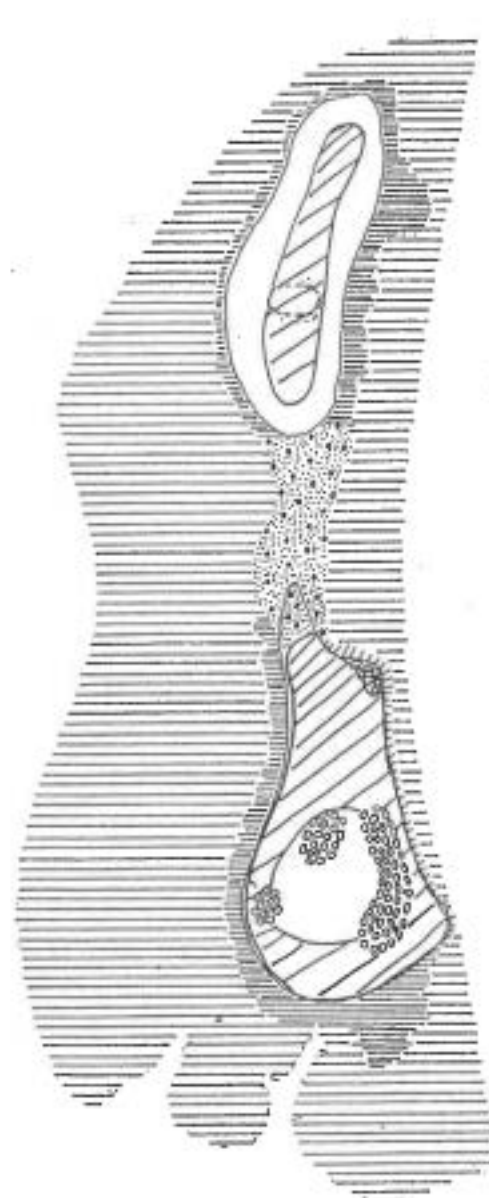
Débroussaillage des îlots le 14 avril (voir carte)

Surveillance les week-ends de mai et juin + 18 jours en juillet (sauf 13 et 14 juillet)

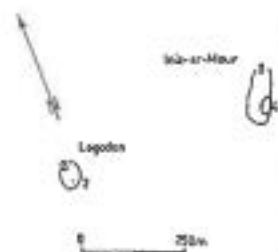
Très peu de monde jusqu'au début juillet du fait du mauvais temps

8 interventions nécessaires du 6 au 31 juillet.

INIZ - ER - MOUR



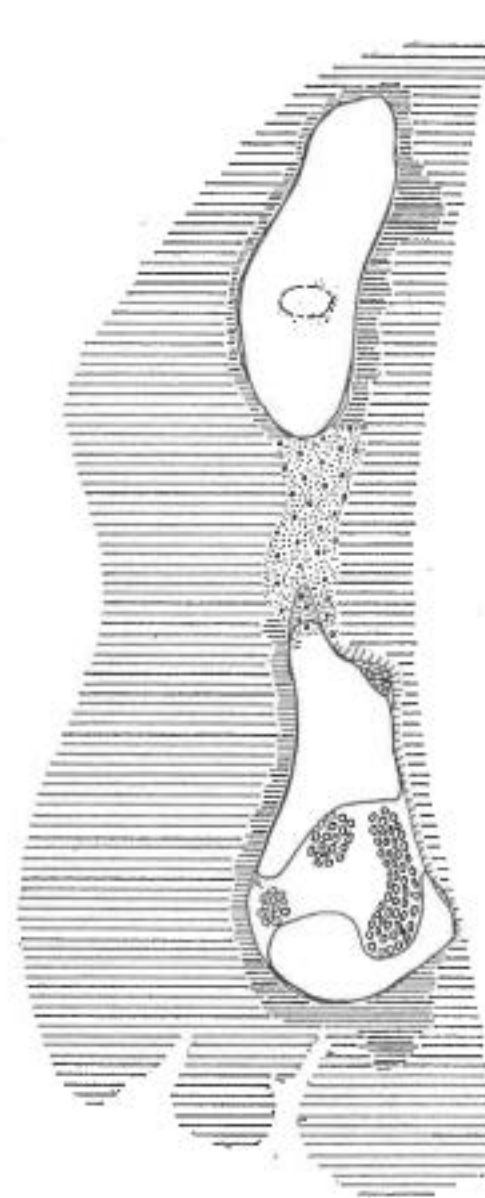
LOGOCH

1997
Zones débroussaillées

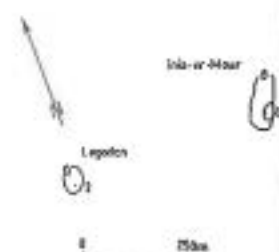
- MICRO-PALASSE
- CORDON DE SABLE ET GALETS
- ESTRAH ROCHUEUX
- PLATIER
- ZONE DE VEGETATION BUISSELE
- MURET

d'après carte de J.P. FERRAND

INIZ - ER - MOUR



LOGOCH

1997
Route de l'Énergie

- MICRO-PALASSE
- CORDON DE SABLE ET GALETS
- ESTRAH ROCHUEUX
- PLATIER
- ZONE DE VEGETATION BUISSELE
- MURET

d'après carte de J.P. FERRAND

ÎLOT DES ÉVENS (44)

Commune : La Baule

Conservateur : Rémy Gautron

SUIVI NATURALISTE

22 couples de goélands argentés nicheurs : production de poussins faible ; 3 couvées d'eiders à duvet (1^è couvée avec oeufs cassés, 2^e et 3^e couvées avec 4 œufs abandonnés découverts) ; Nota : 3 nids situés de 50 cm à 1 mètre les uns des autres ; Présence de ± 60 eiders autour de l'îlot

INFORMATION

Contacts avec le Maire de La Baule pour une éventuelle opération de nettoyage de l'îlot.

ÎLOTS DU CAP FRÉHEL (22)

Statut de protection : réserve d'association créée en 1965, Zone de Protection Spéciale

Commune : Fréhel

Propriété : État (convention d'occupation précaire depuis 1993)

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : roches à nu ou végétation nitrophile

Animaux : oiseaux marins nicheurs : guillemot de Troil, pingouin torda, mouette tridactyle, fulmar boréal, cormoran huppé, goéland argenté, brun et marin

Conservateur : Section Matignon, Yves Constantin

SUIVI NATURALISTE

Observateurs : Bernard CADIOU, Alexander SCHEPSKY, Laurent CHATAIGNÈRE, Yannick BOURGAUT et la section SEPNEB Matignon.

Oiseaux marins

• Fulmar boréal

Secteur	Bilan 1996	Bilan 1997
Anse des Sévignés	présence, apparemment pas de ponte ⁽¹⁾	présence, apparemment pas de ponte
Pointe de La Teignouse	# 4 SAO, apparemment pas de ponte	2+ SAO, apparemment pas de ponte
Falaise Sud Fauconnières	présence épisodique et tardive	apparemment rien
Falaise continentale Est	1+ ponte, 1+ jeune à l'envol ⁽²⁾	5+ sites, 1+ pontes, 1 jeune à l'envol ⁽²⁾
Falaise du Jas	7-10+ sites, 5+ pontes, 3 jeunes à l'envol	# 10 sites, 2+ pontes, 1 jeune à l'envol (maxi = 28+i.)
Falaise de l'Évette (entr. Banche et Poulifer)	inoccupée ??	5i. le 07.03, apparemment pas de ponte
Trou du Poulifer	6-12 sites, 4-5+ pontes, 2 jeunes à l'envol	# 5 sites, 1+ pontes, 1 jeune à l'envol (maxi = 15+i.)
TOTAL	20-30+ sites, 10-11+ pontes, 6 jeunes à l'envol	20+ sites, 3-4+ pontes, 2 jeunes à l'envol

⁽¹⁾ une seule visite tardive le 27/07

⁽²⁾ bilan minimum, car peu de sites facilement visibles (à faire de mer !!)

Seules les falaises du Jas et du Trou du Poulifer ont fait l'objet d'un suivi régulier. Avec seulement 2 jeunes à l'envol, le bilan de la reproduction est nettement moins bon qu'en 1996 (10-11+ pontes, 6 jeunes à l'envol) et 1995 (5-6+ pontes, 3 jeunes à l'envol). Le secteur le plus actif l'an passé, le Trou du Poulifer, n'a accueilli que très peu de reproducteurs. Il n'y a apparemment pas eu de ponte cette année sur le site de la falaise continentale Est (en contrebas du chemin des Fous, sous le 1er promontoire), où il y avait eu un jeune à l'envol en 1995 et 1996. L'individu sombre est toujours présent sur la falaise du Jas et il s'agit d'une femelle (accouplement observé).

• Grand cormoran

Quelques individus fréquentent régulièrement l'Amas du Cap et La Banche.

• Cormoran huppé

Le bilan est de 280 couples minimum entre l'anse des Sévignés et le secteur de La Banche (avec un bilan partiel pour l'Amas du Cap, observé de terre, et pour la Grande Fauconnière, recensement uniquement des faces visibles de terre). Un décompte exhaustif est programmé pour 1998.

• Huitrier-pie

Un couple possible sur l'Amas du Cap (observations régulières à proximité de la zone de reproduction de 1996) et un couple possible sur l'îlot de La Teignouse, mais aucune preuve de reproduction effective n'a été obtenue. Un suivi plus attentif s'impose en 1998.

• Goélands argenté, brun & marin

Le bilan minimum (quelques zones n'ont pas été recensées), sans l'Amas du Cap, est d'au moins 100 couples de goélands argentés, 1-2 couples de goélands bruns et 2-3 couples de goélands marins. Sur l'Amas du Cap, un décompte très partiel donne 40-50 couples de goélands argentés, 1+ couples de goélands bruns et 3+ couples de goélands marins.

• Mouette tridactyle

Secteur	Nids 1995	Nids 1996	Poussins 1996	Taux de multiplication	Nids 1997	Poussins 1997
Banche	3	0	---	---	0	---
Jas	48-50	39	0	0,59	22-24 + 2*22*	0
Fal. Cont.	25	15	0	0,80	12 + 1*22*	2-3
Petite Fauc.	21	12-13	0	1,60	20 + 1*22*	1-2
Gde Fauc.	10	6	0	0,33	2	0
TOTAL	107-109	72-73	0	0,79	56-58	3-5

Suite à la prédation exercée par les corneilles depuis plusieurs années, les effectifs continuent de diminuer (-33% entre 1995 et 1996, -21% entre 1996 et 1997). Un repli des oiseaux est noté sur la Petite Fauconnière qui enregistre une augmentation du nombre de reproducteurs. La prédation a une nouvelle fois été très forte, malgré l'élimination de plusieurs corneilles à la mi-mai, et seules quelques rares pontes ont donné des jeunes à l'envol.

Cette nouvelle saison catastrophique aura très certainement encore des répercussions sur les effectifs de l'an prochain, avec une nouvelle (forte ?) diminution attendue, surtout pour la falaise du Jas.

• Guillemot de Troil

	Secteurs			TOTAL
	100	200	300	
Nombre de SAO en 1995	27	87-93	21-22	135-142
Nombre de SAO en 1996	28-29	68-79	17-21	113-129
Nombre de SAO en 1997	32-33	113-122+	36-39	181-194
Nombre de cas de reproduction prouvée	31	54+	18+	103
Nombre de poussins vus	29	45+	16+	90

SAO = Site Apparemment Occupé

Les effectifs en 1996 sont probablement sous-estimés du fait de la prédation précoce par les corneilles

La prédation par les corneilles noires a été très limitée cette année (quelques cas, une dizaine peut-être, principalement dans le secteur 300), d'où une très bonne production (au minimum 0,65 jeune/couple, et probablement de l'ordre de 0,80 jeune/couple, d'après les données disponibles pour les sites régulièrement suivis). Les guillemots étaient très agressifs vis-à-vis des corneilles qui s'aventuraient sur les corniches.

Les effectifs ont enregistré cette année une augmentation indéniable (mais sans atteindre le niveau de la fin des années 80, soit 200-250 couples environ). Il apparaît très probable que cet accroissement soit lié à une immigration d'oiseaux en provenance des colonies du Pays de Galles notamment, où la tendance générale est à l'augmentation depuis plusieurs années. Le bilan 1997 permet d'être plus optimiste pour l'avenir de l'espèce en Bretagne, et la reproduction en 1998 sera donc suivie avec une attention toute particulière (en renouvelant les opérations de limitation des corneilles au Cap Fréhel).

Les premiers oeufs ont été notés les 10 et 15 avril, et les premiers poussins vers le 20 mai. Les premiers départs des poussins ont eu lieu dans la seconde semaine de juin, la majorité vers le 15-20 juin. Fin juin, bon nombre d'oiseaux ont déserté les falaises, et les deux derniers poussins ont quitté les falaises vers le 10-12 juillet (dont un issu d'une ponte de remplacement).

La colonie du Cap Fréhel accueille environ 77% des 236-251 couples de guillemots recensés en Bretagne en 1997, mais seulement 17% des couples du Cap Fréhel se reproduisent sur un îlot en réserve (Petite Fauconnière = secteur 100).

Les observations ont permis d'identifier un minimum de 6 individus bridés reproducteurs certains ou probables, et au moins 1 individu bridé plus ou moins cantonné. Enfin, un des reproducteurs du site 310 porte une bague métal à la patte gauche (oiseau probablement originaire de Grande-Bretagne ou d'Irlande).

Il ne semble pas y avoir eu cette année d'observation d'oiseaux posés dans la falaise du Jas.

• **Petit pingouin**

Secteur	Bilan 1996	Bilan 1997
La Banche	4 sites, 3+ pontes, 2 poussins	1 site, 1 ponte, 1 poussin
Amas du Cap	0-1 site	apparement 0
Pointe Cap	2 sites	apparement 0
entre Pointe Cap et secteur 300	0-1 site	apparement 0
secteur 300	1-2 sites, 1 ponte, 1 poussin	1 site, 1 ponte, pas de poussin vu
secteur 200	2-3 sites, ponte ??, pas de poussin vu	1-2 sites, 1+ ponte, 1 poussin
Grande Fauconnière	simple prospection (??) côté mer	apparement 0
Falaise Sud Fauconnières	1 site, 1 ponte, 1 poussin	1 site, 1 ponte, 1 poussin
TOTAL	10-14 sites, 5+ pontes, 4+ poussins	4-5 sites, 4+ pontes, 3+ poussins

Plusieurs sites semblent ne pas avoir été occupés cette année. Ainsi, par exemple, 4 couples étaient cantonnés sur l'îlot de La Banche en 1996 mais 1 seul en 1997. Un nouveau site découvert en 1996 dans la partie haute droite du secteur 200 n'a pas été réoccupé cette année.

Un suivi de mer vers la mi-mai s'impose pour cette espèce en 1998 afin d'établir un bilan précis.

La colonie du Cap Fréhel accueille environ un quart de la vingtaine de couples de pingouins recensés en Bretagne en 1997, mais aucun site n'est sur les îlots en réserve.

Autres observations

- Corneille noire : des corneilles sont présentes tout au long de la saison de reproduction dans les falaises. La prédation sur les oeufs des guillemots a été très faible, mais très forte sur les pontes des mouettes tridactyles.
- Grand corbeau : 1 couple avec son jeune est observé en vol à proximité des falaises est le 04.06.
- Tichodrome échelette : 1 individu le 09.02 sur la face ouest du Cap (Yann FONTANA).
- Faucon pèlerin : 1 femelle en vol au large de la pointe du Cap le 22.03 ; 2 corneilles font décoller 1 immature en arrière du Jas le 09.04 ; 1 adulte posté dans la falaise du Jas le 23.04 (semble être un mâle)
- Grands dauphins : au moins 7 individus passent au ras de la Pointe du Cap d'Ouest en Est le 09.04.

lichens

Journée de recensement sur Fréhel organisée le 27 août par l'Association française de lichenologie sous la direction de Chantal Van Halluwyn

GESTION

Lutte anti-prédation

Dans le cadre d'un arrêté préfectoral, le lieutenant de louveterie et les chasseurs ont effectué des opérations de tir les 9 et 16 mai, avec respectivement 27 et 6 corneilles éliminées. Le très bon succès de reproduction des guillemots peut être attribué à ces limitations d'effectifs, mais de telles opérations devront être reconduites en 1998 (des corneilles spécialisées sont encore présentes ; cf. bilan mouette tridactyle). Il convient de prévoir annuellement au minimum une ou deux interventions avant la mi-mai, voire d'autres interventions complémentaires fin mai - début juin.

Azurée des mouillères

À nouveau, prospection du professeur Jacques l'Honoré sur les sites du Cap Fréhel et du Cap d'Erquy. Après fauche des landes à gentianes pneumonanthes, développement plus important de ces dernières sur le cap d'Erquy, pas de résultat sur le cap Fréhel.

FRÉQUENTATION

Suite aux deux études de P. Enoul (1995 et 1996), un avant projet sommaire vient d'être proposé aux élus concernant une première phase de réhabilitation de la pointe du cap Fréhel (étude J.M. Bouffort). Après accord du Ministère, les premiers travaux devraient être lancés courant 1998.

INFORMATION - PROMOTION - ANIMATION

Exposition

Deux expositions du 1er juillet au 30 septembre : "bord de mer" et "vasière" : fréquentation stable autour de 50 000 personnes

Animations estivales (région des caps)

Environ 2 000 personnes pour 200 activités pendant 3 mois ; succès de l'association de thème histoire et nature, de la formule randonnée-découverte, des "contrats" avec des centres de vacances, des animations enfants. Échec des tentatives de collaboration avec les hôteliers et les autocaristes.

Animations scolaires, extra-scolaires et étudiants (région du cap)

Accueil de scolaires (primaires et secondaires) : 1500 journées enfants

Accueil d'étudiants : bas STAE, BTA, GFN, DEUG et licence géo-aménagement, maîtrise d'aménagement
lancement d'un club nature sur la commune de Fréhel.

Stages

Préparation d'un projet de charte signalétique de la région des caps (maîtrise info-com Rennes II et DESS)

Quelles mises en valeur des vestiges de 39-45 ?

Créer des sentiers de randonnée à l'intérieur des terres (2 bacs STAE)

Alexander SCHEPSKY, étudiant en biologie à l'Université de Kiel (Allemagne), a effectué un stage libre du 1er avril 1997 au 2 juillet 1997, assurant le suivi de la reproduction des guillemots de Troil et des mouettes tridactyles notamment.

Promotion

À l'occasion de la signature d'un contrat de plan avec l'État et la Région ; parution de nombreux articles de presse (Ouest-France, Télégramme, Armor Magasine, etc.) et présentation de reportages télévisés (TF1, France 2 et 3, les 5 et 6 juin) concernant les problèmes de dégradation des caps (Erquy et Fréhel) sous la pression touristique et les solutions à l'étude.

Exposition

Réalisation dans sa version définitive de l'exposition "d'un cap à l'autre" présentant les milieux naturels des caps à travers 18 panneaux couleur, en PVC et 5 modules en bois.

Signalétique

Début d'installation d'une pré-signalisation routière annonçant l'entrée dans la région des caps.

GALERIES DE LA GARDE-GUÉRIN (35)

Statut de protection : arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 18 août 1997 ; Le site inclus dans un Espace Naturel du Département est fermé par deux grilles.

Commune : Briac sur Mer

Propriété : Conseil Général d'Ille et Vilaine: convention de gestion avec SEPNE

Intérêt patrimonial :

Animaux : Les galeries du blokhaus de la Garde-Guérin à St-Briac héberge une colonie d'hivernage de grands rhinolophes.

Conservateur : Patrick Le Mao ou Ludovic Morel

Comptages effectués par François Paris, Patrick Le Mao, Ludovic Morel, Guy-Luc Choqué.

SUIVI NATURALISTE

Résultats des comptages :

grands rhinolophes	87
grands murins	3
petit rhinolophe	1
Total	91

Hivernage dans les galeries de la Garde Guérin

espèce/hiver	91/92	93/94	94/95	95/96	96/97	moyenne	maximum
grand rhinolophe	65	76	79	81	87	78	87
petit rhinolophe					1	1	1
grand murin	3	1	2	2	3	2	3
TOTAL	68	77	81	83	91	80	91

Nombre d'espèces	2	2	2	2	3	2	3
------------------	---	---	---	---	---	---	---

GALERIES DE GLÉNAC (56)

Statut de protection : réserve d'association créée le 31 mars 1989 ; arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 22 juin 1992 (interdiction d'accès aux galeries)

Commune : Glénac

Propriété : privée (convention de gestion tripartite (+GMB) signée le 31 mars 1989)

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : ravin envahi par une végétation exubérante (fougères, mousses).

Animaux : grottes et galeries abritant les chauves-souris en hivernage (env. 300 individus), bois accueillant les oiseaux sylvoles, diversité des espèces de chauves-souris (10 espèces)

Conservateur : Guy-Luc Choqué

Aidé pour les recensements et la gestion du site par : Matthieu Beauvils, René-Pierre Bolan, Philippe Goarnisson, Pierre-Yves Pasco, Luc Raoul

SUIVI NATURALISTE

Chauves-souris : 3 recensements en période hivernale.

Maxima observé au cours de l'hiver :

grand rhinolophe	195
grand murin	139
murin à moustaches	15
petit rhinolophe	12
murin de Daubenton	10
murin à oreilles échancrées	7
murin de Natterer	1
murin de Beichstein	1
oreillard roux	1
pipistrelle commune	1
total	382 chauves-souris

Une nouvelle fois, les galeries de Glénac démontrent l'intérêt de la protection du site. L'augmentation de la population hivernante de chauves-souris est croissante et on obtient un nouvel effectif record pour la réserve. La majorité des chauves-souris est présente dès le mois de novembre. Bien que ce soit l'espèce la plus courante en Bretagne, il est intéressant de noter la première observation de la pipistrelle commune dans la réserve. Elle a hiverné dans un nichoir. Un oreillard roux occupait également un nichoir.

Au cours de l'été, un site d'estivage de petits et grands rhinolophes a été découvert à quelques kilomètres de la réserve.

GESTION

Nettoyage du site ainsi que des nichoirs.

Hivernage dans la réserve de Glénac

espèce	hiver											moyenne		maximum	
espèces \ hivers	57/58	87/88	88/89	89/90 *	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	avant réserve	depuis réserve	avant réserve	depuis réserve
Grand Rhinolophe	1000+	142	130	72	130	127	88	171	119	171	195	136	134	142	195
Petit Rhinolophe	prés.	6	3	3	6	12	4	20	7	4	12	5	9	6	20
Grand Murin	2-300	87	94	129	145	124	175	83	117	130	139	91	130	94	175
Murin de Daubenton	nbx	11	8	17	15	15	10	13	6	13	10	10	12	11	17
Murin à moustaches	prés.	6	6	12	12	12	13	11	19	14	15	6	14	6	19
Murin de Natterer	prés.	2	0	1	0	2	0	2	1	3	1	1	1	2	3
Murin à oreilles échan	prés.	1	0	1	0	2	6	14	10	7	7	1	6	1	14
Murin de Beichstein	prés.	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	1
<i>Myotis daub/myst/natt</i>		0	0	0	1	0	1	1	1	0	0	0	1	0	1
Sérotine commune		0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Pipistrelle commune		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Oreillard roux		0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	1
<i>Plecotus aurit./aust.</i>		1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
TOTAL	1200+	256	241	235	309	295	297	316	282	343	382	249	307	256	382

Nombre d'espèces	8	8	5	7	5	8	7	8	9	8	7	7	7	8	9
------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

ÎLOTS DES GLÉNAN (29)

Statut de protection : réserve d'association créée en 1960 (interdit d'accès pendant la saison de nidification) ; DPM ; Réserve de Chasse Maritime, site classé (1973)

Commune : Fouesnant

Propriété : État (autorisation d'occupation temporaire jusqu'en 2005)

Intérêt patrimonial :

Animaux : Oiseaux marins nicheurs : cormoran huppé, goéland brun, argenté et marin, huîtrier-pie, tadorne de Belon, gravelot à collier interrompu.

Conservateurs : Charles et Éliane Le Roux

SUIVI NATURALISTE (une seule visite cette année : le 3 mai)

Bilan cormoran huppé :

Brilinec

2 oeufs	3
3 oeufs	9
4 oeufs	2
5 oeufs	1
1 jeune + 1 oeuf	8
1 jeune + 2 oeufs	1
2 jeunes + 1 oeuf	5
3 jeunes + 1 oeuf	2
2 jeunes + 2 oeufs	3
1 jeune	3
2 jeunes	8
3 jeunes	8
4 jeunes	1
total	54

Kignenec

1 oeuf	1
2 oeufs	2
1 jeune	1
2 jeunes	2
total	6

Castel Kignenec

vide	1
1 oeuf	2
2 oeufs	2
3 oeufs	1
1 jeune + 1 oeuf	3
1 jeune + 3 oeufs	1
2 jeunes	2
3 jeunes	2
total	14

Krugenn

vide	3
2 oeufs	1
3 oeufs	4
4 oeufs	1
1 jeune + 1 oeuf	2
2 jeune + 1 oeuf	1
2 jeunes + 2 oeufs	1
1 jeune	1
2 jeunes	1
4 jeunes	1
total	16

TOTAL des 3 îlots Kignenec : 36 nids

RÉSERVE NATURELLE DE SAINT NICOLAS DES GLÉNAN (29)

Statut de protection : réserve naturelle (JO 2 mai 1974) ; réserve d'association créée le 18 avril 1974 ; site classé ; un périmètre de protection (1997) englobe la délimitation actuelle ainsi que trois îlots alentours.

Commune : Fouesnant

Propriété : Conseil Général sous convention de gestion signée le 31 janvier 1986 ; îlots = privés

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : dune fixée ; *Omphalodes littoralis*, *Isoetes histrix* ; *Narcissus triandus capax*

Conservateur : Max Jonin

Garde-animatrice : Nathalie Delliou remplacée par Sandrine Sainte Catherine du 6 janvier 1997 au 18 août 1997

Animateur : Nicolas Besnard

Suivi scientifique : Fred Bioret et Sylvie Magnanon

GESTION ADMINISTRATIVE

Le comité consultatif s'est réuni le 20 octobre 1997 à la préfecture de Quimper pour examiner le compte-rendu d'activité annuel, le compte d'exploitation de l'exercice en cours et le budget prévisionnel 1998.

Le suivi de la réserve est assuré par des déplacements réguliers sur l'île. Sur place, l'aide de Jean Castric et de sa famille demeure précieuse, ainsi que celle de Pascal Malejacq, employé par la commune de Fouesnant.

Respect de la réglementation : le tribunal de grande instance de Quimper, en novembre 1996, a condamné Monsieur Gilles Joncour, reconnu coupable pour "coupe, arrachage ou cueillette de végétal non cultivé ou fructification - espèce protégée" à 8 jours d'emprisonnement avec sursis ; 3 000 F d'amende ; affichage aux frais du condamné dans Ouest France et le Télégramme ; 3 000 F de dommages et intérêts à la SEPNB + 1 200 F au titre des frais engagés.

GESTION SUR LE TERRAIN

Le troupeau

Suite au départ des deux ânes, nous avons supprimé l'alimentation en eau de la réserve. Le poney est pris en charge par la famille Castric. Reste le devenir de l'abri. Cet été, une personne s'en est servi pendant une semaine comme « dortoir » : il démontait tout le matin et s'y réinstallait le soir !

Il faudra soit le démonter, soit étudier la possibilité d'une reconversion.

Gestion du milieu

• Plusieurs chantiers:

- 25-26 et 27 juin : 2 personnes ont nettoyé à la débroussailleuse les bordures et les zones empierrées de la réserve. Le reste devait être fait par un employé communal grâce au tracteur récemment acquis ; malheureusement, pour des raisons de météo, puis de disponibilité pour l'employé, le premier essai n'a pu être réalisé que le 4 septembre.
- 4 et 5 septembre : 4 personnes (2 SEPNB, 1 marin-pêcheur bénévole et 1 de la commune de Fouesnant) ; travail réalisé avec le gyrobroyeur. Pour faire la réserve, il faut compter environ 10 heures de travail. Le gyrobroyeur permet la mise en andins. On peut donc enlever l'herbe sèche qu'on brûle. Le travail est moins net qu'un débroussaillage manuel mais plus économique en temps.
- Du 16 au 20 décembre a eu lieu un chantier FGER dans le cadre du nouveau périmètre de protection. Étaient présents Nathalie Delliou et Chantale Soufflez pour la SEPNB, les services techniques de la Mairie de Fouesnant et l'entreprise Gouzien de Concarneau. Les déchets découpés ont été rapatriés sur le continent pour ma plupart ; la partie centrale en friche haute et dense de Saint Nicolas était une « poubelle » pour les

passants : ce chantier a donc permis de le nettoyer et ainsi de dissuader les gens à y déposer gravats, déchets, restes de chantiers de construction...Ce chantier fut l'occasion de voir Saint Nicolas sous la neige.

SUIVI NATURALISTE ET RECHERCHE

Il n'y a pas eu de comptage général de la station de narcisses. Les premiers narcisses fleuris sont apparus dans la semaine du 17 au 23 mars. En raison de la sécheresse, le 15 avril, il n'y avait plus de narcisses fleuris. La végétation de la réserve est en train d'évoluer vers moins de fougères et plus de graminées. Pour 1998, un relevé botanique sera réalisé.

Sur les îlots du Veau et de la Tombe, comme prévu, un quadrillage de fils tendus a été mis en place au dessus des stations de narcisses. Les goélands n'ont donc pas réussi à s'y installer (contre 39 couples l'an dernier). Par contre, 4 individus y ont été piégés. Pour l'année prochaine, un relevé des pieds fleuris sera fait, afin de voir l'évolution de ces stations et l'impact des protections réalisées.

ANIMATION

Visites organisées de la réserve pendant la floraison:

Une « petite » sortie annuelle a été réalisée le 13 avril avec 51 personnes et les jours précédents. Ce sont 61 personnes qui ont été guidées.

Par l'office du tourisme de Fouesnant, 336 personnes ont visité l'île en période de floraison.

Animation scolaire

Pour des raisons météorologiques, 4 visites (3 classes de primaire et 1 collège) ont été annulées.

Seules 2 classes de CM1 de l'école du Rouz de Concarneau se sont déplacées (54 élèves).

Animation estivale

Comme tous les ans pendant les mois de juillet et août, 3 sorties sont proposées : le mardi par la SEM de Fouesnant, le mercredi et le vendredi par la SEPNB. Ce sont donc 609 personnes qui sont guidées pendant l'été (419 par la SEM et 190 par la SEPNB). La différence importante vient de la publicité réalisée par la SEM et, pour les sorties SEPNB, du fait que nous limitons les places à 20 personnes par sortie.

DIVERS

Nathalie Delliou a été remplacée par Sandrine Sainte Catherine pendant plusieurs mois, le temps pour elle de donner naissance à une petite Anne née en pleine floraison des narcisses (le 18 avril).

Réunion de la commission des sites sur l'île St Nicolas le 23 septembre 1997.

Réunion en mairie de Fouesnant le 15 octobre pour une concertation dans la mise en œuvre des travaux de gestion prévus au dossier présenté au FGER.

La presse locale fait une publicité régulièrement sur les activités de la maison du littoral (animations) et des Glénan.

GOULIEN CAP SIZUN (29)

Statut de protection : réserve d'association créée en 1959

Commune : Goulien

Propriétés : État (îlots au large de la réserve avec autorisation d'occupation temporaire pour 15 ans à compter du 1er janvier 1990), **Conseil Général** (20-25 ha, sous convention signée le 26 septembre 1986), **privée** (7-8 ha sous convention de gestion signée le 6 octobre 1989) et **SEPNB** (4,2 ha.)

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : communauté à lichens de rochers maritimes, grottes à *Asplenium obovatum*, pelouses et landes littorales riches en écotypes variés : *Serratula seoani*, *Solidago virgaurea rupicola*, *Heracleum trifoliatum*, *Ilex aquifolium*, corniches à *Romulea columnnea*, *Scilla verna*, mares tourbeuses, pelouses fraîches à *Polygonatum odoratum*, *Mellitis melissophyllum*, *Lathyrus montanus*, cortège préforestier des falaises : *Euphorbia amygdaloides*, *Mercurialis perennis*

Animaux : falaises à oiseaux marins nicheurs (mouette tridactyle, guillemot, fulmar, cormoran huppé et 3 espèces de goélands), chevêche nicheuse en situation naturelle, crabe et grand corbeau (nicheurs hors réserve)

Conservateurs : Max Jonin et Jean-Yves Monnat

Personnel permanent : Pierre Le Floc'h, Stéphane Guérin du 1avril au 31 août (objecteur de conscience en service civil) et Sébastien Trémeau à partir du 1 septembre (objecteur de conscience en service civil)

Personnel saisonnier : Pascal Bounie, pour toute la saison, Gaël Rault, d'avril à juin

Animateurs bénévoles : Émilie Blanquaert, Frédéric Loyarte, Kevin Thomas, Pierre-Loïc Urcun Denichou

Berger bénévole : Jean-Yvon Bonis

Stages sur le fonctionnement et la gestion de la réserve : Agnès Lannuzel (stage de 2^{de}), Eric Mahler, Benjamin Guérin (Familiarisation avec l'accueil et l'animation sur une réserve), Anne-Marie Labouche (Stage de 1^{ère} STAE - Ecole Forestière de Meymac : Aménagement du sentier littoral et proposition de sentier botanique), Sylvain Bodolet et Kevin Korfa,

Suivis scientifiques sur les populations de mouettes tridactyles du Cap Sizun : Jean-Yves Monnat - Université de Bretagne Occidentale - Brest, Étienne Danchin - Université de Paris VI - Laboratoire d'Ecologie, Emmanuelle Cam - 3^{ème} année de thèse de biologie - Université de Bretagne Occidentale - Brest

Participants aux suivis :

Bernard Cadiou (SEPNB)

Sébastien Le Calvez (maîtrise de biologie des populations, Brest)

Emmanuelle Cam (3^e année de thèse d'Université, Brest & Paris 6)

Jacques Coatmeur (technicien, Institut d'Écologie, Paris 6)

Arnaud Costa (maîtrise de biologie des populations, Paris 6)

Étienne Danchin (chercheur, Paris 6)

Émilie Drunat (DUT génie de l'environnement, Brest)

Haude Lévêque (maîtrise de biologie des populations, Rennes)

Laetitia Licari (maîtrise de biologie des populations, Brest)

Jean-Yves Monnat (enseignant-chercheur, Brest)

Olivier Orioux (licence de biologie des organismes, Brest)

Stages consacrés à la recherche sur la Mouette tridactyle : Laetitia Licari, Sébastien Le Calvez, Haude Lévêque, Olivier Orioux, Jacques Coatmeur

GESTION

Comité de gestion

Le comité de gestion ne s'est pas réuni

Personnel de la réserve

Les mesures gouvernementales modifiant les conditions d'accueil des objecteurs de conscience à partir de janvier 1997 (participation financière de l'organisme d'accueil) vont nécessiter des changements de statut pour l'assistant au garde de la réserve de Goulien Cap Sizun. Les objecteurs de conscience en service civil qui se sont succédés cette saison effectuent leur seconde période après un changement d'affectation et ont encore l'ancien statut (prise en charge à 100% par l'Etat). Stéphane Guérin arrivé en avril est dans le Golfe du Morbihan depuis début septembre. Sébastien Trémeau termine sa période en mai 1998.

L'équipe d'animation était renforcée pour la saison par Pascal Bounie et Gaël Rault, qui viennent sur la réserve depuis plusieurs années. On peut noter que parmi les jeunes bénévoles, Emilie et Kevin sont les enfants de membres actifs de la SEPNEB, notamment Kevin, fils d'Alain Thomas qui a occupé le poste de garde animateur à la réserve de Goulien Cap Sizun d'octobre 1981 à avril 1989. Quant à Pierre-Loïc, sa famille est originaire de Clédén Cap Sizun.

Travaux - Aménagements - Entretien

La tente accueillant l'exposition et le système vidéo a été endommagée par un coup de vent fin août. Le montant de la réparation sur la toile est évaluée à 1 100 FF. Des éléments de l'armature vont devoir être remplacés.

Gestion de la végétation

- La fauche des fougères a été reconduite suivant les mêmes modalités qu'en 1996.

Sur le secteur de Lézoulien, la zone 1 est entretenue par Jean-Yvon Bonis, du début de la pousse en mai jusqu'à fin août-début septembre. Pendant cette période, on peut estimer entre ½ heure et 1 heure par jour le temps bénévole que Jean-Yvon consacre à cette activité.

Le secteur de Porz Kanapé et la zone 2 du secteur de Lézoulien sont fauchés par l'équipe de la réserve. Trois fauches ont été effectuées respectivement début mai, seconde quinzaine de juin et enfin en juillet.

- Tourbière de Lenn nevez

Les résultats positifs obtenus par l'étrépage de 1996 nous ont amenés à doubler la zone d'étrépage. La zone étrépee début 1996 est bien colonisée par les sphaignes et les grassettes du Portugal. La petite zone étrépee en novembre 1996 voit une belle amorce de colonisation par les sphaignes et quelques pieds de grassettes sont apparues. Cette saison, 50 pieds environ de cette plante carnivore ont été dénombrés, contre 5 en septembre 1996 et 0 en 1995. Il sera intéressant de poursuivre la restauration de cette petite parcelle pour ne laisser subsister qu'une étroite ceinture de molinie en périphérie de ce micro-site tourbeux.

Ce type de milieu relativement rare en haut de falaise maritime a un intérêt patrimonial indéniable, mais aussi un intérêt pédagogique utilisé dans les randonnées naturalistes de l'été en particulier.

SUIVI NATURALISTE

La période couverte par ce rapport va du 15 septembre 1996 au 31 août 1997.

Oiseaux marins nicheurs : nombre de couples reproducteurs

océanite tempête	3	
fulmar boréal	12	maximum
cormoran huppé	125	
goéland argenté	311	
goéland brun	51	
goéland marin	21	
mouette tridactyle	?	
guillemot de Troil	28	

La saison a été marquée par une forte prédation par le grand corbeau et par le vison d'Amérique qui ont sévi sur 4 espèces au moins, et principalement sur les secteurs de visite de la réserve.

Océanite tempête

Les deux sites où la reproduction avait été constatée l'an dernier ont produit chacun un jeune. Si le site qualifié comme possible en 1996 n'avait aucune preuve d'occupation en 1997, un autre site a été découvert à la repasse* dans ce secteur prospecté en vain en 1996 (mais sans magnétophone).

* repasse : chant enregistré qui, lorsqu'il est passé à proximité de sites occupés, provoque un comportement territorial de la part du propriétaire du site. Ce comportement est généralement caractérisé par un chant, accompagné selon les espèces, de postures typiques d'agressivité ou de menace envers l'envahisseur présumé. Ce procédé n'est utilisé que rarement par les scientifiques.

Répétitif, il peut provoquer des dérangements non justifiés et dommageables. Dans le cas de l'océanite tempête, oiseau aux habitudes nocturnes occupant des terriers parfois profonds, la repasse est parfois le seul moyen de recenser efficacement les colonies.

Fulmar boréal

Encore une belle performance cette année avec six jeunes à l'envol et un taux de réussite de 0,46, ce qui est conforme aux performances de cette espèce en général. On peut néanmoins noter que ce taux est élevé par rapport à la moyenne régionale. Sur le reste du Cap Sizun, un seul jeune est produit à Kastell Meur, pour 7 à 8 pontes observées (10-12 couples). Le départ des jeunes de la réserve s'est effectué entre le 24 août et le 4 septembre.

<i>Site</i>	<i>nombre de couples</i>	<i>nombre d'éclosion</i>	<i>nombre de jeunes à l'envol</i>
Milinou Braz	2	1	0
Karreg Shella	3	2	1
Porz ar Wreg	2	1	1
Porz n'Hallen	5	4	4
Kastell Braz	1	0	0
Total réserve	13	8	6
Reste du Cap Sizun	10-12	2-3	1
Total Cap Sizun	23-25	10-11	7

Cormoran huppé

On peut noter la disparition de 3 des 4 couples de Porzn'Hallen en mars, que l'on peut attribuer à la présence assidue du faucon pèlerin dans ce secteur. L'échec de la reproduction des 2 couples de Karreg an Dour est sans doute due au passage du vison d'Amérique. Mais cela reste anecdotique au regard de la population de cette espèce sur la réserve, bien que ces couples soient les plus faciles à observer du sentier de visite. On peut noter que plus des trois quarts des cormorans huppés de la réserve nichent sur des sites accessibles au vison, ce qui n'est guère rassurant.

Goéland argenté

On peut noter une reproduction exceptionnellement tardive sur Kastell ar Roc'h avec un jeune non volant jusqu'au dernier jour d'août.

Goéland brun

Le forte augmentation de goéland brun concerne An Avrelleg où se concentre une majorité de la population de goélands bruns de la réserve. La bonne production et la place disponible sur cet îlot laisse présager une augmentation d'effectifs pour l'an prochain. Cet îlot accessible à basse mer connaît des fluctuations importantes des effectifs de goélands, due à la présence ou à l'absence de fouine selon les cas. Notons que ce site qui a une belle couverture végétale convient parfaitement aux exigences du goéland brun.

Goéland marin

Cette espèce a été elle aussi victime de la prédation alors qu'elle est habituellement rangée du côté des prédateurs. Sa taille et son tempérament agressif ne sont pas suffisants pour résister au vison d'Amérique. La majorité de la population de la réserve se reproduit à Milinou Braz. Le seul nid non accessible au vison d'Amérique se situe sur le Kulanou.

Mouette tridactyle

• Installation

Les premières poses dans les falaises sont notées le 17 janvier. Dès le 18, des oiseaux sont présents dans les falaises de Kergulan, Kerisit et la pointe du Raz. Il faudra attendre la mi-mars pour déceler des traces évidentes d'activité dans le secteur de Lezoulien. Les premières pontes sont observées le 29 avril à la pointe du Raz, le 5 mai à Kerisit, le 8 à Kergulan, le 10 à Kermaden et le 1er juin à Lezoulien.

Tableau 1. Dates d'observation de la première ponte depuis 1995 dans les cinq colonies du Cap Sizun.

	Lezoulien	Kermaden	Kerisit	Kergulan	Raz
1995	06 mai	07 mai	30 avril	29 avril	27 avril
1996	16 mai	08 mai	02 mai	04 mai	01 mai
1997	01 juin	08 mai	05 mai	10 mai	29 avril

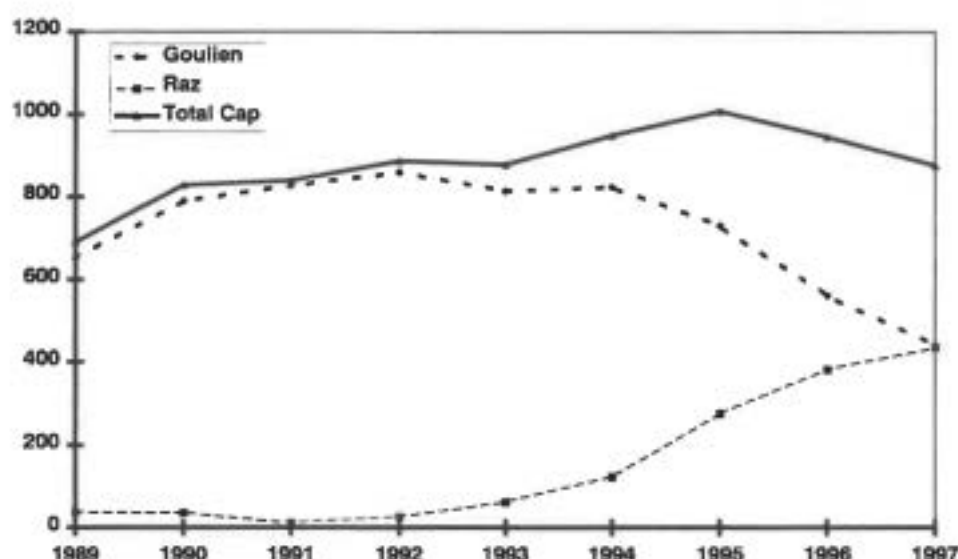
• Effectifs de 1997 et tendances

« ...les performances de 1996 conduisent à un pronostic plus pessimiste encore que celui de l'an passé. Tous les secteurs de la réserve devraient connaître des baisses sensibles en 1997, à l'exception peut-être de Kermaden dont l'effectif pourrait se maintenir. N'ayant produit aucun poussin depuis 1994, le secteur de Lezoulien sera au bord de l'extinction. Quant à la colonie de la pointe du Raz, il est probable qu'elle connaisse une nouvelle augmentation d'effectif accompagnée de la colonisation de nouvelles falaises. » Le pessimisme du rapport de l'an passé concernant l'évolution des effectifs de mouettes tridactyles dans la réserve était amplement justifié (tableau 2, figure 1). Tous les secteurs de Goulien ont effectivement connu des baisses importantes en 1997, et celui de Kermaden ne fait nullement figure d'exception en la matière : l'ampleur globale du déclin est comparable à celle de 1996 (22% en 1997 contre 23% en 1996) et, avec six couples seulement, la colonie de Lezoulien est comme prévu au bord de l'extinction. C'est également sans surprise que l'on voit la colonie de la pointe du Raz augmenter substantiellement (+13%). A l'heure actuelle, les effectifs du Cap Sizun en sont revenus à leur niveau de 1993, et les quatre colonies de Goulien ne rassemblent guère plus de 50% du total.

Tableau 2. Évolution des effectifs depuis 1989 dans les cinq colonies du Cap Sizun
(λ = taux de multiplication entre 1996 et 1997)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	λ
Lezoulien	200	249	236	264	221	264	162	29	6	0.21
Kermaden	168	180	163	137	118	109	101	89	70	0.79
Kerisit	82	126	157	173	186	184	232	194	156	0.80
Kergulan	201	235	271	285	289	267	235	250	209	0.84
Goulien	651	790	827	859	814	824	730	562	441	0.78
Raz	39	38	12	27	64	125	278	384	435	1.13
Total Cap	690	828	839	886	878	949	1008	946	876	0.93

Figure 1. Évolution des effectifs depuis 1989 dans le Cap Sizun



• Prédation

Comme en 1995 et 1996, le grand corbeau a exercé la quasi-totalité de son activité sur la partie orientale de la réserve (secteurs de Kermaden, Kerisit et Kergulan). Il est vrai que, avec six couples seulement, la colonie de Lezoulien a sans doute perdu une grande partie de son attractivité pour ce prédateur. Le secteur le plus touché par la prédation a encore été celui de Kergulan : cette année, les quatre falaises comprises entre Kastell ar Roc'h et Porz ar Wreg ont connu un taux d'échec global de 88%. À Kerisit, le schéma de la prédation est identique à celui de l'an passé : la partie gauche de la falaise de Beg al Lochou a une fois de plus subi un échec total. Situation identique à Kermaden où les falaises de Milinou Kermaden n'ont, cette année encore, vu l'envol d'aucun poussin (prédation de type goéland argenté). À Lezoulien, cinq des six couples ayant construit un nid n'ont pas abouti (disparition des œufs ou des poussins, prédateurs indéterminés).

• Performances reproductrices

Le fait que l'intensité de la prédation ne se soit pas démentie dans la réserve et que la pointe du Raz n'ait toujours pas été touchée en 1997 explique que les performances soient pratiquement identiques à celles de 1996 (tableau 3). La production et le taux d'échec global dans la réserve sont très voisins de ceux de l'an passé. Les performances seraient plutôt en hausse légère à Lezoulien (qui n'avait pas connu d'envol de poussin depuis 1994), Kermaden et Kerisit. Les colonies de Kergulan connaissent en revanche une situation catastrophique avec près des trois-quarts des couples en échec et seulement 0.33 poussin à l'envol par nid. À la pointe du Raz, pratiquement exempte de prédation, la production globale est légèrement inférieure à celle de 1996 ; les très mauvaises conditions climatiques de la dernière décade de juin pourraient en être la cause (nombreux cas de mortalité de poussins au nid à cette période).

Tableau 3. Performances de reproduction dans les cinq colonies du Cap Sizun. (Taux d'échec = nombre de nids en échec total/nombre de nids construits ; production = nombre total de poussins envolés/nombre de nids construits)

	taux d'échec		production	
	1996	1997	1996	1997
Lezoulien	100%	83%	0.00	0.17
Kermaden	56%	50%	0.60	0.67
Kerisit	55%	41%	0.63	0.70
Kergulan	68%	74%	0.44	0.33
Goulien	63%	59%	0.51	0.51
Raz	28%	31%	1.07	0.91
Total Cap	49%	45%	0.74	0.71

• Prévisions pour 1998

La situation est par conséquent nettement plus nuancée que les années précédentes. Il est assez difficile de se prononcer sur l'évolution en 1998 des secteurs de Lezoulien, Kermaden et Kerisit, mais aucun d'entre eux ne devrait, sauf accident, connaître de grand changement numérique l'année prochaine. Les pronostics les plus sûrs devraient par conséquent concerner le secteur de Kergulan (baisse sensible) et celui de la pointe du Raz (nouvelle hausse).

Guillemot de Troil

L'érosion des effectifs continue avec 28 couples reproducteurs cette année contre 29 en 1996. Les pontes ont été tardives : la première ponte est notée le 20 avril à Milinou Kermaden, soit une dizaine de jours de retard par rapport à la moyenne et la première de Kastell ar Roc'h n'est déposée que le 9 mai (date moyenne de ponte pour ce secteur). La prédation importante par le grand corbeau (7 des 8 premières pontes) de Kastell ar Roc'h laisse présager un report progressif des couples reproducteurs de la réserve sur sur Milinou Kermaden, surtout dans le secteur nord qui accueille aujourd'hui près de la moitié des effectifs reproducteurs de la réserve. C'est aussi sur cet îlot que le taux de réussite est le plus élevé cette année.

Bilan de la reproduction des guillemots de Troil en 1997

sîte	couples	perte1	ponte de remplacement	perte2	éclosion	départ de poussin	taux de réussite
Milinou Braz	4	2	0	-	2	2	0,5
Milinou Kermaden S	3	0	-	-	3	3	1
Milinou Kermaden N	13	1	0	-	12	12	0,92
Kastell Ar Roc'h	8	7	5	2	4	4	0,5
Total	28	10	5	2	21	21	0,75

Oiseaux terrestres remarquables

Grand corbeau

Le couple de Goulien, unique dans le Cap Sizun, a produit 7 œufs et 4 jeunes à l'envol. En septembre, 3 jeunes émancipés sont toujours présents dans le secteur.

Crave à bec rouge

Les zones pâturées ont été très bien fréquentées cette année et on note une présence presque permanente de cette espèce depuis le printemps. En revanche, aucune reproduction n'est observée dans le Cap Sizun. On peut indiquer les observations faites à Ouessant par Yvon Guermeur (Parc Régional d'Armorique - Station ornithologique) : plus de

vingt jeunes ont été recensés à l'envol (fin juin début juillet), mais il ont tous « disparu » progressivement du fait de dérangement excessifs. A la mi-août, il n'en restait plus que deux.

Coucou

Mauvaise saison pour cette espèce puisque la seule preuve de reproduction est une plumée de jeune près de Breneur. Aucun jeune volant n'a été observé.

Faucon pèlerin

Cet oiseau a été observé régulièrement pendant toute la période que couvre ce rapport.

Chouette chevêche

Bien que très discret, le couple de Porz ar Wreg est toujours présent, mais apparemment sans réussir à se reproduire.

Pigeon colombin

Cette espèce continue d'augmenter sur la réserve avec la reproduction d'un minimum de 5 couples et l'hivernage de 23 individus jusqu'en décembre sur le secteur de Lézoulien.

Pigeon biset

Cette espèce est en constante augmentation.

Oiseaux de passage

Les deux passages migratoires n'ont pas amené d'espèces ni de fréquentation exceptionnelles. On peut noter la faiblesse des effectifs de chevaliers guignettes, lors du passage post-nuptial et la précocité du passage de martinets noirs (dès le 25 avril).

Mammifères

Phoque gris

Les 5 observations effectuées concernent une femelle adulte reconnaissable à son œil gauche abimé. Par quatre fois, elle est observée au cours d'une phase de repos à Porz ar Wreg. Le passage de bateaux à proximité provoque chaque fois la fuite de l'animal, qui ne reprend sa phase de repos qu'une heure minimum après la fin du dérangement..

Dauphin commun

Cette saison est marquée par une forte fréquentation avec huit observations.

Date	8 avril	19 mai	8 juillet	16 août	20 août	21 août	22 août	24 août
Nombre d'individus observés	#50	20	25	#10	20	#10	20	× 10

Dauphin de Risso

Une bande de 4 individus est identifiée le 26 juillet et est observée jusqu'au 10 août. Il semble que plusieurs observations faites en juin soit à attribuer à cette espèce. S'il s'agit du même groupe, il aurait donc séjourné près de trois mois dans la baie.

Autres observations naturalistes

Papillons

La saison est marquée par une abondance de machaons observés précocement. Le gazé est une espèce diurne nouvellement notée sur la réserve. Le piégeage régulier des papillons nocturnes permet de compléter l'inventaire qui atteint aujourd'hui 250 espèces.

Les moutons

Les "Ouessantins"

Le groupe de mâles qui a passé l'hiver sur la réserve est constitué principalement d'individus âgés (entre 8 et 13 ans). Plusieurs d'entre eux n'avaient plus d'incisives, ce qui explique la forte mortalité pendant la vague de froid où 6 des 11 mâles présents sont morts. Il en reste aujourd'hui cinq sur le site.

Les "landes de Bretagne"

Depuis septembre 1996, la réserve a accueilli 21 moutons (17 brebis et 4 béliers) en provenance de la réserve naturelle morbihannaise des Marais de Séné. De ce groupe ont été vendus 4 béliers, 3 brebis et 2 agneaux. Trois brebis sont décédées.

Effectifs le 1er septembre :	brebis	19
	bélier	4
	agnelle	8
	agneau	6
	ânes	2
	Total	39

ACCUEIL - ANIMATION - PEDAGOGIE

Ouverture au public

Période d'ouverture : du 1^{er} avril au 31 août. Ouverture de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h d'avril à juin, et de 10 h à 18 h en juillet et août. A cette période, la tente est installée pour recevoir une exposition et permet la présentation de cassettes vidéo comme "chronique d'une falaise sans histoire" ou "falaises vivantes" ou encore "l'aventure d'une réserve". Le sentier de visite a été maintenu ouvert en visite libre, sans matériel pédagogique ni optique, en septembre et octobre.

Après un début de saison meilleur que l'an dernier, les mois de juillet et août ont accusé une forte baisse, qu'on pourrait attribuer aux visites par mer des vedettes Rosmeur de Douarnenez ou à l'évolution du public estival.

Randonnées naturalistes

Le nombre de "randonneurs" est du même ordre de grandeur que celle de l'an dernier (73 au lieu de 75) malgré une offre plus importante et un choix entre 1/2 journée ou une journée complète.

Animation scolaire

- Animation scolaire spécifique.

Le bilan de cette saison fait apparaître une baisse des animations scolaires de 22 % aussi bien pour le nombre de séances que pour le nombre d'élèves.

	<i>Établissement</i>	<i>Séance</i>	<i>Heure</i>	<i>Élève</i>	<i>%</i>
<i>Écoles primaires ou maternelles</i>	10	26	52	368	71
<i>Collèges</i>	4	7	13	122	24
<i>Lycées</i>	1	2	4	35	5
TOTAUX	15	35	69	525	

* Cette baisse surtout sensible en juin, où la météo nous était défavorable, concerne plus particulièrement les Collèges : 122 cette année pour 512 l'an dernier (- 76 %).

- Accueil global des scolaires (nombre d'enfants)

	<i>Visite simple</i>	<i>Visite guidée</i>	<i>Visite guidée + diapos</i>	<i>ss-total</i>
<i>mars</i>	72			
<i>avril</i>	122	57	68	125
<i>mai</i>	340	185	70	255
<i>juin</i>	276	131	14	145
<i>juillet</i>	247	34	0	34
<i>août</i>	52	15	0	15
<i>totaux</i>	1109	422		574
<i>nombre de séances</i>	-	27	7	34

- Adultes en visite guidée (hors randonnée)

avril :	11
mai :	175
juin :	121
juillet :	0
août :	22
Total :	329

- Remarques

Origine géographique des groupes et établissements scolaires ayant participé aux animations scolaires :

- classe du département qui représente cette année 136 élèves soit 26 %
- classe transplantée dans un centre du Finistère (304 élèves soit 59 %).

Récapitulation de l'accueil et de l'animation

<i>Visite de la réserve sur le sentier aménagé</i>	
23376 personnes, soit :	24425 en 96
- 22267 personnes en visite libre	23304 en 96
- 1109 scolaires en groupes autonomes	1121 en 96
<i>Animation nature</i>	
991 personnes, soit :	1413 en 96
- 329 adultes en visite guidée en mai et juin majoritairement	330 en 96
- 73 tout public (randonnée d'été)	75 en 96
- 574 enfants en âge scolaire (cadre scolaire ou loisir)	1008 en 96
- 15 étudiants (BEATEP) en 1 séance de 7 h	

INFORMATION - COMMUNICATION

La "Lettre de la réserve" n'a pas été diffusée en 97.

DIVERS

Soutenu par la DDAF, qui a accepté le projet pour un financement au FGER, la réserve a mené des opérations de suivi de gestion sur des prairies humides naturelles de Plouhinec/Mahalon dans le bassin versant de l'étang de Poulguidou. Ce programme étalé sur 3 ans consiste en la restauration par la fauche annuelle et le suivi naturaliste du site, avec un point zéro avant les opérations. La SEPNB est chargée du suivi et les opérations de fauches sont assurées par un agriculteur du Cap Sizun, Monsieur Ronan Bourdon, éleveur de moutons avec lequel nous travaillons depuis de nombreuses années.

La fauche des prairies permet le maintien d'un milieu riche d'un point de vue patrimonial et producteur d'un fourrage de qualité pour un éleveur, mais menacé par le boisement. Un nombre important de prairies en friche dans le Cap Sizun pourrait bénéficier de mesures similaires avec une prise de conscience suffisante de la part des propriétaires.

Le contrat passé avec Ronan Bourdon qui exploite ces prairies avec l'accord des propriétaires et le soutien du Maire de Mahalon devra conduire à une opération exemplaire à l'issue du projet pouvant être reproductible sur des sites alentours.

L'année 1997 aura aussi été marquée par une forte divergence entre la SEPNB, gestionnaire de la réserve et la commune à propos de la servitude de passage sur le littoral. Ce dossier, dont l'approche ne relève pas de ce rapport, montre de fait des approches très différentes de la gestion du patrimoine naturel et pose peut-être même la question de fond de la reconnaissance de ce patrimoine.

1998

Une réunion sur le site le 3 décembre 1997 a permis à la SEPNB de définir ses projets pour l'avenir proche et plus lointain. Étaient présents Max Jonin, Pierre Le Floc'h, Sylvie Magnanon, Maïwenn Magnier, Jean-Yves Monnat, Luc Raoul, Ivan Théry et Sébastien Trémeau. Afin de faciliter les discussions avec la commune de Goulien et tenter d'enrayer le conflit existant, la SEPNB propose d'ouvrir la réserve toute l'année (à l'exception d'une partie de la boucle à proximité des falaises durant la période de nidification) et d'en assurer sa gratuité. Elle a proposé un tracé pour le sentier du littoral présenté en Préfecture en décembre. Le fonctionnement de la réserve est donc actuellement complètement remis à plat.

Il est également prévu de mettre en place un plan d'interprétation pour la réserve : un premier travail d'approche a été mené début 1998 par un groupe de travail (Pierre Le Floc'h, Sylvie Magnanon, Maïwenn Magnier, Jean-Yves Monnat, Luc Raoul, Ivan Théry). La création d'un emploi jeune à partir de 1998 devrait permettre à cette personne de travailler sur sa mise en place et sur des programmes pédagogiques à l'échelle du Cap Sizun.

Le dernier grand point évoqué lors de cette réunion était le remplacement de la réserve à l'échelle plus grande du Cap Sizun. Ainsi, on pourra travailler en concertation avec tous les acteurs du Cap pour la mise en place d'animations et d'éducation à l'environnement. Notre travail de gestion et de suivi des milieux pourra aussi être replacé dans cette espace plus vaste.

SALINE DU GRAND BAL (44)

Statut de protection: aucun

Commune : Guérande

Propriété : privée (4 propriétaires)

Conservateur : Gaël Simonet

SUIVI NATURALISTE

goélands argentés : 1 couple, 2 petits

avocettes 2 couples, 2 petits

tadornes de Belon : 1 couple, 7 petits

Ces chiffres ne démontrent pas l'intérêt ornithologique du Grand Bal, qui n'est pourtant pas à remettre en question. Ces résultats s'expliquent par une mauvaise cohabitation des différents acteurs du milieu (chasseurs, propriétaires, bureau de démostriction, SEPNE), qui n'a pas permis une gestion satisfaisante de l'eau.

Il est donc nécessaire et urgent que tous ces acteurs trouvent un terrain d'entente qui profitera à l'accueil des oiseaux d'eau.

LE GRAND CHEVRET (35)

Statut de protection : réserve d'association créée en 1958 (interdiction de débarquer du 15 mars au 31 juillet) ; DPM en réserve de chasse ; site classé (1976)

Commune : Saint Coulomb

Propriété : privée avec convention de gestion (20 mai 1975)

Intérêt patrimonial :

Végétation : très forte régression, voire disparition de la végétation typique des falaises

Animaux : tadorne de Belon, cormoran huppé (10% de la population française atlantique), grand cormoran nicheur, grand corbeau.

Conservateur : Patrick Le Mao

SUIVI NATURALISTE

visites : B. Cadiou, J.L. Chateignier, B. Henneteau & P.Y. Pasco le 14 mai avec l'aide du Cercle Nautique de Rothéneuf ; B. Cadiou & Y. Bourgaut le 7 août

Oiseaux marins nicheurs

- *Océanite tempête* absent

Tous les sites favorables ont été minutieusement inspectés, notamment dans la zone occupée par l'espèce au début des années 70. Aucun indice de présence n'a été découvert.

- *Cormoran huppé* 86 couples

Très forte diminution des effectifs (400 couples en 1993). Cette évolution pourrait être liée à une modification du couvert végétal ces dernières années, avec un développement moindre des lavatères à l'abri desquelles les cormorans huppés nichaient en abondance jusqu'en 1994. Le 14.05, la grande majorité des nids avait 2 poussins d'âge variable.

- *Grand cormoran* 26 couples (24 en 1995)

Les jeunes étaient déjà très grands le 14.05.

- *Goéland argenté* 269 couples (750 en 1995, 650 en 1994)

Très forte diminution des effectifs. Plusieurs petits poussins et oeufs à l'éclosion ont été notés le 14.05. Bon nombre de pontes ont donc été initiées vers la mi avril, dates relativement précoces (contenu des nids au 14.05 = 2,5 oeufs par nid en moyenne).

- *Goéland marin* 7 couples (3 en 1995 et 1994)
- *Goéland brun* 2 couples (8 en 1995, 10 en 1994)
- *Hultrier pie* 2 couples
- *Tadorne de Belon* pas de donnée

Autres observations

Présence de ragondin sur l'île (crottes + terrier), mais apparemment pas de rat.

SOUTERRAIN DU GRAND ROCHER (22)

Statut de protection : réserve d'association créée le 17 novembre 1987, site classé (1936)

Commune : Plestin-les-Grèves

Propriété : Conseil Général (convention signée le 4 mars 1985)

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : Espèces cavernicoles

Animaux : Grotte d'hivernage de chauves-souris : grand rhinolophe - petit rhinolophe - murin à moustaches

Conservateur : Joël Guérin

SUIVI NATURALISTE

Effectifs de chiroptères observés durant l'hiver 1996-97

grand rhinolophe : 106

petit rhinolophe : 5

L'hiver froid a permis d'effectuer des comptages fiables. Ils ont confirmé la progression des grands rhinolophes amorcée l'an passé. Depuis deux années consécutives, ils dépassent en effet les 100 individus. Les petits rhinolophes sont eux aussi en nette progression depuis cette année. C'est la première fois qu'ils dépassent 2 individus.

GESTION

Cette année ont été effectués au Grand rocher : 3 comptages et 2 présentations de la réserve aux touristes avec l'association du centre culturel de Plestin-les-Grèves : l'une le 16 juillet et l'autre le 6 août. À ces occasions, aucune intrusion ni de dégradation de la réserve n'a été constatée.

PROMOTION-ANIMATION

Le 16 janvier 1997, Joël Guérin a donné une conférence de 1 heure 30 sur les chauves-souris pour l'université du temps libre, devant une assemblée de 300 personnes dans l'amphi de l'IUT de Lannion :

Conférence sur les chauves-souris

Dans notre monde moderne en principe bien informé, les chauves-souris suscitent encore la peur ou la répulsion. En Europe, depuis des siècles elles ont enflammé l'imagination et on leur a attribué une activité maléfique comme à beaucoup d'animaux nocturnes. Par contre, elles avaient bonne réputation dans les civilisations d'Amérique Centrale, ainsi qu'en Chine et au Japon, où elles sont toujours un symbole de fidélité.

Les chauves-souris présentent plusieurs caractéristiques exceptionnelles. Ce sont les seuls mammifères capables de voler activement avec leurs « mains », elles se dirigent grâce aux ultrasons, dorment la tête en bas et contrairement aux petits mammifères, elles atteignent l'âge d'une trentaine d'années.

Elles existent depuis plus de 50 millions d'années. Cette longue évolution leur a permis de se diversifier largement : on compte actuellement environ 900 espèces de chauves-souris dans le monde. L'adaptation au vol est sûrement à l'origine de cette forte diversité, comme chez les oiseaux et les insectes.

Leur régime alimentaire est très varié. Dans les pays tropicaux, elles sont frugivores, ou prélèvent le pollen, d'autres chassent les petits rongeurs, les batraciens et les poissons, sans oublier les vampires, petites chauves-souris d'Amérique du Sud qui lèchent le sang des animaux après incision de leur peau. En Europe, elles sont essentiellement insectivores.

La France possède sur son territoire la trentaine des chauves-souris d'Europe, la Bretagne une quinzaine seulement. Elles se nomment pipistrelles, rhinolophes, murins, barbastrelles, sérotines, oreillards, noctules.

Actuellement ces mammifères sont menacés. Des associations de protection de l'environnement œuvrent depuis un vingtaine d'années pour la protection et la réhabilitation auprès des hommes, de ces animaux mal connus qui méritent largement notre attention.

Connue depuis une trentaine d'années par les naturalistes, la colonie de Grands Rhinolophes installée dans le souterrain du Grand Rocher de Plestin-les-Grèves était régulièrement suivie. Mais tout était à redouter en raison de multiples explorations, dont ce tunnel creusé pendant la dernière guerre.

Le Département des Côtes d'Armor se porte acquéreur du site au titre des périmètres sensibles. Il signe une convention avec une association de protection de la nature en 1986.

Une première prise en compte de protection dans le département venait de commencer !

RÉSERVE NATURELLE DE GROIX (56)

Statut de protection : réserve naturelle (décret n° 82-1246 du 23 décembre 1982 : JO 14 janvier 1983)

Commune : Groix

Propriété : État (portion terrestre du DPM (estran) à Locmaria), commune et Conservatoire du Littoral

Intérêt patrimonial :

Géologie/géomorphologie : roches métamorphiques constituées de micaschistes à 80 % et de schistes verts et bleus à 20 % ; 20 minéraux différents répertoriés sur la réserve ; l'île de Groix est célèbre pour ses grenats, ses vallons suspendus et sa géomorphologie particulières (structures variées)

Habitats/végétaux : pelouses à *Ophioglossum lusitanicum* et *Isoetes histrix* ; lande atlantique à *Erica vagans* et *Ulex europaeus* ; pelouse à *Bromus gerronnii* et *Anthoxanthum aristatum* ; pelouse à *Festuca huonii* et *Plantago holosteum* var. *littoralis* ; fissures à *Umbilicus rupestris* et *Asplenium billoti*

Animaux : oiseaux marins nicheurs : mouette tridactyle, pétrel fulmar, cormoran huppé, goélands brun, argenté et marin, gravelot à collier interrompu ; autres espèces nicheuses : accenteur mouchet, pipit maritime, bouscarle de Cetti ; pouce-pied ; *Ponentina subverescens* ; triton palmé, lézard vert ; pipistrelle commune, campagnol terrestre

Conservateur : Max Jonin

Garde-animatrice commissionnée : Catherine Pichot

Aidée par : Thomas Mûger (service national depuis le 15.05.96), Valérie Bosse (animatrice nature du 01.07 au 31.08.97) et Frédéric Le Cornoux

Stagiaire : Sandrine Testud (28.10 au 16.11.97)

Stagiaires bénévoles : Aurore Berthereau (14.04 au 27.04.97), Christine Blaize (15.07 au 30.07.97), Yannick Lacaze (01 au 24.08.97), Clara Mûger (24.08 au 31.08.97)

Bénévoles : Monique Garrigues, Mélanie Pichard, Florence Lemaitre, Denis Gourronc

GESTION ADMINISTRATIVE

Comité consultatif

Le comité consultatif s'est réuni le 30 octobre à la Mairie de Groix pour examiner le rapport d'activité annuel, le compte d'exploitation et le budget prévisionnel.

Actions entreprises pour faire connaître et respecter la réglementation

- Prélèvement d'échantillons

Informations, avertissements, contrôles systématiques des autorisations sur le terrain auprès des universitaires autorisés et minéralogistes amateurs.

- Feu, bivouac

Cette année, nous n'avons observé qu'une trace de foyer à Pol Taz près de Kermarec.

- Interpellations diverses

Pour un stationnement en zone non autorisée, pour des passages de vélo sur le sentier littoral, pour des ramassages de galets sur la réserve. Ces infractions mineures n'ont pas donné lieu à la rédaction de procès-verbaux.

- Pouces-pieds

Surveillance des sites : de la Corne de Brume à la pointe de Pen Men, à toutes les marées basses de coefficient supérieur à 80, pendant l'été au cours duquel la pêche est strictement interdite: aucune infraction n'a été observée.

Entre octobre 1996 et septembre 1997, les gendarmes n'ont dressé qu'un seul PV : le 8 août 1997, en dehors de la réserve, à Port St Nicolas, à l'encontre de 2 particuliers pour pêche illégale de 2.7 kg d'anatides.

Travaux d'entretien

- Sur le sentier littoral
- Entretien régulier de routine (coupe de fougères, de ronces, ramassage de papiers)
- Maintenance des panneaux, balises, poubelles...
 - Secteur de Locmaria
- Nettoyage régulier (une fois par semaine) des grèves entre la pointe des Chats et Locmaria, Locmaria et Locqueltas.
- Entretien des plantations destinées à masquer la station d'épuration à Porh Gighéou.
 - Secteur de Pen Men
- Remplacement systématique des plots en bois détériorés, limitant l'aire de stationnement à Pen Men.
- Près de la radiobalise, pour éviter la détérioration de la pelouse par les véhicules, le chemin a été limité par des rondins de bois allongés sur le sol.
 - Signalisation, matériel
- Il reste nécessaire de veiller en permanence à l'état de la signalisation et des équipements en place qui font toujours régulièrement l'objet de dégradations. Il a ainsi fallu remettre des plots à Pen Men (6), à la pointe des Chats (5), à Porh Gighéou (1), des autocollants (5), 2 panneaux indiquant le circuit vélo à Pen Men, réparer les panneaux arrachés à la pointe des Chats et à Pen Men, dans le bourg près de l'église.

Gestion de la lande de Pen Men

- Fauche régulière des fougères à Biléric, pendant le printemps et l'été, afin de diversifier le milieu et d'ouvrir le paysage.
- Thierry Puillon, jeune agriculteur groisillon, est venu à la mi-mars broyer à l'épareuse 4 850 m² de lande monospécifique à ajonc d'Europe, près de la zone gyrobroyée en janvier 90. L'objectif de ces travaux demeure de régénérer la lande et de constituer un pare-feu en cas d'incendie.
- Pour la deuxième année consécutive, 20 jeunes et 4 accompagnateurs d'un IME de Carhaix sont venus pendant 9 jours tous les matins, du 1 au 12 juillet, par équipes de 12 personnes, enlever avec des outils à main les vieux pieds d'ajonc de la belle lande à bruyère vagabonde au nord, nord-est de la radiobalise, sur une superficie de 700 m².

Locaux mis à disposition

- Maison de la réserve

L'extension a enfin pu être réalisée sur l'espace de la cour, acquise par la commune. La surface d'exposition est doublée. Un petit hébergement pourra être aménagé.

- Corne de brume

Ce local désaffecté a été mis à disposition du gestionnaire de la réserve pour 5 ans. Il sert à ranger du matériel.

SUIVI NATURALISTE

Avifaune nicheuse

- Recensement hivernal des populations de Laridés hivernant à Groix

Les 19 et 20 décembre 1996, entre 14 h et 19 h, l'équipe de la réserve a participé au grand recensement des laridés hivernant en Bretagne.

Effectifs recensés

goéland marin	36
goéland brun	1
goéland argenté	1424
mouette rieuse	80

- Recensement des colonies d'oiseaux marins nicheurs sur Groix

Nous avons participé aussi au recensement national des oiseaux marins nicheurs (dont le dernier remonte à 1988) sur toute l'île de Groix (voir tableau suivant)

Il est à noter que la réserve abrite :

- tous les pétrels fulmars
- la majeure partie des couples de mouettes tridactyles
- les ¾ des couples de cormorans huppés
- ¼ des couples de goélands marins
- 1/3 des couples de goéland argentés

et que la côte à l'abri des vents dominants, entre Port Tudy et la Corne de brume, est le site choisi par l'essentiel des couples d'oiseaux marins nichant sur l'île.

espèces	lieu					Total (couples)
	Port Tudy à la roche fientée	secteur PenMen	Corne de brume à Port St Nicolas	Port St Nicolas à Locqueltas	Locqueltas à Port Tudy	
goéland argenté	422	405	154	188	29	1198
goéland brun	140	46	5	34	3	228
goéland marin	3	4	1	6	1	15
cormoran huppé	13	30	0	1	0	44
mouette tridactyle	10	67	0	0	0	77
pétrel fulmar	0	26 ind maxi	0	0	0	26 ind

L'avifaune nicheuse sur la réserve entre Pen Men et Beg Melen

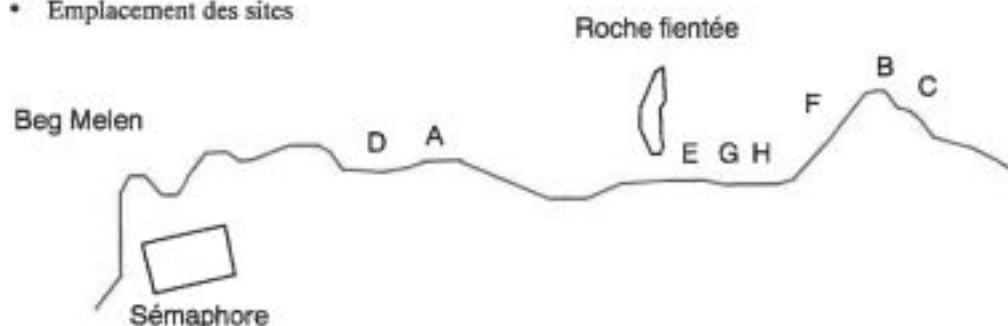
Il convient de remarquer la relative stabilité du nombre des couples nicheurs sur la réserve par rapport à 1996. Malheureusement cette année il n'y a pas eu reproduction chez les fulmars. Nous avons observé de nouveau un couple d'huîtrier-pie vers la roche fientée au nord de Beg Melen du 10 avril au 2 juillet, mais sans que la reproduction ait été constatée. Pour la troisième année consécutive, le couple mixte (goéland argenté et leucophée) a eu 3 jeunes entre Beg Melen et Inévéli. Le couple de grand corbeau a niché à l'endroit habituel vers Clavezic ; il a élevé 3 jeunes cette année.

Suivi des mouettes tridactyles à Groix - printemps/été 1997

Le suivi a été réalisé par Catherine Pichot et Thomas Mûger, ainsi que par Valérie Bosse, Christine Blaize, Sarah Weber et Frédéric Le Cornoux, en moyenne une fois par semaine à partir du 14 avril jusqu'à la mi-août, pour les 8 sites entre Beg Melen et Inévéli.

La méthode de suivi utilisée est celle mise au point par Jean-Yves Monnat et Bernard Cadiou (SEPNB).

- Emplacement des sites



Sites	Nombre de nids construits	Nombre d'oeufs	Nombre de poussins	Nombre de jeunes à l'envol
A	0	0	0	0
B	7	≥ 8	≥ 4	2
C	47	≥ 66	≥ 51	25-26
D	1	≥ 1	0	0
E	7	≥ 8	≥ 5	4-5
F	8	≥ 5	≥ 5	4
G	2	≥ 1	≥ 1	1
H	5	≥ 4	≥ 4	3
Total	77	≥ 93	≥ 70	39-41

Synthèse des observations de mouettes tridactyles baguées vues à Groix en 1997

Jour de l'année	Oiseau bagué	Emplacement
119 ^{ème}	2 V JPO	D1
135 ^{ème}	2 V JPO	B1
162 ^{ème}	WJ JWB	C
172 ^{ème}	2 V JPO	B1

Seulement 2 mouettes baguées ont été observées. 2 V JPO, déjà observée en 1995 et 1996, n'a pas construit de nid élaboré ; une nouvelle née en 1994, WJ JWB, n'est restée que peu de temps.

Bilan par falaises

- Falaises de Beg Melen (D et A)

La baisse de fréquentation amorcée en 1996 s'est poursuivie puisque cette année un seul nid a été construit.

Nombre de nids suivant années

	1995	1996	1997
Falaise D	6	4	1
Falaise A	9	7	0

De 9 jeunes à l'envol en 1995, on passe à 2 en 1996 et 0 en 1997.

- Falaises entre Beg Melen et Inévéli (E G F H)

Sites	Nids construits en 1995	Nids construits en 1996	Nids construits en 1997
E	2	4	7
G	1	6	2
F	6	7	8
H	3	6	5
Total	12	23	22

A part le site G, les petites colonies connaissent une relative prospérité. De 8 jeunes à l'envol en 1995, on passe à 11 en 1996 et 12 en 1997.

- Falaises d'Inévéli

En B, la falaise a été peu fréquentée cette année, on passe de 16 nids en 1995 à 10 en 1996 et 7 en 1997. Le nombre de jeunes à l'envol passe de 6 en 1995 et en 1996 à 2 en 1997.

En C, ce sont 47 nids qui ont été construits comme en 1995 (contre 52 en 1996). Le nombre de jeunes à l'envol a fortement chuté : il est passé de 41 en 1996 à 25-26 cette année.

Globalement, on peut constater que les falaises de Groix ont hébergé moins de reproducteurs que les années précédentes : seulement 77 nids construits contre 196 en 1996 et 90 en 1995.

Nidifications dans le secteur de Locmaria

Cette année, nous n'avons pas observé de nidification du Gravelot à collier interrompu à la Pointe des Chats, mais 2 couples ont niché aux Grands Sables. 2 couples de canards colvert ont niché à la station d'épuration de Porh Gighéou (10 et 7 petits). De nombreux couples d'hirondelles de rivages ont niché à la Pointe des Chats et Porh Morvil ainsi qu'à la tombe viking. 1 couple de tadornes de Belon avec 5 petits a été observé le 15 mai à Porh Morvil.

INVENTAIRES ET OBSERVATIONS DIVERSES

Données ornithologiques remarquables

22 octobre 1996 : aux Chats, hibou moyen duc agonisant (donnée JP Martin)

25 novembre 1996 : 1 busard St Martin à Kergatouarn

Beaucoup de grives mauvis ont séjourné cet hiver 1996/1997

12 décembre : 1 fuligule milouin à Quelhuit

16 décembre : 1 hibou des marais aux Chats

15 février 1996 : 1 harle bièvre à Port Tudy

28 mars 1996 : un couple de canards souchet à la lagune de Moustéro

Observations diverses.

- Dauphin :

Une dizaine de dauphins a été observée dans les Courreaux le 22 avril. 5 dauphins sont venus s'échouer à Groix : 1 à Porh Gighéou le 21 février, 1 à Port St Nicolas le 17 mars, 3 à la Pointe des Chats le 17 février. Ces observations ont été transmises à Océanopolis avec les mensurations pour les dauphins morts.

- Cténaire :

Observation cette année encore le 24 avril à Port Tudy de *Beroë cucumis Fabricius*, animal planctonique en forme de ballon dirigeable, appelé encore « Zeppelin ».

- Requin :

1 requin pèlerin a été vu au large de Beg Melen le 16 mai (observation envoyée au CENB de Brest).

- Algues :

Nous avons réalisé un alguier de 44 espèces différentes dont les déterminations ont été contrôlées par Jean-Yves Floch de l'Université de Brest.

- Papillons, insectes :

Gérard Tiberghien, scientifique du Comité consultatif est venu le 8 septembre pour commencer un inventaire des invertébrés de la réserve. Au printemps, des chenilles d'un petit papillon de nuit (*Yponomeutidae*) ont dévoré les feuilles des prunelliers dans le secteur de Locqueltas - la Pointe des Chats. Bien que spectaculaire, cela n'atteint pas durablement l'arbuste.

Les oiseaux échoués ou blessés

Depuis septembre 1996, nous avons comptabilisé :

	Mort	Blessé ou malade
goéland argenté	6	1
faucon crécerelle	1	
fou de bassan	2	1 (mazouté)
pingouin torda	7	3 (mazouté)
chouette effraie		1
mouette rieuse	1	1
fuligule milouin	1	
vanneau huppé	1	
guillemot de troil	3	4 (mazouté)
plongeon arctique		1 (mazouté)
grand labbe	1	
macareux moine	1	
martinet		1
epervier		1
total	24	14

Un faucon crécerelle, trouvé mort le 13 septembre à Kermouzouet, était bagué : Vogeltrekstation Arhem Holland 506-157. Les 14 oiseaux trouvés malades ou blessés ont été envoyés à Lorient, au centre de soins de Martine Luhan (LPO). Elle a recueilli en tout 29 oiseaux en provenance de Groix : la population connaît maintenant son centre de soins, et les lui envoie directement le plus souvent.

Participation comme chaque année au recensement du 24 février des oiseaux échoués sur les plages de l'île (15 cadavres, dont 5 mazoutés).

Suivi botanique

- Pelouse de la Pointe des Chats

Sur la station d'ophrys abeille, nous avons répertorié 31 pieds le 26 mai, contre 26 en 1996 et 9 en 95. Le suivi de la pelouse protégée par les plots (transect, phénologie, % de recouvrement) montre que la restauration de la pelouse sera lente : le pourcentage de recouvrement passe de 80 % au printemps à 75 % à l'automne, et le nombre de points contact de 236 à 134, ce qui s'explique par la présence d'annuelles au printemps (céraste, sagine, *Ornithopus perpusillus*...) et par la sécheresse estivale. A l'automne 1997, le plantain corne de cerf occupe plus de 50 % de l'espace : le piétinement humain est donc un facteur non négligeable ; le pourcentage élevé de crottes de lapins au m² montre aussi la forte pression exercée par ceux-ci.

- Pelouse de la Pointe de Pen Men

Il n'y a pas de changements notables cette année, ce sont toujours les plantains corne de cerf (*Plantago coronopus*) qui dominant (Csp : 64 %) suivis des arméries (*Armeria maritima* : 23 %). Cependant, le recouvrement global est en hausse : 60 % en 1995, 70 % en 1996 et 75 % en 1997; mais le nombre de crottes de lapins au m² indique bien encore ici l'importante pression exercée par ces rongeurs sur la végétation.

- Bois de Biléric

Pour la 8ème année consécutive sur une zone de 300 m², près du bois, les fougères ont été coupées. Une pelouse s'installe, là encore régulièrement tondue par les lapins.

- Zone gyrobroyée de Pen Men

Le suivi photographique montre l'invasion de la zone par les fougères et les ajoncs.

Suivi du recul de la falaise dans le secteur de Locmaria

Sur les conseils de Bernard Hallégouet (géomorphologue, Université de Brest) nous avons mis en place des repères entre la Pointe des Chats et Locqueltas, afin de suivre le recul des microfalaises. Le 6 janvier 1997, on a posé 1 repère aux chats, 1 au Sanaga, 2 à Lumiarett, 1 à Porh Gighéou, 2 à Porh Morvil et 1 à Locqueltas. Il s'agissait à chaque fois de prendre une photo et de mesurer à partir d'un point précis l'angle et la longueur pour arriver au trait de côte. Chaque année, à la même date, nous renouvelerons l'opération.

ACCUEIL DU PUBLIC ET ACTION PEDAGOGIQUE

Accueil

La réserve naturelle, site largement ouvert, est très fréquentée par les visiteurs de l'île. Le gestionnaire se contente de signaler la réserve et d'apporter sur le site un maximum d'informations de la façon la plus discrète possible. La maison a été ouverte tous les samedis entre 9 et 12 h, hors vacances scolaires ; une matinée tous les 3 jours en moyenne pendant les vacances scolaires, hormis les vacances de Pâques (1 sur 2) ; tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30 et de 17 h 30 à 19 h (sauf le dimanche après-midi) durant l'été ; les mardis et samedis de 9 h à 12 h en juin et septembre. 3690 personnes ont été accueillies, soit 66 de plus qu'en 1996. Au cours de l'année qui vient, nous inviterons les classes qui demandent des animations à venir visiter la maison de la réserve, afin que cet équipement soit plus connu.

Fréquentation de la maison de la réserve

Période		Enfants	Adultes	Total
1996	septembre	11	106	117
	octobre	10	46	56
	novembre	13	30	43
	décembre	5	28	33
1997	janvier	0	40	40
	février	6	31	37
	mars	4	9	13
	avril	90	98	288
	mai	100	99	199
	juin	14	142	156
	juillet	397	998	1396
	août	337	1 076	1 413
	totaux	987	2 703	3 690

Programme pédagogique

- Animations sur l'année

3522 personnes ont participé aux animations depuis septembre 1996 dont 2 313 personnes en printemps-hiver et 1 209 personnes en été. Si le nombre de visiteurs n'a globalement pas changé au cours de l'hiver et du printemps, il a considérablement diminué durant l'été (- 33 % par rapport à 1996), car en juillet 8 groupes au lieu de 18 ont fait appel à nos services et le mois d'août qui fut très chaud semble avoir dissuadé bien des estivants de participer à nos sorties.

Fréquentation des animations

Période	Enfants	Adultes	Total
1996			
septembre	0	44	44
octobre	63	13	76
novembre	70	7	77
décembre	3	31	34
1997			
janvier	0	46	46
février	15	8	23

Période	Enfants	Adultes	Total
mars	62	5	67
avril	166	98	264
mai	590	135	725
juin	788	169	957
juillet	300	387	687
août	252	270	522
Totaux	2309	1213	3522

- Pendant l'année scolaire

Ont été accueillis 556 adultes et 1757 enfants, soit 2313 personnes. Pour la grande majorité, la réserve a accueilli des classes.

Les animations proposées :

Visite de la réserve (ornithologie, botanique)	53*
Découverte de la géologie	28
Animation sur les rapaces	1
Visite de la maison de la réserve	3
Découverte des algues et coquillages	9
Animations pour enfants (éveil sensoriel, déchets, cycle de l'eau)	10
Découverte des plantes médicinales	3
Diaporama	3
Animation sur les arbres	7

* : nombre de classes

Public concerné :

Animations pour classes	71
Tout public	35
Groupes	11*
Foyer du 3ème age	1
Groupe de Vannes	1
Groupe de St Nazaire	2
Groupe de Paris	1
Groupe de Nantes	1
Groupe de Lorient	1
Groupe du CMB avec Jean David	2
Total animations	117

*dont 2 pour la commission géologie de RNF

Provenance des groupes accueillis :

Morbihan	47*
Finistère	2
Côtes d'Armor	2
Loire-Atlantique	3
Ille et Vilaine	4
Total Bretagne	58
Paris	2
Colombes	18
Total	78

* dont 23 de Groix

Il est à noter le nombre important de classes du Morbihan. Rappelons que pour elles, les animations sont gratuites dans le cadre d'une convention avec le Conseil Général du Morbihan. Nous avons aussi beaucoup travaillé avec les enfants de Colombes reçus dans le centre de Fort Surville pour la 2ème année consécutive.

- Eté

Les visiteurs étaient informés du programme d'animations par 5 pages dans le guide pratique de Groix 97/98 de l'office du tourisme, par des affiches du programme hebdomadaire sur la réserve, à l'écomusée, dans les organismes d'accueil, par un dépliant proposé à l'office du tourisme et en d'autres lieux, et de façon journalière par un encart dans le Télégramme de Brest et dans Ouest-France. Sur 98 animations proposées, 79 ont été réalisées ainsi que 12 animations pour des groupes soit 91 animations au total.

Répartition du public :

Thème des animations	Participants	Moyenne/animation
Visite de la réserve	363	15
Découverte de la géologie	244	14
Animation pour enfants	243	14
Algues et coquillages	82	11
Animation spéciale sur les algues	75	19
Initiation à la botanique	19	5
Plantes comestibles ou médicinales	55	9
Ateliers pour adultes	73	12
Découverte des arbres	13	4
Diaporama	42	21
TOTAL	1209	12,4

Deux nouvelles animations étaient proposées cet été : une animation sur les arbres du vallon de Kerampoulo qui n'a pas eu beaucoup de succès (3 animations effectuées sur 9 proposées avec une moyenne de 4 personnes) et un atelier pour adultes qui a été un succès (6 animations réalisées sur les 9 proposées avec une moyenne de 12 personnes).

L'année prochaine, nous comptons renouveler cette animation, proposer les animations sur la botanique ou les arbres seulement à la demande de groupes constitués d'au moins 8 personnes et proposer à nouveau l'animation sur l'astronomie qui a été beaucoup demandée, ainsi qu'une découverte des oiseaux à 8 heures du matin.

Lors de l'atelier pour adultes, nous proposerons en plus de la réalisation de tableaux de sable, de coquillages ou d'algues, une fabrication de petits instruments de musique à partir d'éléments naturels.

Stages d'étudiants - visiteurs géologues

- Stage d'étudiants
 - Du 29 mars au 6 avril, venue de 18 étudiants de Nantes avec le professeur Girardeau
 - Le 9 juin, venue d'une vingtaine d'étudiants d'un cercle naturaliste de Caen
 - Le 28 mars, 20 étudiants de seconde année de géologie de l'université de Brest avec leur professeur Joël Rolet
 - Le 4 avril, venue de Michel Ballèvre et d'étudiants de Rennes
 - Du 26 au 30 mai, venue de 32 étudiants en maîtrise de géologie à Toulouse avec les professeurs Bouchez et Glais
 - du 20 au 23 mai, 5 étudiants bruxellois avec leur professeur J. Soates
- Visiteurs géologues

Il n'y a pas eu de prélèvement autorisé sur la réserve cette année. Les 13 et 14 janvier, s'est tenue à Groix une réunion de la commission "patrimoine géologique" de réserves naturelles de France (RNF). 13 géologues venus de toute la France, gestionnaires de sites géologiques, ont pu travailler, découvrir l'île et rencontrer un représentant de la commune.

Information et communication

Nous travaillons toujours en partenariat avec l'office du tourisme de Groix (guide pratique). Pendant l'année, le Télégramme et Ouest-France indiquent chaque jour au public les heures et les lieux de nos animations ainsi que les heures d'ouverture de la maison de la réserve. Cette année, 12 articles concernant la réserve sont parus dans la presse régionale. À chaque période de vacances scolaires, le programme d'animations proposé est affiché dans une quinzaine d'endroits sur l'île et déposé à des points stratégiques : office du tourisme, auberge de jeunesse, gîte abri, VVF, chambres d'hôtes, hôtels, etc. Chaque année, une « lettre de la réserve » (7 n° parus) est diffusée gratuitement dans tous les foyers de l'île par la poste (1700 exemplaires) et à la maison de la réserve (300 exemplaires).

Nous avons proposé au public pendant l'été dans la nouvelle salle de la maison de la réserve une exposition des photos de René-Pierre Bolan sur les roches et les sables de Groix, exposition déjà présentée en 1991.

Deux journalistes se sont intéressés au travail réalisé sur la réserve : un journaliste, le 15 juillet, pour la revue "Bonnes soirées" pour un article dans un numéro qui paraîtra à l'automne et Cécile Dechambre, une journaliste venue à Groix le 14 septembre, pour une émission qui passera sur la chaîne Voyages (télévision par satellite).

ACTIVITÉS EN DEHORS DE LA RÉSERVE NATURELLE

Chaque année, le programme des animations naturalistes est proposé sur l'ensemble de l'île de Groix et de ses sites naturels. Cette année, dans le prolongement du travail effectué par Gildas Levesque, stagiaire BTS (lycée de Kerplouz - Auray) en 1996, un document a été réalisé pour faciliter la découverte de l'île de Groix à vélo : carte avec itinéraire, légende, courtes explications sur les principales curiosités. Ce projet a intégré les demandes des loueurs de vélos. Il a été édité par l'office de tourisme dans le guide annuel et en tiré à part à l'intention des loueurs.

Cette année également, la commune nous a sollicité pour l'entretien régulier du sentier littoral : débroussaillage, ramassage des déchets, pose et suivi de la signalisation. Cela a permis de proposer 4 mois de travail (temps cumulé) financés grâce au produit de la taxe sur les passagers maritimes (loi dite Barnier 1995), dans le cadre d'une convention passée entre la commune et la SEPNE, à Frédéric Le Cornoux (ancien collaborateur de la réserve naturelle durant son service national civil).

ÉGLISE DE GUICHEN (35)

Statut de protection : arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 27 avril 1994

Commune : Guichen

Propriété commune (convention de gestion)

Intérêt patrimonial :

Animaux : Colonie de mise-bas de grand murin découverte en 1992

Conservateur : Guy-Luc Choqué

SUIVI NATURALISTE

Reproduction de 19 femelles cet été. 7 jeunes sont encore présents fin août.

HÉRONNIÈRE DU HAUT VILLENEUVE (44)

Statut de protection : réserve créée le 31 juillet 1979 ; arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 3 janvier 1992 (accès interdit du 1er février au 31 août)

Commune : Guérande

Propriété : privée (convention de gestion signée le 12 février 1993)

Intérêt patrimonial :

Animaux : Héron cendré et aigrette garzette

Conservateur : Rémy Gautron

Assisté par : François Gobaille

SUIVI NATURALISTE

129 hérons cendrés nicheurs (+7 / 96), 182 aigrettes garzettes (-151 / 96), Légère progression des hérons cendrés, Diminution constante des aigrettes garzettes depuis deux ans (447 en 1995)

TRAVAUX

Pose de 9 nouveaux numéros

INFORMATION

Les panneaux "arrêté de biotope" ont été posés en janvier 1998

ARCHIPEL D'HOUAT (56)

Statut de protection : Arrêté de protection de biotope pris le 12 janvier 1982 (interdiction d'accès du 15 avril au 31 août) ; DPM en réserve de chasse maritime ; site classé

Commune : Houat

Propriété : État (location avec bail signé le 2 juin 1988)

Intérêt patrimonial :

Animaux : Oiseaux marins nicheurs : cormoran huppé, goéland brun, argenté et marin, huïtrier-pie.

Conservateur : Pierrick Cloerec

Une seule visite a été effectuée le 12 août par Bernard Cadiou, Pierrick Cloérec, Arnaud Guillas et Emmanuel Quéré pour rechercher l'océanite tempête.

SUIVI NATURALISTE

Oiseaux nicheurs

pas de recensement exhaustif.

- Océanite tempête

Une recherche minutieuse a été effectuée sur Glazik et Valhug le 12 août. Aucun indice de présence n'a été découvert, même pour les 3-4 sites repérés sur Glazik l'an passé. Cette colonie constitue la limite sud de reproduction de l'espèce en Bretagne, et il faut espérer que la désertion des sites n'est que temporaire.

- Autres espèces observées :

Glazik : 14 eiders à proximité de l'îlot (adultes, jeunes et immatures), 4 chevaliers guignettes, nombreux tournepierres et quelques huïtriers-pies

Valhug : au moins 8 tourterelles des bois sur l'îlot, 40 tournepierres, 8 huïtriers pies et 2 jeunes, 3 courlis corlieu.

Aucune trace de rat sur les 2 îlots visités ; nombreux lézards présents sur Valhug.

Guric et Ceniz ont été contournées pour constater l'absence du grand corbeau.

RÉSERVE NATURELLE D'IROISE (29)

Statut de protection : réserve naturelle (Trielen, Banneg, Balaneg) : décret N° 92-1157 du 12 octobre 1992 - JO du 20 octobre 1992 ; réserve SEPNE créée le 1er avril 1960.

Communes : Le Conquet et île de Molène

Propriété : Conseil Général (Trielen, Banneg + R'och Hir, Enez Kreiz et Balaneg + Ledenez de Balaneg) sous convention de gestion signée le 5 septembre 1994 et État (Morgaol, Kervourock, Enez Ar C'hrizienn) avec autorisation d'occupation temporaire.

Intérêt patrimonial :

HABITATS/végétaux : groupements phytosociologiques originaux et dégradés ; pelouse aérohalines à *Armeria maritima* ; haut de grève de galets à *Silene montana* et *Solanum maritimum* ; haut de plage à *Salsola kali* et *Atriplex arenarius* ; fissures à *Asplenium marinum* ; pelouse rase à *Isoetes hystrix* et *Ophioglossum lusitanicum* ; groupement de fissures fraîches à *Cochlearia officinalis*.

ANIMAUX : îles à populations importantes de Procellariiformes (océanite tempête, puffin des anglais) ; îlots à populations de sternes et goélands plurispécifiques (sternes caugek, pierregarin) ; le macareux a disparu ; population intéressante de goélands bruns au niveau européen ; présence d'une espèce endémique de musaraigne ; présence d'*Ashfordia granulata* ; mollusque gastéropode.

Conservateur : Christian Hily

Garde animateur commissionné : Jean-Yves Le Gall

Aidé de : David Bourlès (Service national civil jusqu'au 15 mai)

Aide saisonnier : Antony Le Gall

Équipe scientifique : Frédéric Bioret (UBO, Botanique, Phytosociologie), Bernard Cadiou (SEPNE, Ornithologie), Bernard Fichaut (UBO, Phytosociologie, pédologie), Christian Hily (CNRS, Écologie marine, biodiversité), Christian Kerbirou (PNRA, Insectes, Ornithologie), Isabelle Le Viol (Doctorante, Invertébrés terrestres), Michel Pascal (INRA, Mammifères terrestres), Coralie Raffin (Doctorante, Écologie), Vincent Ridoux (Océanopolis, Mammifères marins).

Animation pédagogique : Coralie Raffin, Isabelle Le Viol

GESTION ADMINISTRATIVE

Comité consultatif

Réuni le 22 octobre 1997 en préfecture du Finistère pour l'examen du rapport d'activité et discussion sur le budget et le plan de gestion.

Plan de gestion

Le plan de gestion n'a toujours pas été examiné par le CNPN. En attendant, la RN est gérée conformément aux modalités et au calendrier qui y figurent.

Surveillance de la réserve - Fréquentation

L'activité de l'objecteur molénaï David Bourlès s'est arrêtée comme prévu en mai. Son aide et son activité précieuses ont été appréciées par tous. Il est dommage qu'aucune solution n'ait pu être trouvée pour lui permettre de continuer une activité dans le cadre de la réserve sous une autre forme car il était demandeur. On remarquera qu'à nouveau J.Y. Le Gall doit exercer seul, dans des conditions de sécurité diminuées, tout le travail de surveillance et les travaux d'entretien sur les îles.

La surveillance de la fréquentation est assurée depuis le sémaphore de Molène, par mer ou directement depuis les îles. Antony Le Gall a assuré, pendant toute la période estivale, la surveillance de Balaneg qui est l'île sur laquelle s'exerce la plus forte pression touristique. Il a remplacé le garde pendant son congé du 25 au 31 août.

Une bonne collaboration se poursuit avec les gardes de l'ONC basés à Béniguet, de même qu'avec le gardien de phare de Kéréon (passage du Fromveur) sur les débarquements à l'îlot de Banneg et les autres sémaphores.

Fréquentation des îles

Balaneg	79 bateaux	343 personnes
Banneg	11 bateaux	53 personnes
Trielen	39 bateaux	141 personnes
Enez ar C'hrizienn	4 bateaux	20 personnes
Total	121 bateaux	586 personnes

Bien qu'encore en deçà des chiffres de 1995 (186 bateaux, 683 personnes) la fréquentation a été nettement plus importante que l'année dernière (96 bateaux, 412 personnes).

La prévention (présence sur site, information et discussion) est efficace puisque aucune infraction justifiant un procès-verbal n'a été relevée cette année. Très bonne saison sans accrochage avec les visiteurs.

L'information au niveau des différents statuts des îlots commence à être bien connue par les plaisanciers. L'accès libre de Trielen couplé avec la très nette amélioration de la qualité paysagère sous l'effet de l'activité du garde se traduit par une nette augmentation de sa fréquentation. On verra plus loin que cette fréquentation bien jugulée par le garde sur une partie de l'île n'a pas empêché l'établissement d'une colonie de sternes pierregarin allant jusqu'à une bonne réussite à l'envol des jeunes.

Avec le beau temps de l'été, Balaneg a connu des jours de pointe de débarquement : jusqu'à 32 personnes pour 17 bateaux au mouillage.

Signalisation

Suite à la remarque du Conseil Général du Finistère, le logo de celui-ci a été rajouté sur les panneaux de signalisation.

Une bonne concertation a été établie avec le SHOM pour reconduire les statuts de protection sur les prochains documents de navigation que va rééditer prochainement cet organisme.

Le décret et les arrêtés préfectoraux ont été distribués dans les ports ainsi qu'aux amicales et associations de plaisanciers.

Équipement

Étant donné les retards dans les affectations de crédits, le léger déficit de l'année précédente et l'incertitude concernant l'acceptation de la demande pour obtenir l'essence détaxée jusqu'en juin, aucun gros équipement n'a été acheté cette année. Toutefois le GPS et l'annexe pourraient être acquis en fin de période.

Le point essentiel dans cette rubrique est l'accord donné par les administrations autorisées de pouvoir accéder à l'essence détaxée pour le bateau de la réserve, ce qui soulagera très nettement le budget, l'essence étant un des gros postes de dépense.

ENTRETIEN ET RESTAURATION DES SITES

Nettoyage des grèves

Après chaque grande marée, tous les îlots de la réserve sont débarrassés régulièrement des déchets apportés par la mer sur le haut de l'estran. Les déchets combustibles sont incinérés.

Restauration et entretien des pelouses

En hiver, le débroussaillage des ronciers sur Trielen et Balaneg est effectué. Il y a eu très peu de sénéçon jacobée cette année. Le suivi de la végétation par F. Bioret à l'extérieur des enclos de pierres sèches délimitant les anciennes parcelles cultivées se poursuit.

Au printemps et en été, quatre opérations de fauchage ont facilité la recolonisation par un tapis herbacé essentiellement graminée. Le nombre de cardères diminue et la pelouse revient dans de nombreux endroits. Les silènes sont en extension.

Le troupeau de chèvres se compose de 7 individus, deux vieilles chèvres étant mortes cet hiver tandis que deux naissances ont eu lieu au printemps. Elles seront ramenées sur le continent en 1998 car leur action est plus négative que positive.

Restauration des murets de pierres sèches

En hiver des travaux de restauration des murets de pierres sèches se sont intensifiés grâce à l'expérience acquise la première année et les conditions relativement clémentes de l'hiver.

Restauration des vestiges de l'activité goémonière

Deux nouveaux fours à goémon ont été débroussaillés et restaurés sur Balaneg.

Restauration des sites archéologiques

De nouveaux sites archéologiques ont été débroussaillés tandis que les sites mis à jour par le défrichage de l'année précédente ont été entretenus. Il y a maintenant à Trielen une vision très spectaculaire des alignements de vestiges sur l'axe central de l'île.

Entretien d'un site favorable à la nidification des sternes

Depuis plusieurs années, la nidification des sternes est possible sur le Ledenez de Balaneg par des opérations d'éradication des goélands argentés. Cette année aucune opération n'a été nécessaire, l'espèce ayant disparu de l'îlot en temps que nicheuse.

SUIVI NATURALISTE

Géomorphologie

Heureusement, aucun événement naturel catastrophique n'a eu lieu cette année. Dans un autre registre, il faut noter l'intégration dans l'équipe des scientifiques de la réserve de Yves Lagabrielle, Directeur de Recherche au CNRS à l'UBO qui travaille sur les variations du niveau marin. Il doit initier les travaux d'étudiants sur le site de l'archipel et en collaboration avec B. Hallegouet, enseignant en géographie et géomorphologue, une nouvelle dynamique dans ce domaine en faisant le lien avec les activités humaines préhistoriques.

Végétation

Le suivi de la végétation dans les carrés témoins s'est poursuivi, de même que le suivi de la végétation autour des loc'h en relation avec leurs variations de niveau d'eau.

Suivi ornithologique

migration, hivernage

<i>espèce</i>	<i>nombre</i>	<i>date</i>	<i>lieu</i>
spatule	5	19 déc 1996	Morgaol
spatule	5	30 jan -3 avr 1997	Morgaol
bruant des neiges	50	23 - 24 oct 1996	Balaneg et Trielen
buse variable	3	22 sept 1997	Trielen
hibou des marais	1	24 oct 1996	Banneg
chevalier solitaire	2	7 janv 1997	Trielen
phalarope à bec large	2	2 sept 1997	Trielen

Le faucon pèlerin a été observé dès le 25 octobre 96 ; un faucon pèlerin a hiverné à nouveau dans l'archipel, il est observé dans les trois îles, la dernière observation date du 14 février 1997. D'autres espèces ont également été observées : bécasseau minute, chevalier cul blanc, chevalier sylvain, chouette effraie, martin pêcheur...

Oiseaux morts bagués : un pouillot sur Molène novembre 1996 en provenance de Hollande
un goéland brun immature bagué en Norvège (museum Stavanger)
un goéland argenté (bague museum Paris)

Nidification

îlot	PA	OT	GC	CH	GA	GB	GM	SP	GG	HP
Banneg	24-25	200-250	0	32	42-43	393+	64	0	2	24
Enez Kreiz	0	61	0	2-3	0	0	4	0	0	1
Roc'h Hir	0	48	32	28	2	0-1	63+	0	0	4
Staone Vraz	0		4	0	6	41	0	0	0	2
Balaneg	1	33-35	0	0	127	1406	20	0	3	37
Trielen			0	0	77	1	42	39	2	27
Enez ar C'hrizienn			0	0	5	0	6	0	1	6
total R.N.	25	345-395	36	64	263-264	1841-1842	201+	39	8	101

légende : PA = puffin des Anglais, OT = océanite tempête, GC = grand cormoran, CH = cormoran huppé, GA = goéland argenté, GB = goéland brun, GM = goéland marin, SP = sterne pierregarin, GG = grand gravelot, HP = hûtrier-pie
en nombre de couples nicheurs ; les comptages se sont étalés d'avril à septembre 1997

Puffin des Anglais

Tendance : stabilité par rapport à l'an passé, avec au minimum 24-25 sites occupés sur Banneg (25-31 en 1996) + 1 site sur Balaneg (1-2 en 1996). Sur Banneg, les puffins sont présents dans 10 zones différentes, soit 2 de plus qu'en 1996, et se concentrent surtout dans le nord-est de l'île. Il faut noter qu'aucun indice d'occupation n'a pu être obtenu pour plusieurs sites identifiés en 1996. Sur Balaneg, c'est un gros poussin d'environ 35 jours qui a été découvert le 31 juillet.

Océanite tempête

Toutes les colonies ont été recensées de manière exhaustive. Le bilan est très positif, avec une seule colonie (Roc'h Hir) montrant des signes de diminution des effectifs par rapport au dernier recensement. L'archipel de Molène (350-400 couples en incluant Kervourok) héberge donc un peu plus des trois quarts de la population bretonne d'océanites tempêtes. Entre mai et septembre, 569 adultes et 120 poussins ont été bagués dans le cadre d'un programme de recherche.

Grand cormoran

Tendance : en augmentation (5 couples en 1992, au moins 23 en 1996) et déplacement de la colonie de Staone Vraz vers Roc'h Hir.

Cormoran huppé

Tendance : en augmentation (18-20 couples en 1992).

Goéland argenté

Tendance : forte baisse des effectifs nicheurs depuis le recensement 1992 (754-783 couples nicheurs).

Goéland brun

Sur Banneg, production en jeunes très faible (brun, argenté et marin) due à une intense prédation intra et interspécifique. Tendance : augmentation (1505-1576 en 1992).

Goéland marin

Tendance : stabilité des effectifs (203-208 en 1992).

Sterne pierregarin

Sur Trielen, un premier couple s'est installé en mai, puis fin juin - début juillet d'autres couples se sont cantonnés. Ces oiseaux se sont très vraisemblablement déplacés de Béniguet après l'échec de la reproduction sur cette colonie, pour effectuer une ponte de remplacement sur Trielen. Pas de prédation notée par les goélands, le 20 juillet une tentative de prédation par un héron s'est soldée par un échec. Aucune sterne ne s'est installée sur le Ledenez de Balaneg et sur Enez ar C'hrizienn.

La principale zone de nourrissage (lançons, éperlans, loches) se situe immédiatement en bordure de la colonie, à l'est du cordon de galets.

Grand gravelot

Tendance : même total qu'en 1996 mais nouveau nicheur sur Banneg.

Hûtrier-pie

Tendance : très légère baisse des effectifs nicheurs par rapport à 1996 (110 couples).

Busard des roseaux

Un couple sur Balaneg et un sur Trielen mais pas de certitude sur la nidification.

Traquet motteux

Plusieurs couples avec jeunes à l'envol sur Balaneg et Trielen. Reproducteur également sur Banneg.

Canard colvert

Quelques couples nicheurs à Balaneg et 1-2 couples à Banneg.

Tadorne de Belon

2 couples à Trielen et à Balaneg, 7 jeunes sur le lac'h de Balaneg.

et aussi troglodyte mignon, pipit maritime, hirondelle de cheminée, moineau domestique, accenteur mouchet, rouge-gorge, corneille noire...

Mammifères

Lapin : R.A.S.

Rat

L'opération de dératisation de Trielen et Enez ar C'hizienn en septembre 96 menée par l'INRA de Rennes, a été un succès puisque l'opération de contrôle de septembre 1997 n'a capturé aucun individu. Des pièges permanents ont été disposés sur l'île pour contrôler une éventuelle nouvelle invasion par la mer.

Phoque gris

Une surveillance régulière des reposoirs, organisée par Océanopolis, a été menée par JY Le Gall en coordination avec l'ONC. Un comptage tous les deux jours a eu lieu du 1er juillet au 31 août.

En dehors de ces dates, surveillance plus discontinuée : à noter le 3 avril, 34 individus ensemble sur Morgaol et le 8 juillet un jeune marqué par Océanopolis au Serroux (le jaune). Enfin le 11 novembre 1996 un jeune blanchon avait été trouvé vivant sur Molène et conduit à Océanopolis. Cet individu a été plus tard relâché porteur d'une balise Argos.

Grand Dauphin

Retour des dauphins cette année dans le secteur au sud de Trielen et autour des Serroux notamment de juin à septembre.

• Loutre d'Europe

Des traces de loutres (sans aucune ambiguïté sur la détermination) sont observées régulièrement sur Balaneg et son Ledenez dans le sable humide après les grandes marées.

Un individu a été observé le 20 juillet dans le secteur nord de Béniguet par un garde ONC pendant plusieurs minutes.

GESTION CYNÉGÉTIQUE

Bilan de la saison de chasse

8 carnets distribués

3 chasseurs ont chassé sur la Réserve Naturelle

20 actions de chasse individuelle, deux fois moins qu'en 1996.

Trielen :

13 fois 1 chasseur

Balaneg

7 fois 1 chasseur

Prélèvements gibier plume : Colvert : 8, Sarcelle d'été : 1, sarcelle indéterminée : 1, Siffleur : 1, Bécassine indéterminée : 1

ÉTUDES ET RECHERCHES EN COURS

Oiseaux terrestres nicheurs de Trielen - étude RN (C. Kerbiriou)

Suivi des populations d'océanite tempête et de puffin des anglais : étude RN, Contrat Nature Région (B. Cadiou)

Recensement limicoles nicheurs - étude RN (J.Y. Le Gall)

Cartographie de la végétation - étude RN (F. Bioret)

Dératisation de Trielen et Enez ar C'hizienn - étude MAB, RN, INRA (M. Pascal)

Écologie des lochs de Balaneg et Trielen - étude MAB, RN, DIREN Morgane (C. Hily)

Biodiversité des invertébrés terrestres de l'archipel de Molène Volet îles de la Réserve Naturelle - étude MAB, DIREN Morgane, RN (I. Le Viol)

d'une population comprise entre 100 et 120 plants. Compte tenu de la difficulté d'observer cette espèce en dehors de la floraison et de l'étalement de celle-ci entre début août et mi-septembre, seule la partie gyrobroyée et le sentier ont été recensés. La banalisation et la fermeture du milieu des zones est et sud de la tourbière sont actuellement peu propices au développement de la gentiane. Il faut mettre en avant l'impact positif du gyrobroyage et de la fauche sur la dynamique de cette espèce qui a permis l'augmentation de stations sur le site. D'autre part, la gentiane constitue un maillon important du cycle de l'azuré des mouillères (*Masculinea alcon*), papillon actuellement menacé à l'échelle nationale. Bien que ce papillon ne soit pas présent sur la tourbière, il serait intéressant d'envisager une étude sur cette espèce.

- Répartition de la grassette du Portugal (*Pinguicula lusitanica*)

Difficile à localiser, cette espèce est peu présente sur l'ensemble du site. Elle reste limitée dans quelques mini-zones. Les responsables précédents avaient noté sa relative abondance, notamment dans la partie sud de la tourbière. Le recensement effectué durant l'année 1997 laisse apparaître une population d'environ 50 pieds, exclusivement dans la partie nord. Sa grande sensibilité à la colonisation et au recouvrement végétal, malgré les essais de décapage et la présence de quelques secteurs a priori favorables, laisse présager une grande difficulté à préserver cette espèce.

- Répartition du rhynchospor blanc (*Rhynchospora alba*)

Cette espèce appartient à la famille des joncs rare et inscrite sur la liste des espèces menacées de Bretagne. Actuellement, la tourbière de Kerfontaine est le dernier site d'importance pour cette plante dans tout l'est du Morbihan. Avant les travaux de gyrobroyage, quelques plants étaient présents sur le carré d'étrépage n°2. Le passage de l'engin sur certains secteurs tourbeux a provoqué la formation d'ornières et le décapage du sol par endroit. Cet impact mécanique, a priori négatif, a toutefois permis l'essor de cette espèce. Une première approche fait état d'environ 150 plants. Il faut par ailleurs noter l'opportunité pour *Drosera rotundifolia* et *intermedia* à coloniser cette zone, permettant ainsi de consolider et favoriser ce groupement végétal d'intérêt régional.

Faits marquants de la saison

L'année 1997 sera marquée la nette progression du nombre de pieds de gentiane. Un inventaire sur la partie gyrobroyée fait état de 93 pieds. Dans la mesure où la floraison est étalée entre août et septembre, avancer un chiffre d'environ 120 plants reflète assez bien la réalité.

Le *Rhynchospora alba* est également en nette progression, avec une population d'environ 150 plants.

La colonisation des mares continue ; des pontes de crapaud commun et de grenouille agile sont notées. Compte tenu du mois de juin très pluvieux, un seul individu d'agrin de mercure a été noté.

ANIMATION - PROMOTION

Visite libre

L'accès libre du site rend difficile une approche chiffrée et précise du nombre de visiteurs qui ont fréquenté la tourbière. Toutefois, compte tenu du sondage effectué à l'entrée et des différents contacts, on peut considérer que l'année 1997 est sensiblement identique aux années passées. On peut évaluer aux alentours de 700 le nombre de personnes ayant parcouru le sentier.

Visite des groupes

On note une augmentation sensible du nombre de groupes, qu'ils soient scolaires, randonneurs ou naturalistes.

Visites estivales

Jean David a assuré tous les mercredis du juillet et août de 15 à 18 heures des visites guidées.

Interventions

Trois interventions au lycée agricole de Ploërmel avec un montage diapositives sur la gestion, la faune et la flore du site.

Promotion - Éditions

- Article de presse dans les infos du pays de Ploërmel
- Article en partie « magazine » des infos de Ploërmel
- Article dans guide des randonnées du Morbihan
- Promotion auprès des offices de tourisme

MARES DE KERLÉGUER (29)

Statut de protection : réserve d'association créée le 16 mars 1994, interdite d'accès en tout temps ; Arrêté de protection de biotope en cours

Commune : Treffogat

Propriété SEPNB depuis 1995

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : mares temporaires à renoncule à fleurs en boule (*Ranunculus nodiflorus*), affleurement granitique à lichens et bryophytes, pelouse xérophiles à sedum, scille, jaspone, pieds d'*Orchis coriophora*

Conservateur: Bernard Trébern

SUIVI NATURALISTE

Ranunculus nodiflorus

Suite aux travaux de gestion de 1995, la population de la renoncule à fleurs en boule poursuit sa progression.

Année	Mare 1 (nord)	Mare 2 (sud-ouest)	Mare 3 (sud-est)
1995 (avant gestion)	41 pieds	6	0
1996	2500	300	200
1997	3800	600	1

Dans la mare 3, l'envahissement par les graminées ne permet plus le développement des renoncules; cette mare devra de nouveau être étrépiee durant l'hiver.

A noter :

- la réserve de Kerléguer n'est plus le seul site de l'ouest breton à abriter l'espèce : 2 autres stations ayant été découvertes au printemps à Lesconil (R. Ragot) et à Plomeur (B.Trébern).
- les premiers résultats de la gestion de la réserve ont fait l'objet d'une note dans Erica (n°9 - mars 1997).

Orchis coriophora :

Après sa soudaine apparition l'an passé sur la réserve (13 pieds), un seul pied a été vu en 1997. La faible floraison de l'espèce pour cette année a été également constatée sur d'autres sites.

GESTION ET SIGNALISATION

Pose d'un panneau de signalisation de la réserve.

Défrichage d'une partie du roncier côté sud, à poursuivre l'an prochain.

BOIS DE KEROHOU (22)

Statut de protection : réserve d'association créée le 14 janvier 1981

Commune : Maël-Pestivien

Propriété : SEPNE

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : Bois de feuillus sur affleurement rocheux, avec sous-bois, taillis

Animaux : Nidification du corbeau freux et du faucon crécerelle

Conservateur: Jacques Petit

SUIVI NATURALISTE

Oiseaux : Nidification du corbeau freux (4 nids seulement), de l'étourneau sansonnet (2 nids), de la mésange charbonnière, nonette et bleue.

Mammifères : 1 hérisson le 26 février.

Amphibiens : 2 salamandres le 6 février.

Insectes : *Phosphuga atrata* (coléoptère silphidae), *Rhagium sp.* (coléoptères cerambycidae)

Gastéropodes : *Cepaea nemoralis*, *oxychilus alliarii*

GESTION

Nous avons procédé, avec l'aide de 7 bénévoles, à des opérations de débroussaillage aux dates suivantes : les 6 et 26 février et le 14 mai.

Ces travaux seront à poursuivre tant que les arbustes provenant de plantations ou de semis naturels n'auront pas pris une ampleur suffisante.

KOH KASTELL - BELLE-ÎLE-EN-MER (56)

Statut de protection : réserve d'association créée le 9 décembre 1962 ; arrêté préfectoral de protection de biotope signé le 12 janvier 1982 (interdiction d'accès du 15 avril au 31 août), DPM, réserve de chasse maritime, site classé.

Commune : Sazzon (en Belle-île)

Propriété : privés en indivis ou de la commune ; flots propriété de l'État (location avec bail signé le 2 juin 1988)

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : pelouse littorale à *Isoetes hystrix* ; rankers à *Plantago* et *Ophioglossum lusitanicum*

Animaux : Colonies de mouette tridactyle, cormoran huppé, goéland argenté, goéland brun, goéland marin, huîtrier-pie ; pigeon biset, hirondelle de cheminée en sites rupestres, péloxytes ponctuée.

Suivi ornithologique : Bernard Cadiou

Participation aux suivis botaniques et ornithologiques : Yann Mouchel

Animateurs bénévoles : Alexandre Mordant, Virginie Bonherme, Maïwenn Le Naour, Yann Mouchel, Yannick Bénéat

SUIVI NATURALISTE

Oiseaux nicheurs

Fulmar boréal	maximum de 13 individus, pas de ponte observée, de nouvelles falaises ont été fréquentées par l'espèce
Cormoran huppé	14-15 couples
Goéland argenté	non recensé
Goéland brun	non recensé
Goéland marin	2 couples (1 sur Penn Marc'h et 1 sur Beg an Huet)
Mouette tridactyle	246 couples
Huîtrier-pie	1 couple cantonné dans la partie ouest de la réserve

Goélands :

Le 2 mai, le contenu des nids de goélands argentés et bruns a été noté lors de la prospection des parties est et ouest de la réserve, permettant de mettre une nouvelle fois en évidence le décalage dans la reproduction de ces deux espèces.

	Contenu des nids				moyenne
	vide	1 oeuf	2 oeufs	3 oeufs	
g. argenté	41 (40,2%)	12 (11,8%)	20 (19,6%)	29 (28,4%)	1,36 oeufs/nid
g. brun	48 (62,3%)	16 (20,8%)	10 (13,0%)	3 (3,9%)	0,58 oeufs/nid

Le 12.06, 2 nids de goélands bruns (avec 2 oeufs chacun) sont découverts juste avant l'entrée de la réserve, sur des zones habituellement utilisées comme reposoir par les goélands. Ces 2 couples ont échoué dans leur reproduction.

Mouette tridactyle :



Bilan de la reproduction des mouettes tridactyles de 1995 à 1997

Falaise	1995	1996		Taux de multiplication	1997	
	Nombre de nids	Nombre de nids	Production (jeune/couple)		Nombre de nids	Production (jeune/couple)
1-Baie des Trépassés	1	1	0	1,00	1	0
2-Poull Fré :	(226)	(202)	(0,75-0,85)	(0,95)	(191)	(0,64-0,76)
-Haut Est	42	14	0,29	0,93	13	0,08
-Centre	176	186	0,79-0,90	0,94	175	0,70-0,83
-Ouest	8	2	0	1,50	3	0
3-Kroh Gwerhidi :	(79)	(65)	(0,51-0,66)	(0,83)	(54)	(0,46-0,67)
-Est	22	9	0	0,56	5	0
-Centre	46	46	0,61-0,76	0,89	41	0,54-0,73
-Ouest	11	10	0,50-0,80	0,80	8	0,38-0,75
Total	306	268	0,69-0,80	0,92	246	0,60-0,74

La colonie a enregistré une baisse globale des effectifs de 8%, contre 22% l'an passé. La prédation par des corneilles noires ne fait encore aucun doute cette année. Près de la moitié des couples reproducteurs ont échoué (prédation et/ou mauvaises conditions météorologiques). Suite à la forte prédation de 1995, les oiseaux se concentrent maintenant dans les zones de falaises les plus inaccessibles aux prédateurs ailés (zones centrales de Poull Fré et Kroh Gwerhidi).

Autres oiseaux observés sur la réserve :

- 1 femelle de rougequeue noir le 02.05 à Beg an Huet
- 1 femelle d'épervier capture 1 pipit maritime au-dessus de la colonie de mouettes tridactyles le 02.05.
- 1 chevalier guignette le 02.05
- 2 adultes + 2 jeunes craves s'alimentent à proximité de la colonie de mouettes tridactyles le 10.07

ANIMATION

L'équipe était constituée durant la période estivale. Les animations quotidiennes ont permis d'accueillir 829 personnes pour 41 visites guidées.

AUTRES ACTIVITÉS

Yann Mouchel a prospecté l'ensemble de la réserve pour rechercher les stations de bruyère vagabonde (*Erica vagans*) qui résistent encore à la dégradation de la végétation par les goélands nicheurs. Quelques stations subsistent dans la partie est, mais elles sont généralement recouvertes de ronces ou de lierre.

ÎLE DES LANDES (35)

Statut de protection : réserve d'association (interdit de débarquer du 15 mars au 31 juillet) créée le 26 juin 1961 ; site classé (1976)

Commune : Cancale

Propriété : privée (convention de gestion signée le 10 juillet 1973)

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : végétation de pelouse aérohaline en forte régression ; zones abritées occupées par des fourrés ; forte augmentation de la végétation nitrophile

Animaux : colonie d'oiseaux marins : grand cormoran, cormoran huppé, tadorne de Belon, goéland argenté, brun et marin, huïtrier-pie.

Conservatrice : Véronique Bourgeois

Aidée de : Ann Cooper et Christian Pian

Animateurs : juillet : Marie-Christine Milliot, Gilles Van Assche ; août : Janna Lehman, Pierre-Yves Pasco.

SUIVI NATURALISTE

Inventaire ornithologique du 14 mai 1997

participants : V. Bourgeois, M. Beaufils, J.-L. Chateigner, A. Cooper, P.-Y. Pasco, C. Pian, F. Pustoch, R. Hivert, avec l'aide de l'école de voile de Cancale

- *Cormoran huppé* 673 couples

Effectif record (550 couples en 1992, 642 en 1995) qui place l'île des Landes parmi les plus importantes colonies de l'espèce en Europe.

- *Grand cormoran* 220 couples (243 en 1995)
- *Goéland argenté* 760 couples (800 en 1995, 1200 en 1992)
- *Goéland marin* 105 couples (88 en 1995, 65 en 1992)
- *Goéland brun* 40-50 couples (40-50 en 1995, 50-60 en 1992)
- *Huïtrier pie* 3-4 couples (3 en 1995, 2 en 1992)
- *Tadorne de Belon* pas de donnée

Inventaire botanique du 14 mai 1997

La réactualisation des ZNIEFF devant être terminée pour la fin 97, le groupe botanique de la section St Malo - Val de Rance a effectué un inventaire printanier sur l'île des Landes lors du comptage ornithologique annuel le 14 mai. Afin de limiter au maximum le dérangement pour les oiseaux nicheurs, nous nous sommes déplacés en même temps qu'une des équipes de recensement des nids, ce qui explique une prospection botanique incomplète, malgré la coopération des ornithologues nous signalant les plantes intéressantes qu'ils rencontraient.

En comparant notre liste avec les inventaires de Bioret - Géhu, nous constatons que :

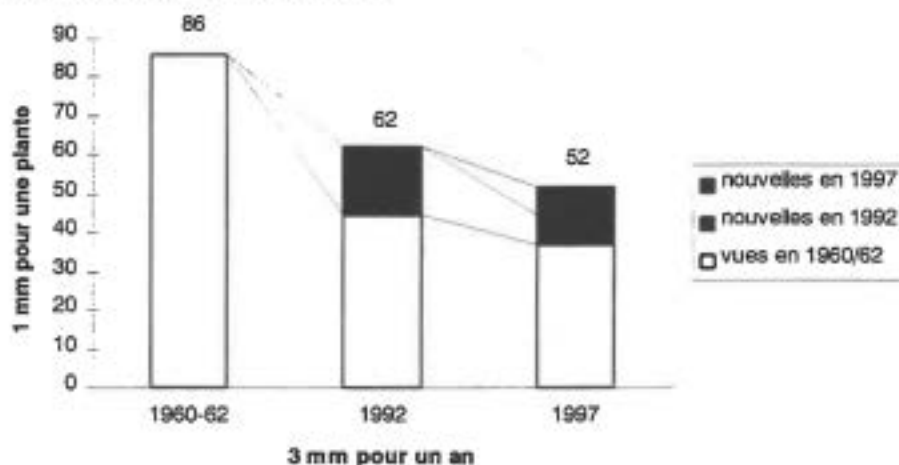
- sur 62 plantes présentes en 1992, 18 n'ont pas été revues en 1997
- 2 observées en 62, non signalées en 1992, sont de nouveau sur l'île (*Rumex acetosa* et *Sedum anglicum*)
- 6 plantes nouvelles apparaissent (non recensées en 1992 ni en 1962).

Le bilan du 14 mai, qui s'élève à 52 plantes, indique que la diversité botanique de l'île des Landes ne cesse de s'appauvrir. Toutefois, certains sites n'ayant pu être visités, le total de 97 est certainement en dessous de la réalité. Par

ailleurs, il est intéressant de noter la présence de 8 plantes non vues en 1992 : la végétation de l'île continue donc d'évoluer.

Aussi nous proposons-nous de retourner en 1998, en recherchant prioritairement certaines plantes non revues cette année, comme *Halimione portulacoides*, *Lonicera periclymenum*, *Asplenium billoti*, signalées en 1992 dans des endroits où nous ne sommes pas allés.

Comparaison des bilans globaux de 60/62, 92 et 97



Plantes vasculaires observées le 14 mai 1997

Abondance (approximative): CC très commun, C commun, AC assez commun, AR assez rare, R rare.

• Signalées en 1992

<i>Anthriscus caucalis</i>	CC
<i>Armeria maritima</i>	R
<i>Atriplex hastata</i>	C
<i>Beta maritima</i>	CC
<i>Bromus ferronii</i>	AC
<i>Bromus sterilis</i>	C
<i>Bryonia cretica</i>	AC
<i>Carduus tenuiflorus</i>	C
<i>Chamomilla suaveolens</i>	R
<i>Cochlearia danica</i>	CC
<i>Crithmum maritimum</i>	R
<i>Dactylis glomerata</i>	C
<i>Festuca pruinosa</i>	AR
<i>Fumaria capreolata</i>	AC
<i>Fumaria muralis</i>	AC
<i>Galium aparine</i>	AC
<i>Geranium molle</i>	C
<i>Geranium purpureum</i>	AC
<i>Hedera helix</i>	AR
<i>Hordeum leporinum</i>	AC
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	AC
<i>Iris foetidissima</i>	AR
<i>Lavatera arborea</i>	CC
<i>Malva sylvestris</i>	CC
<i>Matricaria maritima</i>	AR
<i>Narcissus sp</i>	R
<i>Poa annua</i>	AR
<i>Pteridium aquilinum</i>	C
<i>Rubus gr fruticosus</i>	CC
<i>Rumex crispus</i>	C
<i>Ruscus aculeatus</i>	AC

<i>Senecio sylvatica</i>	AC
<i>Silene zetlandicum</i>	AC
<i>Sonchus oleraceus</i>	C
<i>Spergularia rupicola</i>	AR
<i>Stellaria media</i>	AC
<i>Teucrium scorodonia</i>	R
<i>Ulex europaeus</i>	AR
<i>Umbilicus rupestris</i>	C
<i>Urtica dioica</i>	C
<i>Urtica urens</i>	AC
<i>Vicia lutea</i>	R
<i>Vicia nigra</i>	AR
<i>Vicia sativa</i>	AR

• Signalées en 1960/62, pas en 1992

<i>Rumex acetosa</i>	R
<i>Sedum anglicum</i>	R

• Nouvelles en 1997

<i>Elymus pycnanthus</i>	R
<i>Erodium cicutarium</i>	AR
<i>Raphanus raphanistrum</i>	R
<i>Sisymbrium officinalis</i>	R
<i>Taraxacum officinalis</i>	R
<i>Trifolium incarnatum</i>	R

ANIMATION

Dans le cadre de la convention passée entre la SEPNB et le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, de jeunes animateurs, sous la houlette des objecteurs en service civil de la section de Rennes, ont assuré une présence quotidienne en juillet et août à la Pointe du Grouin, site du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, face à l'Île des Landes (point fixe avec une longue vue), réserve SEPNB.

Le public reste toujours le même sur ce site très fréquenté. Mais les bourses étaient vides cette année et les ventes au stand particulièrement décevantes. Deux fois par semaine, des animations ont été proposées à l'Anse du Verger, autre site du Conseil Général. Il y a eu en tout 39 personnes à participer aux 7 animations proposées.

TOURBIÈRE DE LOGNÉ (44)

Statut de protection : Arrêté de protection de biotope du 16 février 1987 modifié le 22 mai 1996

Commune : Sucé sur Erdre

Propriété : privées (9) (convention de gestion signée le 5 janvier 1996 avec SCI « Tourbières »)

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : bas-marais à végétation aquatique, magno cariçaie à carreaux, molinie, laureau et éricacées, jonçailles, prairies, taillis tourbeux, chênaie ; tourbière à sphaignes : potamot, millepertuis, narthécies des marais, rhynchospora blanc, bruyère à quatre angles, lande avec ousans laureau, taillis tourbeux ; champignons

Animaux : entomofaune, arachnofaune, gastéropode, vertébrés, invertébrés, amphibiens, mammifères, oiseaux

Conservateur : Jean-Pierre Gouret

GESTION

Les travaux de régénération ont été poursuivis en 1997 dans le cadre du programme LIFE "Tourbières de France".

Contexte

Grâce à l'opportunité du LIFE dont le maître d'ouvrage national est ENF (Espaces Naturels de France), nous avons pu bénéficier de crédits européens. Le complément de l'enveloppe est actuellement assuré par des crédits du ministère de l'Environnement, de l'Agence de l'eau, du Fonds de gestion de l'espace rural et la Région des Pays de la Loire. En janvier 1996 a été signée une convention entre la SCI "Tourbière de Logné", propriétaire des parcelles les plus intéressantes, et la SEPNEB, autorisant la réalisation des travaux. La commission des sites a donné également un avis favorable à la réalisation de ce programme. Le Ministère de l'Environnement a accordé une autorisation exceptionnelle de destruction d'espèces protégées concernant le laureau (*Myrica gale*) pour une période allant jusqu'au 15 octobre 1997.

Travaux de régénération

Ces travaux ont été menés par l'association Études et Chantiers. Pour la tranche 1997, les travaux ont commencé le 18 juin 1997 et se sont terminés le 20 octobre.

- Travaux menés dans la parcelle 461, section D, Sucé/Erdre

En 1996, 1 ha avait été débroussaillé et pour une bonne partie décapé. En 1997, ce travail a été poursuivi mais avec un souci de varier les types d'intervention, afin de créer une diversification des milieux. Le tableau ci-dessous résume les opérations menées par secteurs :

Secteurs Opérations menées

- | | |
|----------|---|
| A | <ul style="list-style-type: none">- Abattage des arbres et arbustes- Arrachage des souches- Débroussaillage des aires d'abattage- Décapage d'une petite zone (100 m² environ)- Exportation des produits d'exploitation en berge |
| B | <p>(Secteur traité en 96)</p> <ul style="list-style-type: none">- Exportation des produits d'exploitation en berge- Reprise le traitement des quelques saules poussés depuis 1996- Aménagement des bords des mares en pente douce; entourage par des rondins de bouleau (piquets et barres horizontales assemblés par des tire-fonds).- Entourage de la même manière les zones à <i>Hammarbya</i> et une zone à <i>Drosera intermedia</i>- Décapage d'un carré de 10 m²; maintien de la couche superficielle et réimplantation au même endroit.- Arrachage des racines de laureau sur les zones seulement débroussaillées en 96 |

- C**
 - Abattage des arbres avec préservation de lignes coupe vent
 - Arrachage des souches
 - Débroussaillage parcellaire
 - Décapage superficiel en mosaïque, à des profondeurs différentes; lissage de la surface décapée sur certaines zones.
 - Exportation des produits d'exploitation en berge.
 - Balisage des zones dangereuses par des barres de bouleau.
 - Creusement deux mares à proximité des petites stations à *Potamogeton polygonifolius*.
 - D**
 - Abattage des arbres et des arbustes.
 - Arrachage ou scarification des souches.
 - Débroussailllements ponctuels.
 - Sur trois zones: fauche de la lande à éricacées; grattage de la litière sur le substratum, notamment entre les coussins de sphagnes mortes.
 - Exportation des produits d'exploitation en berge
- Autres travaux

Limite des parcelles 462 et 807 : élargissement ponctuel d'un ancien fossé pour la création d'un milieu propice à *Hottonia palustris*, élagage de quelques arbres pour permettre un meilleur éclaircissement

Parcelle 912, commune de Carquefou : fauchage d'un petit secteur de 50 m² environ,

Parcelles 911, 913, 914 : débroussaillage d'une zone à comaret (*Comarum palustre*)

Plan de gestion

Parallèlement aux travaux de régénération décrits ci-dessus, le plan de gestion a été élaboré par Cyrille Blond, chargé de mission. Ce document trace le cadre dans lequel la gestion devra être menée. Il fixe surtout les objectifs à long terme qui définissent la politique de gestion sur ce site et permet d'envisager son intégration dans un cadre plus large, celui de la future zone hypothétique « Natura 2000 » des marais de l'Erdre.

SUIVI NATURALISTE

Dans le même rapport 1996, nous décrivions l'état initial de la tourbière et les grands traits de son histoire. Nous nous contenterons d'apporter ici quelques compléments sur les connaissances acquises depuis un an et les différents travaux de recherche ou de suivi mis en place au cours de l'année.

Méthodes de suivi de la végétation

Différents traitements ont été appliqués aux surfaces où les travaux ont été réalisés. Pour mesurer l'évolution des différentes zones, plusieurs méthodes de suivi ont été retenues.

- Méthode phytosociologique de Braun-Blanquet.

Les relevés sont effectués sur des surfaces matérialisées sur le terrain par des piquets. Les espèces présentes sont affectées d'un coefficient d'abondance-dominance basé essentiellement sur le recouvrement spatial.

Échelle d'abondance-dominance

coefficient	signification
5	recouvrement compris entre 3/4 et 1
4	recouvrement compris entre 1/2 et 3/4
3	recouvrement compris entre 1/4 et 1/2
2	recouvrement compris entre 1/10 et 1/4
1	recouvrement compris entre 1/20 et 1/10
+	recouvrement très faible, individus isolés

Pour chaque relevé, sont également notés la hauteur moyenne, Hmoy, et la hauteur maximale de la végétation, Hmax. Les colonies observées sont cartographiées et leur diamètre doit être mesuré.

- Méthode de fréquence.

Sur des placettes sont relevées des fréquences selon une échelle donnée par Daniel Chicouène (1997).

Échelle de fréquence / Signification

coefficient	limite inférieure	limite supérieure
5	présente dans chaque m ²	
4	la moitié des m ² de 1m ² sur 10	jusque dans 9 m ² sur 10
3		jusqu'à la moitié des m
2	de 2 individus	jusqu'à 1 m ² sur 10
1	1 individu	

- Méthode des points contacts.

Des lectures de points contacts sont effectuées le long d'une ligne passant dans la placette de suivi. Au total, 100 points doivent être réalisés par ligne. Les lectures sont réalisées grâce à une aiguille métallique enfoncée dans la végétation. Les contacts avec les différentes espèces sont notés. Cette méthode nous a été conseillée par Jean Touffet. Elle fournit des données quantitatives concernant la fréquence relative des espèces et le recouvrement de la végétation.

Si une espèce entre en contact plusieurs fois sur un même point, elle n'est notée qu'une fois. Sur le terrain, des crochets sur les piquets permettent de tendre une corde ainsi que le mètre. Le zéro du mètre est situé sur le bord du piquet.

Un état initial des différentes zones a été dressé, en appliquant ces méthodes.

Observations naturalistes intéressantes.

Deux nouvelles petites stations à *Hammarbya paludosa* ont été découvertes : 1 pied fleuri dans l'une, 1 autre pied fleuri et 5 bulbilles dans l'autre.

Deux stations à *Pilularia globilifera* ont été repérées, en limite de l'arrêté de biotope. Cette plante protégée n'avait pas été découverte jusqu'à présent dans la tourbière.

Étude entomologique

Entre mars et décembre 1995, l'Université de Rennes, sous la conduite de Gérard Tiberghien, a mené une étude entomologique. Une synthèse des résultats a été présentée à la fin de 1996 au Comité de suivi scientifique de l'arrêté de biotope. Six stations de la tourbière ont fait l'objet de captures : cinq dans les zones périphériques, une dans la zone centrale. L'étude a porté sur trois groupes d'arthropodes : les coléoptères et les odonates parmi les **insectes** et les **arachnides**. Chez les **coléoptères**, 550 espèces ont été répertoriées. Deux familles ont été particulièrement approfondies : les *carabidés* et les *staphylinidés*.

Les *carabes* présentent ici une diversité qui n'a jamais été vue en France : 114 espèces ont été inventoriées alors que les meilleures stations connues en recèlent 86 ou 87. Les espèces qui trouvent ici refuge par rapport à un contexte général défavorable (activités agricoles et maraîchères) sont à la fois des espèces en limite sud de répartition (16) ou des espèces boréo-alpines (8 dont 5 inféodées aux tourbières), voire des espèces méridionales typiques (3).

Les *staphylins* sont représentés par 105 espèces. La moitié sont des espèces inféodées aux zones humides ; 17 espèces sont typiques des tourbières.

Les *odonates* ont aussi une bonne diversité puisque 31 espèces ont été dénombrées dont 11 considérées comme rares dans les Pays de la Loire.

L'étude sur les **arachnides** a été conduite par Alain Canard. Comme pour les insectes elle révèle la grande diversité des espèces présentes à Ligné : 170 espèces ont été identifiées. Depuis quelques années, un indice patrimonial a été mis au point et commence à être appliqué aux stations étudiées. Dans l'état des inventaires actuels, cet indice patrimonial appliqué aux arachnides est le plus élevé connu dans le Massif Armoricaïn. Globalement, cette étude révèle l'intérêt exceptionnel de la tourbière de Ligné par rapport à la faune des Arthropodes et principalement les zones périphériques, zones qui se trouvent souvent en dehors du périmètre de l'arrêté de biotope. Ces nouvelles données devront être prises en compte dans la gestion future.

Étude hydrologique.

Depuis le printemps 1997, une étude hydrologique est menée par le Laboratoire Rhodanien de Géomorphologie de l'Université Louis Lumière de Lyon. Elle est conduite par Pierre Clément et Arlette Lapace-Dolonde. Cette étude comprend les différents volets suivants:

- L'étude des mouvements d'eaux libres dans les principaux ruisseaux et fossés du marais pendant environ une année

Quantification des arrivées d'eau du bassin-versant; des sorties par l'exutoire et des transferts d'eau libre dans le marais.

Douze échelles limnimétriques ont été placées tout autour du marais afin de mesurer les fluctuations des niveaux d'eau. Deux déversoirs ont été placés sur les deux principaux ruisseaux arrivant dans la tourbière afin d'en évaluer le débit. Des relevés sont effectués tous les dix jours.

Au cours de son stage de deux mois, effectué du 15 juin au 15 août de cette année, Anne David étudiante en BTS GPN à Neuvic (19), a effectué un recensement de tous les fossés du marais en relevant leurs caractéristiques morphologiques et les a cartographiés.

- L'étude des modifications successives du réseau de fossés en liaison avec l'utilisation du marais.

Ce travail sur documents d'archives a été commencé et s'est poursuivi au cours de l'automne 97.

- L'étude morpho-pédologique de l'ensemble de la tourbière

Il s'agit d'avoir une idée de la topographie du plancher tourbeux, de la forme de la cuvette et de la nature des formations de remplissage. 50 sondages à la tarière à main ont été effectués au cours du mois de septembre qui ont nécessité deux semaines de travaux de terrains. Des prélèvements ont été effectués et les échantillons feront l'objet d'une analyse de laboratoire, notamment les macro-restes. Les niveaux de la nappe ont été repérés.

Remarque: les travaux relatifs à la gestion de l'eau initialement prévus dans le cadre du programme LIFE, à savoir la construction d'un batardeau au niveau de l'exutoire de la tourbière et le creusement puis remplissage avec des matériaux imperméables d'un fossé en travers du vallon, ne sont plus actuellement à l'ordre du jour pour les raisons suivantes :

- absence de connaissances sur l'état des relations de la tourbière avec l'Erdre. En particulier, quel rôle joue l'Erdre dans le remplissage éventuel de la cuvette de Logné ? Rompre le lien entre la cuvette et l'Erdre par un fossé étanche paraît de ce point de vue risqué.
- la découverte de documents d'archives à la DDE montre que l'épaisseur des matériaux au niveau de l'exutoire est importante et donc que les travaux de creusement et de remplissage du fossé seraient eux-mêmes de grande ampleur. De plus, les dépôts sédimentaires ou tourbeux qui ont rempli naturellement le vallon sont déjà sur une largeur importante recouverts de remblais, sans que l'imperméabilisation ait eu lieu en-dessous.
- l'étude hydrologique actuellement en cours ne pourra donner les premiers éléments de conclusion qu'au premier semestre 1998.

SALINE DE MIREBELLE (44)

Statut de protection: réserve d'association créée le 15 octobre 1979

Commune : Guérande

Propriété : privée (bail signé le 1 mars 1997)

Intérêt patrimonial :

Animaux : Colonie de sternes et quelques tentatives de goélands sp., échasse blanche, avocette élégante, chevalier gambette, canard colvert, tadorne de Belon

Conservateur : Marie-Claude Beaubatie

SUIVI NATURALISTE

le 29 juillet 1997

Haut de l'îlot (schorre) :

Tadornes : 1 nid avec œufs cassés

Sternes : 57 coupes intactes sans œufs

11 coupes avec œufs brisés, pillés

8 coupes douteuses, sans œufs

Il n'a pas été constaté auparavant de présence de poussins -

Pied de l'îlot (slikke) :

échasses, avocettes : 5 coupes dont 1 avec 1 œuf

Sur la saline :

Colvert : 1 couple avec 1 œuf cassé

Présence de crottes de renard, non loin

Nombreux passage d'échasses, de mouettes, d'avocettes, d'un couple de tadornes ayant niché sur la saline voisine, d'un chevalier aboyeur

Îlot : présence de nombreuses traces, galeries et trous de petits rongeurs. Pendant notre présence, cris d'alarme d'avocettes.

La mise en route de la gestion s'étant décidée tardivement, nous n'avons pu accéder à l'îlot avant la période de nidification pour y retirer les piquets et le grillage en partie laissé sur place. Il s'avère inutile, gênant, voire destructeur pour les poussins. Inesthétiques dans le site, il pourrait toutefois y être gardé quelques piquets, les sternes les utilisant pour scruter tout éventuel danger avant de rejoindre leur nid.

INFORMATION

Vipères péliade en très grande quantité au début du printemps (quantité communiquée par Olivier Péréon).

Beaucoup de passages humains (organisés par Monsieur Pradel et la LPO) jusqu'au sud de la vasière et de nombreux visiteurs particuliers.

Flore : végétation des vases salées avec étendue de quelques m² de *Limonium vulgare* situé entre la parcelle n° 38 (nord-est - en roselière) et l'étier. La partie sud-ouest de la vasière bordée d'un fossé et d'un trou doivent être remplis d'eau douce l'hiver. Celui-ci a laissé apparaître, après assèchement, un tapis de *Ranunculus aquatilis*.

Le bail de fermage a été signé le 1er mars avec Olivier Péréon pour la remise en état de la saline. A cette époque, la production lui semblait très aléatoire, voire impossible pour cette année, compte tenu des importants travaux nécessaires à la réhabilitation et du retard qu'il avait personnellement accumulé pour sa propre exploitation.

Finalement, après rayage des œillets et des fares dès le mois de mars, le printemps très propice à un démarrage précoce (soleil et vent d'est très favorable) a permis une première prise dès la dernière semaine de mai malgré la rusticité de son fonctionnement, certes en retard par rapport aux autres exploitations.

Le chaussage des 8 œillets mis en exploitation cette année est prévu pour l'année prochaine, ce qui permettra d'enrayer et de colmater les infiltrations d'eau douce provenant des talus. Il faudra également envisager le rayage du cobier et de la vasière (qui nécessite de gros engins).

Quatre œillets de la lotie en exploitation restent à être réhabilités ainsi qu'une autre lotie de 10 œillets.

Il a été transporté au groupement 24 tonnes de sel exploitées à partir de 8 œillets.

Le stagiaire formé par O. Péréon souhaite exploiter la parcelle n° 40 (10 œillets) ; les travaux pourraient commencer assez rapidement. Une demande écrite va suivre pour un nouveau bail.

ÎLE AUX MOINES (35)

Conservateur: Jean-Roger Chasle

Aidé et conseillé par : Annie Blanquaert, Patrick Le Mao, ainsi que par Bob Henneteau, Véronique Bourgeois, Odile Uzureau de la section de St Malo, et par Lionel Gohier, de la section de Rennes.

SUIVI NATURALISTE

Suivi de la colonie de sternes

Première sortie sur l'île le 16 avril : aucune présence de sternes n'est constatée sur les lieux, ni dans les environs. Le secteur que les sternes affectionnent pour leur nidification (prairie aérohaline) est défriché et quelques corniches rocheuses sont aménagées sur le versant ouest de l'île (on pense aux sternes de Dougall).

Deuxième sortie sur l'île le 23 avril avec 2 personnes : toujours pas de sternes sur le secteur.

Troisième sortie le 4 mai. Fin de la mise en état du terrain pour l'accueil des sternes (nettoyage des buissons de ronces et de fourrés arbustifs un peu trop envahissants). Plusieurs colverts s'envolent des fourrés denses d'ajoncs puis reviennent après avoir contourné plusieurs fois l'île. De nombreux trous dans le sol terreux attestent que les rats fréquentent l'île, mais pas de traces fraîches qui prouveraient une fréquentation permanente et surtout actuelle. Après l'aménagement des lieux (élimination de lavatères et macerons en excès, ainsi que de quelques troènes et de ronces), 2 couples de sternes pierregarin arrivent à bonne hauteur, plutôt bruyamment, et plongent littéralement sur l'île, en font plusieurs fois le tour comme pour reconnaître les lieux, puis s'éloignent pour revenir très vite.

Par la suite, les observations, bien que nombreuses, ont été effectuées à partir des rives de la Rance, à la jumelle.

Une belle colonie de sternes pierregarin a pu être observée pendant les mois de juillet et août évaluée à environ une soixantaine de couples. Cette évaluation a été corroborée par plusieurs ornithos fiables et connus dans le secteur. La colonie était très vivante, bruyante, agressive même à l'occasion, lorsque quelque goéland se risquait à passer un peu trop près.

Un couple de sternes de Dougall a pu être observé (par des personnes différentes à plusieurs reprises) pêchant dans le courant et nourrissant conjoint et/ou jeunes sur l'île.

Des sternes Caugek ont également été observées (environ 5 individus) en vol, pêchant autour de l'île, sans qu'il y ait certitude qu'elles y aient niché.

A partir d'informations reçues de Patrick Le Mao et Y. Bourgaut, qui sont passés en bateau au voisinage de l'île au cours de l'été, il n'y a eu que très, très peu de juvéniles (sternes) volants et nous pensons tous que la prédation des rats semble être, une fois encore, à l'origine de l'échec de la nidification (puisque les goélands étaient systématiquement chassés par les sternes).

Un couple de sternes arctiques a été observé de très près fin septembre.

Autres espèces remarquées sur l'île

Un couple de tadornes de Belon (nidification non constatée)

Plusieurs couples de colverts (coquilles vides trouvées dans les fourrés)

Un couple d'huîtrier-pie avec un poussin sur les rochers au bas de l'eau

2 couples de hérons cendrés, en octobre

Plusieurs linottes mélodieuses, pigeons ramiers, corneilles noires (occasionnellement pour ces dernières)

De nombreux grands cormorans et cormorans huppés, au moins 10 individus, au repos sur les rochers (nidification ?)

GESTION

Goélands : Un seul nid a été découvert en mai dans les rochers et l'unique oeuf a été détruit (goéland argenté).

Prévention contre les rats: du blé empoisonné a été dans les terriers dès avril, sans constat de résultat positif.

Le contrôle de la végétation a été mené avec discernement, en suivant scrupuleusement les conseils précis donnés par A. Blanquaert et Patrick Le Mao afin de ne pas porter atteinte à la configuration des lieux.

Suivi de la colonie de sternes : La mise au point d'un suivi vraiment efficace passe par une disponibilité suffisante du conservateur et par des moyens techniques incontournables (bateau). Ces 2 problèmes fondamentaux sont pratiquement résolus à l'heure actuelle.

NOTE SUR LA DÉRATISATION

L'intervention sur l'île au Moine peut comprendre deux types d'actions:

1°) dératisation en automne-hiver si la population de rats s'avère fixée sur le site.

Le principe repose sur le piégeage d'individus vivants devant être abattus ensuite. Les pièges, au nombre proportionnel à la taille de l'île sont disposés régulièrement au sol et sont relevés une à deux fois par jour.

Avantage : on sait combien d'individus et quelles espèces sont touchées

Désavantage : une séance fructueuse au sens où l'île semble être débarrassée de la population peut être inutile si d'autres rats viennent coloniser le site laissé vacant. Des postes de piégeage avec poisons doivent donc être mis ensuite en permanence pour éviter la « ré-infestation ».

Cette manipulation n'a pas été possible en 1996-1997. Elle nécessite un protocole lourd et du matériel dont la SEPNE ne dispose pas à l'heure actuelle. De plus, Michel Pascal, qui a effectué ces manipulations à grande échelle aux Sept-Îles et en Iroise, ne pouvait être disponible pour nous apporter son aide, notamment matérielle. Enfin, l'autorisation nécessaire au piégeage nous sera plus facilement délivrée si Michel Pascal nous apporte son aide. Ses actions sur les deux précédents sites rentraient dans le cadre d'un protocole de recherche. Michel Pascal est prêt à nous aider pour la saison suivante dans le cadre d'une action concertée sur d'autres sites en Bretagne qu'il visitera en fin de saison.

2°) dératisation préventive et continue.

Elle est effectuée et demeure efficace à la Colombière et sur les îles de la baie de Morlaix. Nous pouvons parler d'efficacité dans le sens où aucune trace de prédation par les rats n'a été trouvée et que les sites demeurent colonisés par les sternes.

Avantage : rapide, discret, peu de manipulation. On peut de plus lui donner un caractère continu, préventif et agir à nouveau en cours de saison (jour du recensement notamment).

Désavantage : on ne trouve pas les cadavres, donc on ne peut évaluer véritablement l'efficacité.

Remarque sur les îles et îlots à proximité d'une zone peuplée en prédateurs terrestres

Il faut bien avoir en tête que l'infestation (temporaire) ou la colonisation (permanente) sont deux phénomènes très difficiles à différencier. En effet, on connaît des îlots colonisés depuis longtemps par les rats où les oiseaux marins nicheurs sont moins nombreux qu'à d'autres périodes. Mais sur ces sites peu visités par les ornithologues, nous ne pouvons savoir à 100 % si les rats sont la cause de la désertion par les oiseaux ou s'ils ont colonisé le site du fait du départ progressif des oiseaux marins nicheurs. La colonisation par les rats peut être rapide ou progressive. En revanche, des visites éclairs de rats sont également possibles et peuvent être tout aussi destructrices qu'une population installée. D'autres prédateurs terrestres (mustellidés) étant coutumier du fait également. Un rat venu à la nage ou par voie terrestre peut repartir aussi rapidement dans les mêmes conditions. Les rats colonisant les îles sont soit piégés car venus par accident, soit s'installent, ayant trouvé le site plus accueillant qu'ailleurs.

Les mustellidés peuvent être très attirés par des colonies d'oiseaux marins, voire même par les micromammifères dont ils perçoivent les cris à distance. Un site marin proche d'une zone terrestre est donc potentiellement attractif si la traversée en vaut la peine. Cela peut tout aussi bien être dû à une famine à terre poussant les prédateurs à rechercher d'autres ressources venant à manquer (fermeture d'une décharge par exemple), qu'à une visite de voisinage.

Pour 1997, nous pourrions donc envisager qu'une action de dératisation par empoisonnement soit menée jusqu'à la fin de la saison, à moins que la solution du dératiser professionnel soit possible. La visite de Michel Pascal prévue à l'automne nous permettra d'organiser une opération plus lourde. Enfin, il pourrait être intéressant de faire une enquête locale sur la présence de rats dans les environs de l'île et d'éventuelles actions de dératisation menées, prévues par la commune. Sur le site lui-même il serait intéressant de repérer les zones d'accès «logiquement» ou «apparemment» préférentielles des rats: criques, plages (coulées, crottes), afin d'y placer les postes de poisons.

ÎLES DU GOLFE DU MORBIHAN ET DU MOR BRAZ (56) CREIZIC, ER LANNIC ET AUTRES

• Creizic

Statut de protection : arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 12 janvier 1982 : « interdiction d'accès du 15 avril au 31 août »

Commune : Ile aux Moines

Propriété : privée (convention de gestion signée le 20 décembre 1974)

Intérêt patrimonial :

Animaux : Avifaune nicheuse : aigrette garzette, goéland marin, héron cendré, ibis sacré, tadorne de belon, busard des roseaux, goéland argenté, goéland brun ; + passereaux + rats

• Er Lannic

Statut de protection : arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 12 janvier 1982 : « interdiction d'accès du 15 avril au 31 août »

Commune : Arzon

Propriété : privée (convention de gestion signée le 12 décembre 1974)

Intérêt patrimonial :

Animaux : Oiseaux nicheurs

• Méaban

Statut de protection : arrêté préfectoral de protection de biotope pris le 12 janvier 1982 : « interdiction d'accès du 15 avril au 31 août »

Commune : Arzon

Propriété : commune et privée

Intérêt patrimonial :

Animaux : Oiseaux marins nicheurs : goélands brun, argenté et marin, cormoran huppé

Conservateur : Pierrick Cloérec

GESTION

Creizic

Creizic a fait l'objet d'un débroussaillage sur la pointe sud-ouest en avril comme l'an passé. Sur l'île Reno, l'effectif de corbeau freux a chuté et l'effectif reproducteur d'ibis sacré n'a pas pu être déterminé. Le 8 mai, la pointe sud-ouest de l'île a été débroussaillée (trop tardivement) avec la collaboration de JP Lepage.

Les leurres posés ont été sévèrement détériorés par des coups de bec sur la nuque, mais les sternes ne se sont pas installées. L'une des raisons est la présence de rats sur cette île, qui nécessiterait la mise en place d'une dératisation afin d'augmenter les chances de succès.

SUIVI NATURALISTE

Bateau

Le problème de bateau a été réglé cette année par l'achat d'un Zodiac et d'une remorque fin avril. Il s'agit d'un modèle avec coque rigide type Zodiac pro 420 qui représente le meilleur compromis entre la taille et les possibilités du moteur

Johnson de 20 Ch déjà à notre disposition. La mise à l'eau ou la sortie d'eau se réalise en moins de 10 minutes en général, à 2 personnes.

Sorties : 14 sorties ont été réalisées du 8 mai au 15 août 1997

- **Creizic**

Le 12 juin avec Yannick Bénéat et Mathieu Fortin pour les hérons et aigrettes.

- **Méaban**

Le 17 mai, recensement des goélands nicheurs par pose de tickets dans les nids, avec G. Gélinaud, P. Sabarly, J.-P. Lepage, et S. Lebreton et l'aide bienvenue de E. Martin et de ses enfants.

Le 29 septembre pour la recherche de sites favorables aux océanites tempêtes.

- **Er Lannic**

Le 22 mai, recensement des goélands nicheurs et tadorne de Belon, avec J.-P. Lepage, B. Demont, Olivier Gutierrez, P. Le Neveu.

- **Îlots de la partie est du golfe:**

Une sortie sur ces sites n'a pas permis de remarquer de changement notable sur les îlots (voir plus loin) qui sont surtout des reposoirs de grands cormorans, goélands et de tadorne de Belon. On note cependant, sur l'île aux Œufs, l'éradication des goélands (et des aigrettes ?) pratiquée par le propriétaire.

Cette sortie a permis de constater la présence d'une vedette des Affaires Maritimes affectée à la surveillance des zones de pêche à la palourde, et de se faire connaître auprès de l'agent de surveillance.

- **Îles de la partie ouest du golfe**

Trois autres îles de la partie ouest du golfe ont fait l'objet d'un comptage ou d'une estimation des goélands nicheurs en cette année de recensement national des oiseaux marins nicheurs : Henn Tenn, Radennec et Reno. Il est à remarquer que sur cette dernière, se trouvait 9 couples de corbeaux freux nicheurs en 1996, et que cette année seul un couple s'y est peut être reproduit; 4 cadavres de freux y ont été découverts ainsi que de nombreuses douilles de cartouches non rouillées. Enfin, il n'a pas été possible de déterminer le nombre de couples reproducteurs d'ibis sacré sur ce site.

Bilan du suivi des îlots

c=couple ; p=poussin ; i=individu ; *=comptages fait à partir du bateau ; +=probablement plus ; (m)=mort ; j=jeune ; **avec aigrettes et ibis possible

	date	Goéland argenté	Goéland brun	Goéland marin	Cormoran huppé	Huitrier pie	Tadorne de Belon	Aigrette garzette	Héron cendré	Ibis sacré	Corbeau freux	Pipit maritime	Corneille noire	Pie bavarde
Méaban	17-mai	1240	25	36	1							3 à 4 c		
		90%	10%											
Er Lannic	22 mai	415	1				1c ; 3 p							
		80%	20%											
Creizic	22 mai	15	5	1										
	12 juin			1 p				16	9				1	
Henn Tenn	28 mai	407		1										2
		90%	10%											
Reno	4 juin	5					?	7+	42**	5+	1			
										+	4i (m)			
Radennec	11 juin	258										1		1
		90%	10%											
Île longue	12 juin*	48	7											
La Jument	12 juin*	60	13											
Pirenn	24 juin*			1c ; 1j			1	12+	5				1	
Île aux Œufs	24 juin*	Propriétaire éradique les goélands						1						

ÎLE AUX MOUTONS (29)

Statut de protection : réserve d'association créée en 1960 - accès libre pendant la nidification sauf dans la zone d'exclusion ; arrêté de protection de biotope en cours ; site classé (1973)

Commune : Fouesnant

Propriétés : État, commune et privées

Intérêt patrimonial :

Habitats/végétaux : haut de plage : *Atriplex littoralis*, pelouse aérohaline

Animaux : colonie de reproduction plurispécifique de sternes : sterne caugek, sterne pierregarin, sterne de Dougall et sterne à bec orange (1995), autres oiseaux marins : huïtrier-pie, goélands argenté, brun et marin

conservateurs : Charles et Eliane Le Roux.

Aidés par les membres de la section SEPNEB de Concarneau et plus particulièrement par Patrice Bernard et Roger Gouriou

Surveillants bénévoles : Guillaume Evanno (Morbihan), Yannick Bénéat (Ille-et-Vilaine), Anne Loiret (Morbihan), Maurice Pena (Ille-et-Vilaine)

SUIVI NATURALISTE

Oiseaux nicheurs

sterne pierregarin :	108-120couples	70 jeunes à l'envol (minimum)
sterne Caugek :	248-258couples	90 jeunes à l'envol (minimum)
sterne de Dougall :	présente mais pas de nidification	
sterne à bec jaune	non présente	
huïtrier pie :	13-14couples	
pipit maritime :	10-12couples au moins	
pipit farlouse :	présents mais non comptés	

Le nombre des jeunes pierregarins produit est sans doute sous-évalué du fait de la hauteur de la végétation dans la zone 6 et du départ rapide des familles. La reproduction des sternes Caugek s'est déroulée sur deux périodes distinctes : 70 poussins sont décomptés le 20 juillet et une vingtaine le 8 août. La réussite de la production de jeunes à l'envol en fin de saison pour les deux espèces (jeunes provenant d'installations tardives et/ou de pontes de remplacement) est peut-être à mettre en relation avec la présence d'environ 110 sternes Caugek pour 18 jeunes de cette espèce. Les adultes de sterne pierregarin n'étaient que 20 au maximum pour une quinzaine de jeunes. Un tel nombre de sternes adultes pouvait notamment, avoir un rôle dissuasif vis-à-vis des goélands. Les sternes de Dougall sont observées régulièrement du 22 mai au 30 juillet, mais sans preuve de nidification. On note la présence de deux couples de sterne naine en début de saison (22 mai).

Déroulement de la saison de nidification

Le site offre des possibilités pour l'observation d'une colonie de sternes sans équivalent en Bretagne : distance très faible d'approche des sternes sans occasionner de dérangement, possibilité d'observer du haut du phare et des murets, possibilité de séjourner sur le site pendant la saison 24h/24.

Une base cartographique mise en place depuis plusieurs saisons permet de suivre très précisément l'évolution de l'occupation de l'espace par les sternes et ce, en fonction des années, du couvert végétal, au cours de la saison. On note cette année, deux nouvelles zones occupées par les sternes :

- la zone 7 occupée par une trentaine de sternes Caugek arrivées vers le 29 mai, suivies d'une dizaine d'autres autour du 14 juin, alors que la majorité de la colonie était arrivée sur le site le 22 mai et occupait les zones 1, 2 et 3.

- la zone 5 a été occupée par des sternes pierregarin. Certaines d'entre-elles s'installant tout près du point d'observation. Par moments, cette proximité a gêné les sternes installées. C'est pourquoi le périmètre de protection sera sans doute reculé en 1998.

Il est intéressant de noter que les envols, de quelque origine qu'ils soient, ne sont pas simultanés sur ces deux zones distantes d'une vingtaine de mètres.

La prédation par des goélands (goéland marin et 1 couple de goélands argentés nidifiant non repéré à temps) a été plus forte sur la zone 7. Cette zone est plus exposée aux vents que les zones 1, 2 et 3. Les conditions météorologiques du 23 au 28 juin ont, sans doute, provoqué un forte mortalité par le froid. On y relève un grand nombre de cadavres de poussins fin juin.

Déménagement en cours de saison

Le 31 juillet, une vingtaine de jeunes sternes caugek quittent la zone 1 pour occuper la zone 4, secteur qui, depuis 1992, n'avait jamais été occupé par cette espèce. Ce déménagement ne semble pas avoir été causé par un dérangement significatif. On peut noter qu'à cette période, la végétation devenait abondante dans la zone 1 et que la zone 4 est une petite dépression remplie de galets.

Autres observations naturalistes

Un phoque gris a été observé près de la cale.

Autres espèces d'oiseaux

martinet, tourterelle turque, merle noir, goélands (3 espèces), cormorans (2 espèces), héron cendré, courlis cendré, pluvier argenté, tournepierre, mouette ricuse, bécasseau variable, bécasseau violet, bécasseau de sanderling, chevalier guignette, grand gravelot, pétrel fulmar, pétrel tempête, fuligule morillon, labbe parasite, grand labbe, puffin des anglais, fou de bassan, barge rousse, traquet motteux, hirondelle de rivage, hirondelle de fenêtre, pouillots (2 espèces), linotte mélodieuse, bec croisé des sapins

GESTION

Tout au long de la saison, l'équipe a assuré la gestion de l'île, les relations avec les partenaires ainsi que les contacts (aller-retour et appels téléphoniques quotidiens) avec les surveillants.

Le dossier de demande d'arrêté inter préfectoral de protection de biotope a été finalisé par la DDAF en étroite relation avec la SEPNEB. Monsieur Le Calonnec est venu visiter le site pour avoir une idée plus précise des éléments à intégrer au projet d'arrêté.

Surveillance

L'équipe locale de bénévoles a surveillé l'installation des sternes puis a assuré des visites jusqu'au 24 juin et du 1er au 17 août. Elle a aussi assuré le va-et-vient des gardiens. Entre ces deux périodes, 4 surveillants installés sur l'île se sont succédés. Au total, 24 allers-retours ont été nécessaires.

Dérangement

On note quelques dérangements dus à une pénétration dans la zone d'exclusion (pêcheur sous marin accostant près de la colonie, promeneurs non sensibles à la signalétique). A quelques exceptions près, les explications données aux personnes présentes suffisent à éloigner le danger. La divagation des chiens reste le gros problème de la colonie. Des explications sont souvent nécessaires pour qu'ils soient tenus en laisse, et en soirée ou en début de nuit, ils sont quelquefois lâchés sur l'île par les plaisanciers en escale.

Les nombreux passages d'avions le 22 mai n'ont, semble-t-il, pas occasionné de dérangement sur la colonie alors en tout début de nidification.

Deux nouveaux cas se sont posés cette saison : L'UCPA de Benodet (5 bateaux et 18 personnes) qui a séjourné sur le site avec une grande tente et a fait un feu sur la plage et les cerf-volants, type ailes volantes rapides, qui sont relativement bruyants.

Contrôle des goélands

Le 14 mai, 40 appâts ont été déposés et 9 récupérés. 24 oiseaux morts ont ensuite été ramassés.

Avant la mission de contrôle des goélands, on comptait 34 nids de goélands sur Moelez, 25 nids sur Enez ar Razed et 17 nids sur Penneg ern. Le 5 août, 456 goélands sont dénombrés entre les 3 îlots. Malgré un nombre de nids similaires à l'an passé, on note une plus forte agressivité des goélands au dessus de la colonie, parfois en grands groupes.

Balisage

- Le grillage a été installé comme d'habitude autour de la zone de nidification pour délimiter un secteur d'exclusion.
- Nettoyage du site et balisage du sentier piéton.
- Pose des nichoirs à Dougall
- Installation temporaire d'un nouveau panneau situé à la cale, expliquant le statut de l'île.

ANIMATION ET PROMOTION

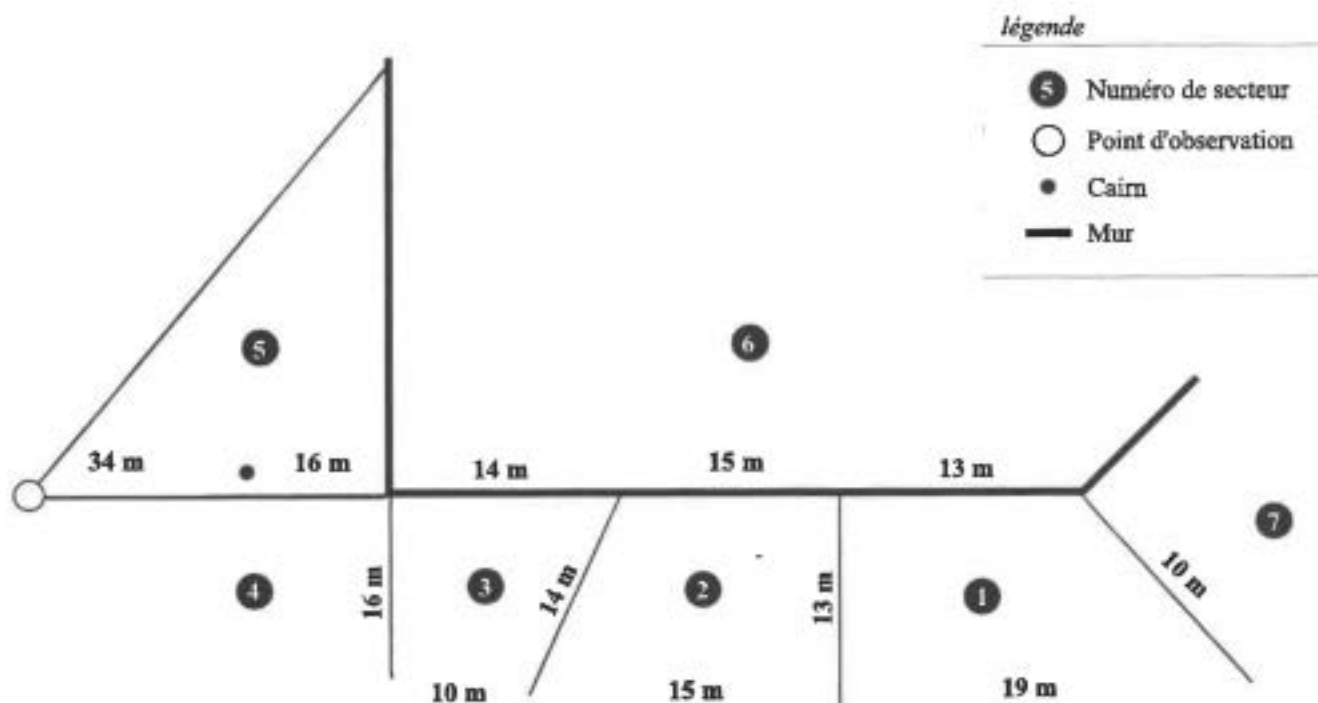
Animation et accueil

- 5 panneaux permettent aux visiteurs de s'informer au cours de leur balade sur le site (oiseaux nicheurs et principales colonies de sternes de Bretagne).
- Au moins 2 longues-vues sont à disposition des visiteurs en présence des surveillants.
- Les bénévoles et les gardiens répondent aux questions posées et reçoivent les témoignages habituels de sympathie et d'encouragement.

Information

- Une information a été dispensée dans les capitaineries des ports de plaisance et des lieux fréquentés par les plaisanciers.
- Deux articles sur la réserve sont parus dans Ouest-France et le Télégramme.

ÎLE AUX MOUTONS - NIDIFICATION DE STERNES SECTEURS DÉLIMITÉS SUR LA ZONE



Secteurs délimités sur la zone : comptage du 4 juin 1997

ZONE	Caugek	total nids	Pierregarin	total nids
①	C1 33, C2 9	42	P1 2, P2 3, P3 2	7
②	C1 22, C2 78, C3 2	102	P3 1	1
③	C1 26, C2 47	73	P1 1, P2 5, P3 2	8
④		0	P1 2, P2 4, P3 6	12
⑤		0	P1 2, P3 2	4
⑥		0	P1 5, P2 22, P3 41, P4 1	69
⑦	C1 15, C2 16	31	P1 2, P2 3, P3 2	7

C1, C2 nid de caugek à 1 oeuf ou 2 oeufs ; P1, P2 nid de pierregarin à 1 oeuf ou 2 oeufs...

Totaux

Nb oeufs	1	2	3	4	Total nids comptés
Caugek	96	150	2	0	248
Pierregarin	14	37	56	1	108